

VILLE DE
SURGÈRES
ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

RAPPORT DE PRESENTATION

Octobre 2007

Agence Gilles-H. BAILLY

8, rue de la Mare 75 020 PARIS

Téléphone: 01 47 97 92 24 - 06 72 70 19 24

e-mail : Gilles-H.BAILLY@wanadoo.fr

urbanisme - architecture

21, rue Pasteur - 17 230 CHARRON

Fax : 01 47 97 93 31



Photo aérienne IGN

SOMMAIRE

PREAMBULE – OBJET DE LA MISSION	p 4
1- PRESENTATION DU SITE DE SURGERES	p 6
2- ANALYSE DU PATRIMOINE URBAIN	p 14
3- ANALYSE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL	p 22
4- ANALYSE DU PATRIMOINE PAYSAGER	p 50
5- ORIENTATIONS GENERALES ET PRINCIPES DE PRESERVATION ET MISE EN VALEUR	p 66
6- CONCLUSION	p 72
7- ANNEXES	p 74

PREAMBULE – OBJET DE LA MISSION

- Rappel de l'objet de l'étude :

Ville de plus de 6 000 habitants sur la Gères, rivière qui lui a donné son nom, Surgères se situe au cœur de l'Aunis, à l'épicentre du triangle formé par Rochefort, La Rochelle et Niort. Elle est principalement connue pour la qualité exceptionnelle de ses produits laitiers.

Dès la fin du 9ème siècle, pour se protéger des intrusions normandes, le Duc d'Aquitaine fait édifier un premier bastion sur le marais, le "Castrum Surgeriacum". Cette motte féodale subsiste incorporée aux fortifications édifiées au 12ème siècle, remaniées au 16ème : mur d'enceinte elliptique de 600 m de développé avec ses douves et flanqué de tours rondes et carrées et de poternes. Au 11ème siècle, dans l'enclos, est construite l'église Notre-Dame, fleuron de l'art roman régional. Historiquement, le pays de Surgères, qui a été longtemps le pôle d'une baronnie puissante, appartient à l'Aunis, l'une des plus petites provinces d'Ancien Régime.

Le nom de Surgères a été rendu célèbre au 16ème siècle par Hélène, fille de René de Fonsèque, muse de Ronsard et Demoiselle de Catherine de Médicis, dont le nom a été donné à une tour, vestige des huit que comptait l'ancien château. Le logis seigneurial, sobre et élégant, reconstruit par François de La Rochefoucauld au 18ème siècle, est devenu la mairie. Un portique Renaissance lui faisant face porte également les armes des La Rochefoucauld.

Surgères offre un cadre de vie avec un environnement naturel et un patrimoine historique et architectural remarquable. L'ensemble que forment, au bord de la Gères, sa magnifique église romane et son château, à l'abri des marronniers centenaires, a reçu la protection d'un site classé. Outre ce patrimoine monumental qu'accompagnent des parcs publics très arborés, c'est tout un tissu urbain médiéval, dense de constructions traditionnelles aux façades en pierre calcaire et couvertes de tuiles canal, qui s'est développé formant la ville d'aujourd'hui. Les développements industriels et commerciaux des 19ème et 20ème siècles ont également engendré des architectures de grande qualité qui témoignent aussi de cette longue histoire urbaine.

Soucieuse de mettre en valeur un tel patrimoine, tout à fait original et spécifique, la Ville de Surgères souhaite réfléchir à la mise en place d'une Z.P.P.A.U.P., dresser l'inventaire de ses richesses pour mieux en cerner la vulnérabilité, élaborer et mettre en place une politique cohérente, adaptée à leur préservation, leur mise en valeur. C'est pour l'assister techniquement dans cette tâche que la présente mission est confiée.

- Rappel de la méthodologie adoptée :

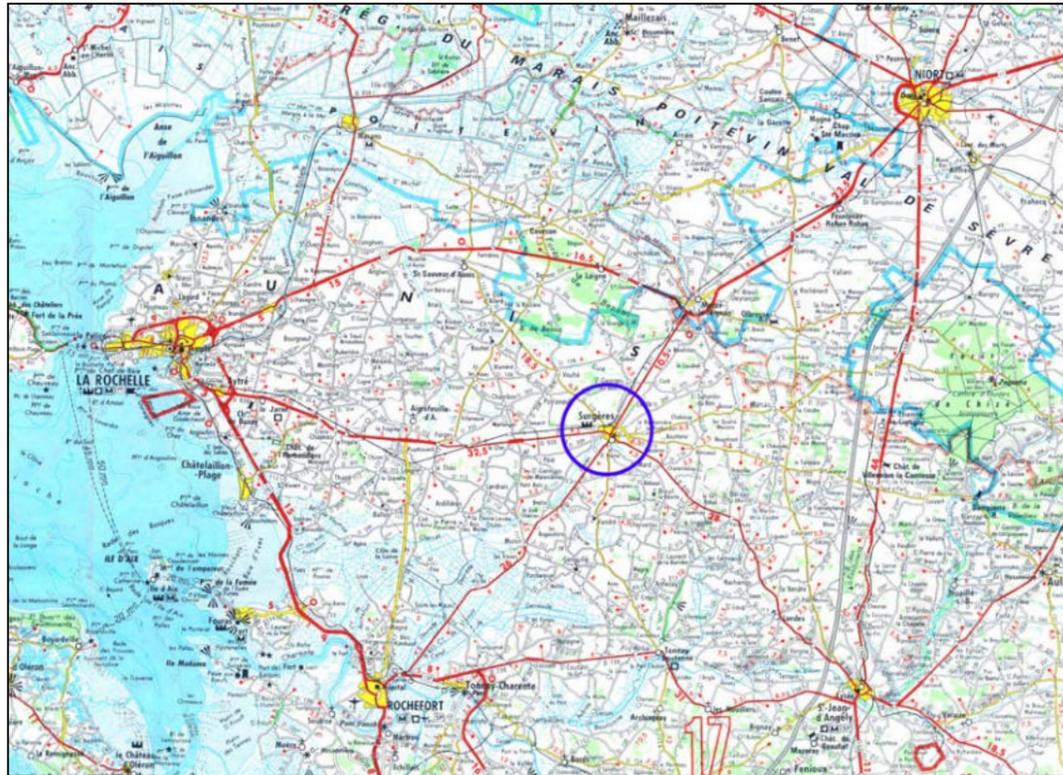
L'étude a porté sur la totalité du territoire communal pour les investigations générales et paysagères, sur le centre-ville, les faubourgs et les hameaux pour les investigations patrimoniales détaillées.

b) Le phasage de la mission :

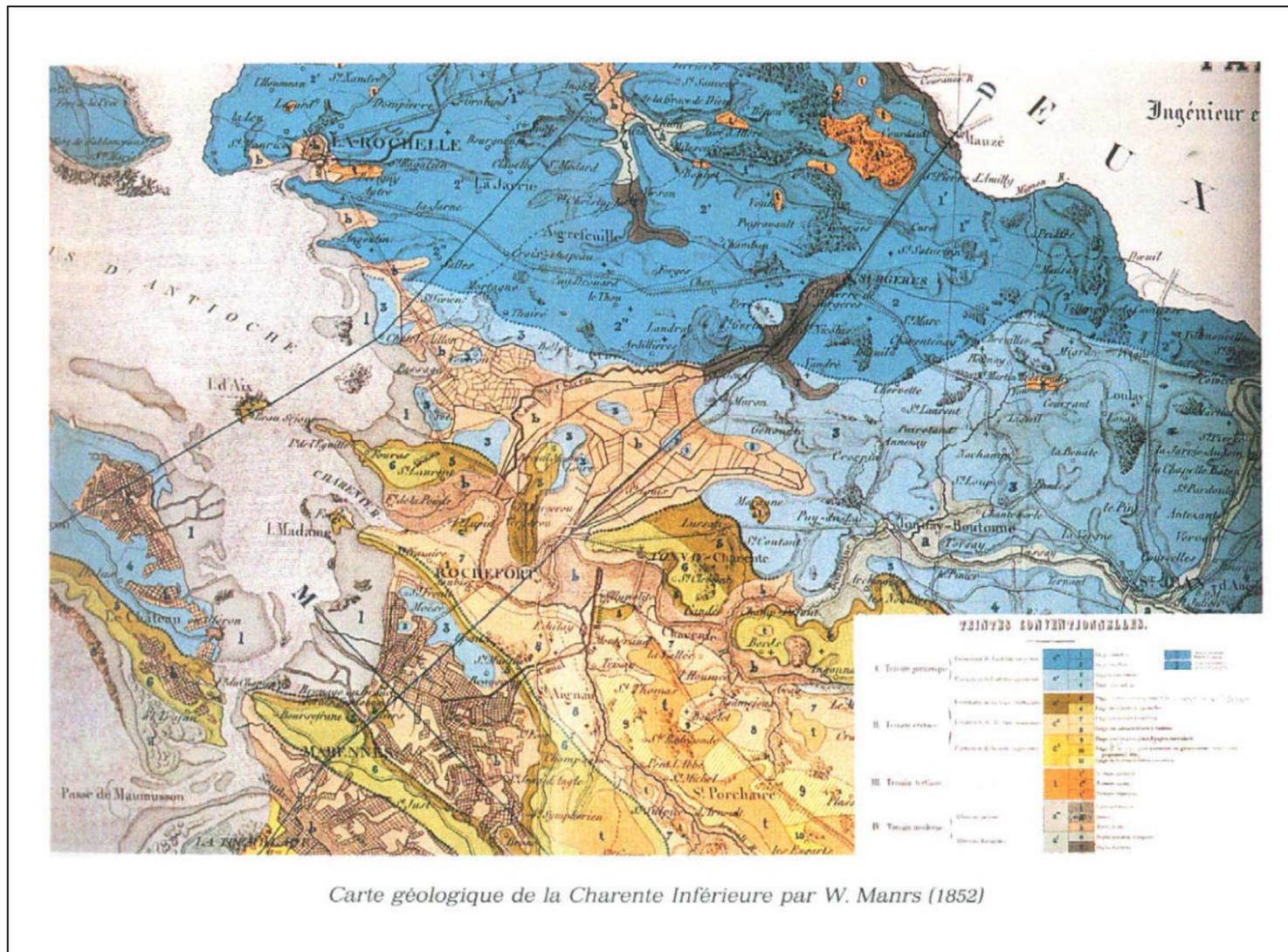
L'élaboration de la Z.P.P.A.U.P. s'est déroulée en **trois phases successives** :

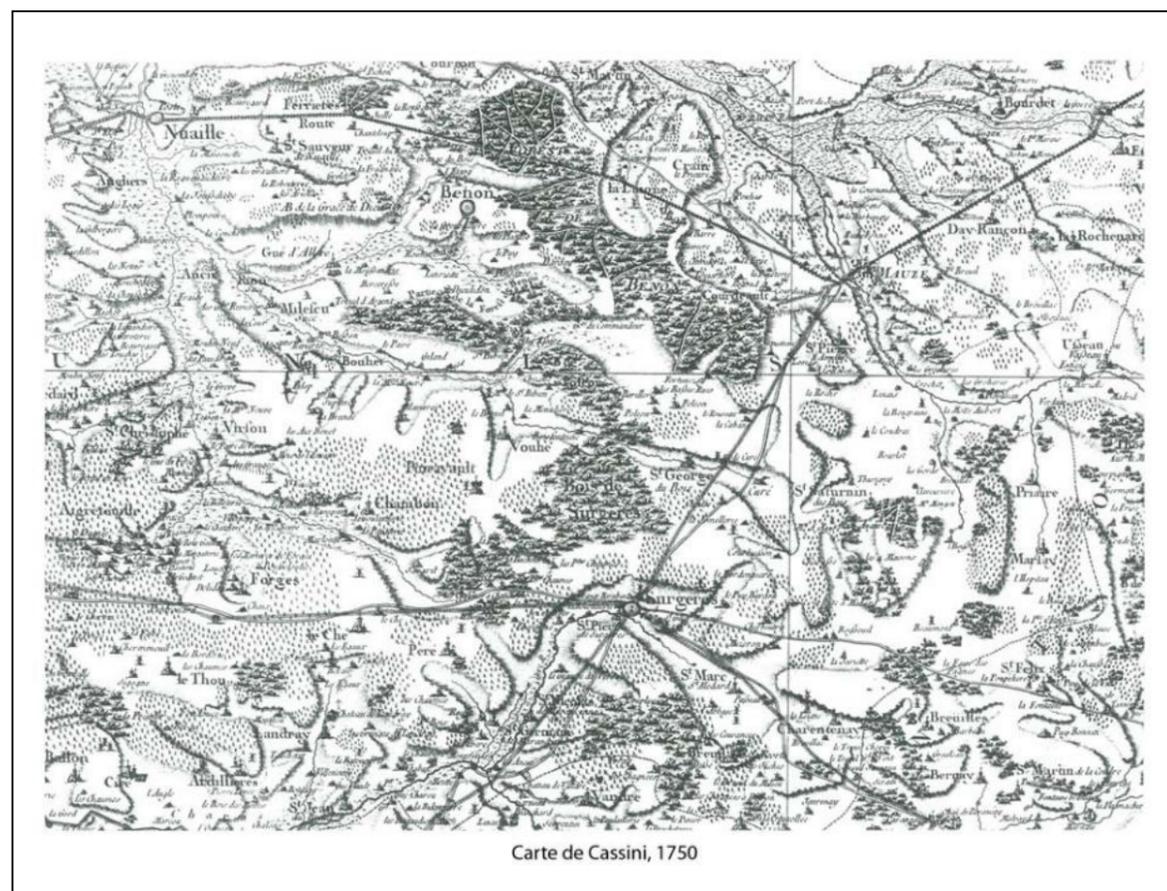
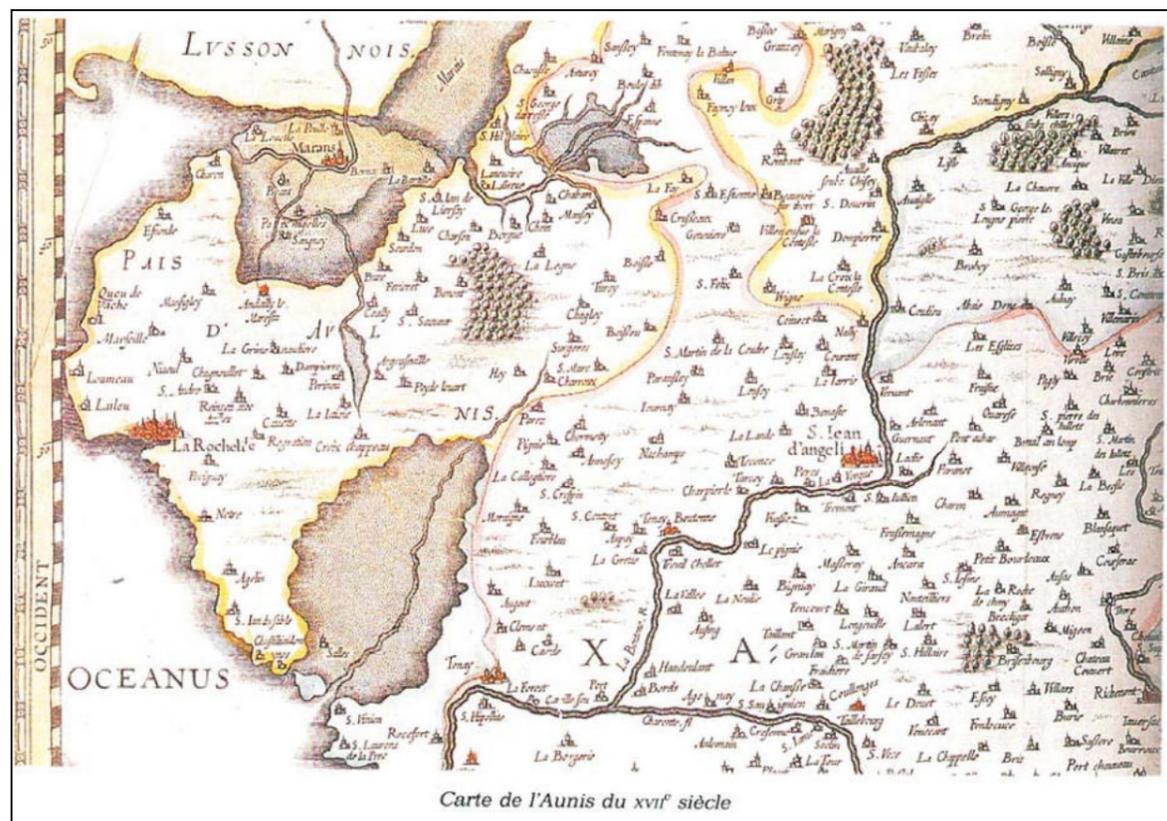
- 1°) la collecte des données et le repérage du patrimoine,
- 2°) l'inventaire patrimonial, la réalisation de la couche patrimoniale du S.I.G. et le diagnostic technique des éléments constitutifs du patrimoine, la recherche d'orientations spécifiques pour la politique de sauvegarde et de mise en valeur, suivie par l'élaboration des moyens de préservation réglementaires et opérationnels,
- 3°) le montage du dossier de Z.P.P.A.U.P. et le suivi du dossier tout au long de la procédure d'approbation jusqu'à son terme : la création de la Z.P.P.A.U.P.

Chaque phase, correspondant ainsi à une **étape majeure du processus d'étude** a fait l'objet d'un rapport ou de la remise d'un ensemble de documents présenté **pour validation au groupe de pilotage** constitué pour suivre et orienter l'élaboration de la Z.P.P.A.U.P.



Situation





I - PRESENTATION DU SITE DE SURGÈRES

a) La situation

La commune de Surgères est située sur un plateau calcaire jurassique peu élevé (20 à 76 m. d'altitude), légèrement ondulé, drainé par la vallée de la Gères, petite rivière qui se jette dans les Marais Charentais à une dizaine de kilomètres plus loin. Elle est située au centre du triangle formé par Rochefort (26 km), La Rochelle (34 km) et Niort (34 km). Elle est aujourd'hui la commune-centre d'une communauté de 12 communes. Chef-lieu de canton de la Charente Maritime, Surgères, qui comptait 2134 habitants en 1862, 3580 en 1871 et 3550 habitants avant 1939, compte aujourd'hui 6051 habitants, population regroupée en majorité dans le bourg-centre. Quelques écarts et hameaux, lieux d'implantation humaine très ancienne, rassemblent quelques fermes au milieu des terres : Les Grandes et Les Petites Chaumes, La Bardonnière, La Boissonnerie, Charcognier, La Grange, Puybardon, Couplais, Cornet. La superficie communale est de 2871 hectares.

b) La topographie, la géologie du site

Malgré la faible altitude de la commune (25 m à la Mairie) et la proximité de l'ancien golfe maritime de l'Aunis, aujourd'hui en voie de comblement (Marais Poitevin), le pays surgérois est placé avantageusement à l'écart des zones basses de marécages. Aussi l'implantation humaine y a été précoce et les terrains bien drainés de la commune ont été longtemps favorables à la culture de la vigne. Les sols de calcaire dégradés en surface sont dits localement terres de *groie*. Le sous-sol du bourg-centre a été favorable au creusement de caves à étages superposés.

L'exploitation de carrières, attestée depuis la préhistoire, est révélée notamment par les toponymes de *Pierrière*, *Les Pierres Plates*,... Le sous-sol local offre en quantité les moellons de calcaire utilisés pour le blocage des murs. La région offre des gisements de pierre calcaire fine permettant de tailler de grands linteaux et chaînages et de réaliser un décor sculpté comme celui de la façade de l'église Notre-Dame. Le chemin de fer au milieu du 19^e siècle en a facilité l'acheminement.

Depuis la crise du phylloxéra, la conversion à d'autres formes d'exploitation agricole a laissé un paysage d'open field, mais quelques boisements subsistent comme des lambeaux.

La vallée de la Gères échappe seule à l'étendue des terrains jurassiques : elle est occupée par un fond tourbeux, autrefois exploité.

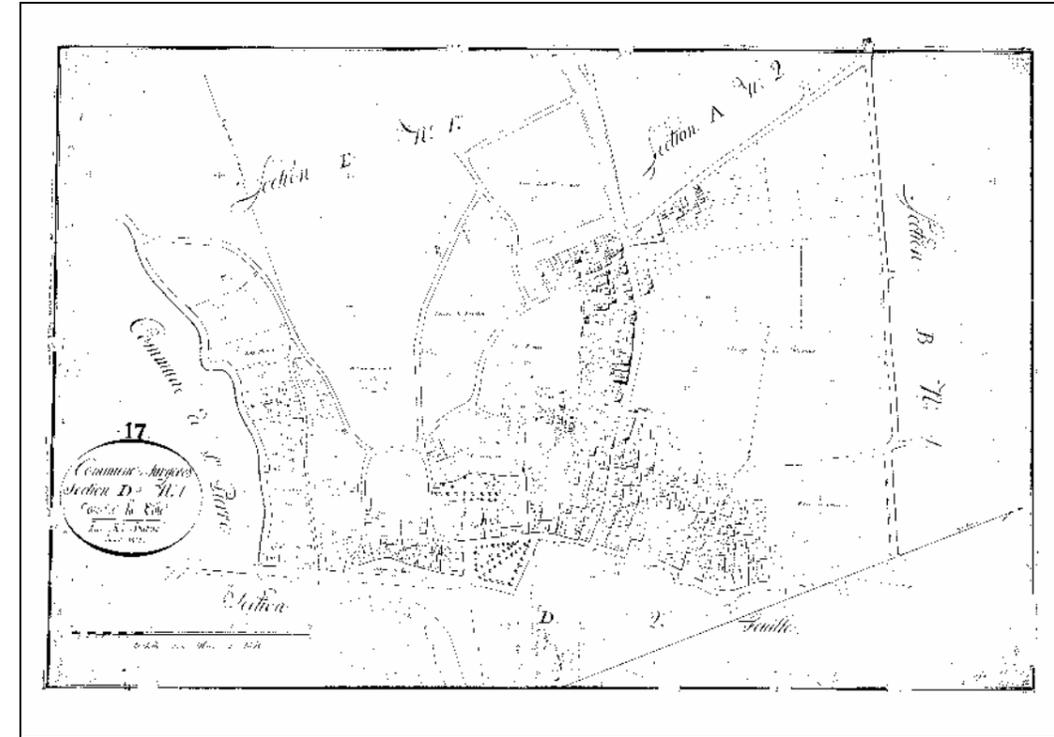
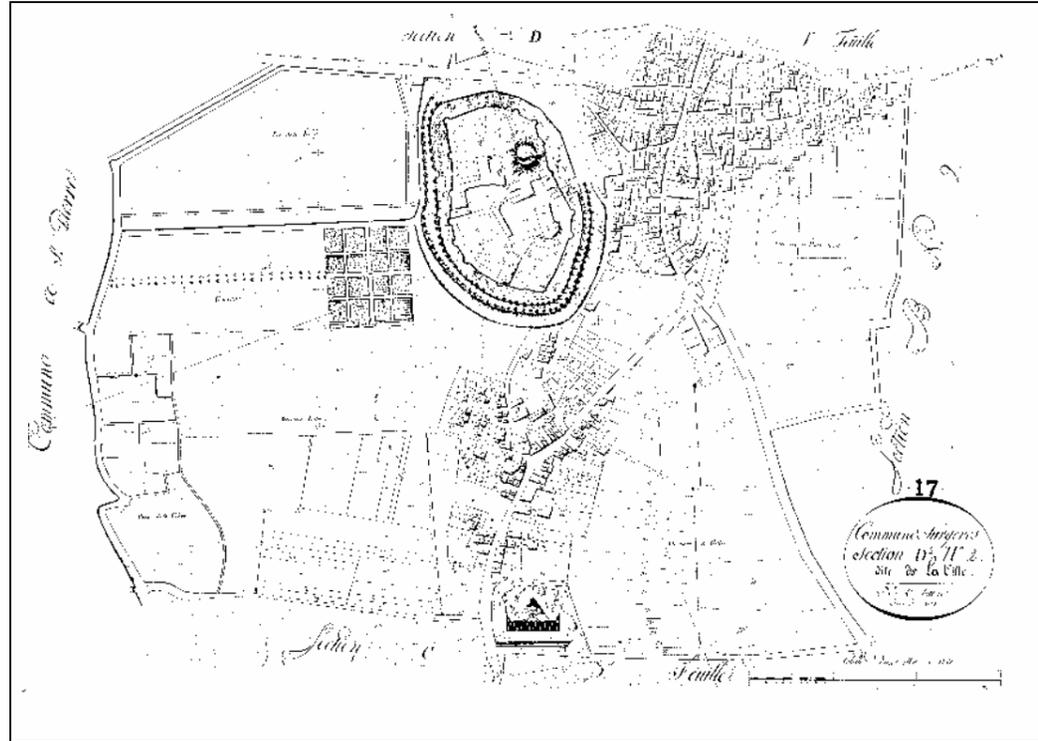
c) L'histoire

Les moments forts

Le territoire de Surgères montre des traces d'activité dès le néolithique. Au Nord s'étendait une vaste forêt, nommée Forêt d'Argenton. Au temps où la Saintonge était occupée par la tribu celte des Santons, cette forêt constituait la limite Nord de ce peuple face à la tribu voisine des Pictons. Cette forêt s'est trouvée démembrée par les défrichements médiévaux qui l'ont coupée en quatre pièces : au Nord de la commune, le Bois de Surgères et les bois de Benon en constituent des vestiges. Les communes issues de ces essarts portent la dénomination significative *du bois*. L'exploitation de ces bois était d'une grande importance pour l'économie de Surgères.

C'est au Moyen Age que l'Aunis devient un enjeu pour les peuples qui l'occuperont successivement. Soucieux de préserver ses terres des intrusions normandes, le Duc d'Aquitaine édifie un bastion de pierre et de bois sur le marais, une tête de pont contre l'envahisseur, qu'il nomma *Castrum Surgeriacum*. Par la suite, avec l'effondrement de la dynastie carolingienne, les Comtes de Poitiers commencèrent à mettre la main sur ce pays d'Aunis et y installèrent Guillaume Maingot pour diriger la forteresse et une partie des terres environnantes. La seigneurie des Maingot régnera sur Surgères jusqu'à la fin du 14^e siècle. Deux siècles plus tard, ce bastion était devenu une petite cité active dont les Seigneurs comptèrent parmi les grands personnages du parlement de Saintonge. C'est alors qu'ils édifièrent un large château dont subsistent encore les remparts, ainsi qu'une église de type roman, l'église Notre Dame, élevée par les moines de l'Abbaye de Vendôme et remarquable par sa façade, l'une des plus belles d'Aunis et de Saintonge.

Extraits du cadastre napoléonien de 1823



Extraits du plan d'alignements de 1865



Lorsqu'en 1152, la Duchesse Aliénor d'Aquitaine épousa Henri II Plantagenet, Roi d'Angleterre, elle fit basculer ses terres dans les mains des Anglais. Il s'ensuivit un imbroglio de luttes incessantes qui plongea Surgères dans l'interminable Guerre de Cent Ans à laquelle Duguesclin mettra un terme en 1371. Un titre de 1333 qualifie Surgères de ville.

Les Maingot furent les premiers Seigneurs de Surgères, les Clermont leur succéderont puis les Fonsèque. De cette famille sera issue Hélène, muse de Ronsard, et grande dame de Surgères. Le poète écrivit pour elle le célèbre "Sonnet pour Hélène" : « *Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle - assise au coin du feu, dévidant et filant - direz chantant mes vers en vous émerveillant - Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.* » Surgères retrouva quelque prospérité avant de subir 50 ans de guerre de religion. Place forte convoitée, elle fut occupée par les Calvinistes puis par les troupes catholiques et s'en sortira meurtrie à la chute de La Rochelle en 1628.

Pendant la révolution de 1789, la vie de cette petite bourgade passera imperceptiblement de l'état féodal à celui de la domination d'une bourgeoisie rurale qui s'approprià à bon prix les terres des La Rochefoucauld, derniers Seigneurs de Surgères. Cette bourgeoisie s'ouvrira à une économie essentiellement orientée vers la viticulture et la distillerie. Ce fut "l'âge d'or". Sur les 22 000 hectares du canton de Surgères 6 000 étaient en vignes. Cette prospérité sera malheureusement anéantie en 1878 avec la crise du phylloxéra. Le parcellaire reste caractérisé par le laniéragé étroit de la vigne, mais porte aussi la trace de remembrements.

Dix ans plus tard, Eugène Biraud créa non loin de là la première coopérative laitière à St Georges du Bois, et en 1905 l'Ecole de Laiterie vit le jour à Surgères. Aujourd'hui, l'ENILIA (Ecole Nationale d'Industrie Laitière et d'Industries Agroalimentaires) a pris sa place et avec elle, un certain nombre d'activités para laitières qui permettent de faire survivre le patronyme de Surgères dans la mémoire collective nationale et européenne. Enfin, au début du XX^e siècle, une industrie à vocation mécanique fut créée par Abel Poyaud qui inventa un moteur diesel devenu célèbre en France et dans le monde entier. Cette industrie est aujourd'hui plus connue sous le signe Wartsila - France.

Surgères entre relativement tôt dans l'histoire, à la fin du X^e siècle, mais son passé médiéval ne peut être qu'entrevu, la documentation étant fragmentaire et relativement pauvre. En effet, les archives de la châtellenie, qui n'ont pas été retrouvées, ont probablement disparu. Quant aux archives ecclésiastiques, qui constituent la principale source d'informations jusqu'au XIII^e siècle, elles sont fort minces pour les établissements locaux : rien pour une église collégiale Saint-Pierre dont il ne reste plus de traces, quelques actes seulement pour une église subsistante dédiée à Notre-Dame, un modeste cartulaire pour une aumônerie de Saint-Gilles dont la chapelle n'est plus qu'un souvenir.

Il est heureux cependant que de grandes abbayes de la région se soient manifestées dans la châtellenie, projetant ainsi quelques lueurs sur les siècles antérieurs au XIII^e siècle. Une copieuse "Histoire généalogique de la maison de Surgères", publiée en 1717 par un honnête érudit, Louis Vialart, est riche en documentation, mais, comme l'indique son titre, cet ouvrage concerne des familles et non une ville et son territoire.

D'ordinaire, on essaie de remédier à l'insuffisance des textes en tirant parti des enseignements de l'archéologie, voire de la toponymie, ou en analysant le réseau des voies anciennes. Or, l'archéologie surgérienne est muette et la toponymie ne révèle pas d'établissement très ancien. Cependant, dans le réseau complexe des vieux chemins qui convergent vers la ville, on distingue des voies venant du sud qui aboutissent au quartier de Saint-Pierre, quartier qui a dû constituer le noyau primitif de Surgères, avec son église dédiée au prince des apôtres, desservie par un collège de chanoines et, de plus, siège d'un archiprêtré.

Le développement urbain

Faute de preuves formelles, on est conduit à reconstituer par analogie les étapes du développement urbain. L'existence d'une agglomération en ce lieu ne semble pas s'expliquer par une situation privilégiée sur une grande voie mais par la présence d'un château, que ses maîtres, les comtes de Poitiers, ont érigé en centre d'une importante circonscription militaire et juridique. On croit percevoir à l'origine un village comme beaucoup d'autres, dans une boucle d'un modeste ruisseau, avec une église paroissiale Saint-Pierre. Dès le X^e siècle cependant, les comtes de Poitiers édifient le château, au Nord et à quelque distance du village. A cette époque, l'église de prestige est la collégiale ; aussi Saint-Pierre est-elle pourvue d'un collège de chanoines. Au XI^e siècle, la chapelle du château, élevée à quelques mètres de la motte, sous le patronage de la Bienheureuse Marie, est promue au rang d'église paroissiale, probablement parce qu'un groupement humain s'est constitué sous la protection de la forteresse ; cette église est alors confiée aux moines d'une abbaye lointaine, pour y fonder un prieuré, selon la mode du temps. Le "bourg" primitif s'étendra ensuite par la volonté des comtes, qui sauront encourager le peuplement en concédant à une abbaye voisine des terrains exemptés de charges où on découvre au XIII^e siècle un quartier "neuf", composé de plus de trente maisons. D'autre part, dès les premières années du XII^e siècle, un comte fonde une maison aumônière, à une des sorties de la ville naissante ; ce sera l'aumônerie Saint-Gilles, qui l'emportera rapidement en prospérité sur les autres fondations ecclésiastiques. Ainsi Saint-Pierre demeurera un village ; son église, tout en

conservant le prestige d'un siège d'archiprêtré, sera celle d'une paroisse rurale séparée de la paroisse urbaine de Sainte-Marie par une dérivation du ruisseau.

Le château et ses maîtres

L'emplacement du château ne s'explique pas par une disposition favorable du relief. Dans un château de plaine, pas d'éperon facile à isoler par un fossé, pas même de dénivellation très sensible, de sorte qu'il a fallu édifier une motte pour que la construction primitive domine suffisamment les environs. Mais on pouvait utiliser les eaux du ruisseau, qu'il suffisait de détourner quelque peu pour alimenter des douves. Le cas n'est pas unique en Charente-Maritime : on peut citer en particulier la motte de Montélin (commune de Sainte-Gemme), sur un modeste ruisseau affluent de la Seudre, et celle de Malvau (commune de Bernay-Saint-Martin), près de la Trézence, qui ne bénéficient d'aucun relief. Ces mottes ont d'ailleurs été abandonnées assez tôt. C'est dans un acte daté du 14 mars 992 qu'on découvre ce château, à l'occasion de la donation, à l'abbaye poitevine de Saint-Maixent, d'une terre sise au contact de la villa de Vouhé et d'une "terre du château de Surgères". Quelques années plus tard, en juillet 1003, le duc d'Aquitaine et comte de Poitiers Guillaume le Grand donne à l'abbaye de Maillezaïs "la moitié du péage du château appelé Surgères". On constate donc que le château est du domaine des comtes de Poitiers, ce qui n'est pas pour nous étonner, parce qu'on voit ces comtes maîtres de la région de Châtelailon dès 934 et d'une grande partie de l'Aunis dans le courant du X^e siècle, au fur et à mesure que la documentation s'élargit.

Les successeurs de Guillaume le Grand conserveront la forteresse "en leur main" jusqu'à la fin du XII^e siècle, y entretenant des soldats chargés d'en assurer le commandement et la garde, et aussi, par périodes au moins, des prévôts, plus spécialement affectés à la gestion de leur patrimoine et à la défense de leurs droits et prérogatives. Au vrai, nous ignorons dans quelles conditions soldats gardiens et prévôts ont exercé leurs charges et le mode de rémunération de leurs services, probablement par concession de fief pour les premiers.

Au moins constate-t-on, ici comme ailleurs, que dès le XI^e siècle la charge du commandement de la place est héréditaire de fait, quoique l'hérédité n'apparaisse comme de droit - "de coutume" comme on dit alors - qu'à la fin de ce siècle. Les soldats gardiens héréditaires, que les historiens d'aujourd'hui appellent "châtelains", apparaissent localement comme les "seigneurs", en l'absence des possesseurs des châteaux. Cependant on peut voir de temps à autre ces derniers séjourner en maîtres dans leurs forteresses, comme c'est le cas à Surgères à plusieurs reprises. Les dimensions ambitieuses qui ont été données à l'enceinte du château (600 mètres de circonférence, 20 tours, courtine de 4 m d'épaisseur) a de quoi surprendre. Un tel développement suppose une garnison nombreuse.

Le Bourg neuf de Surgères

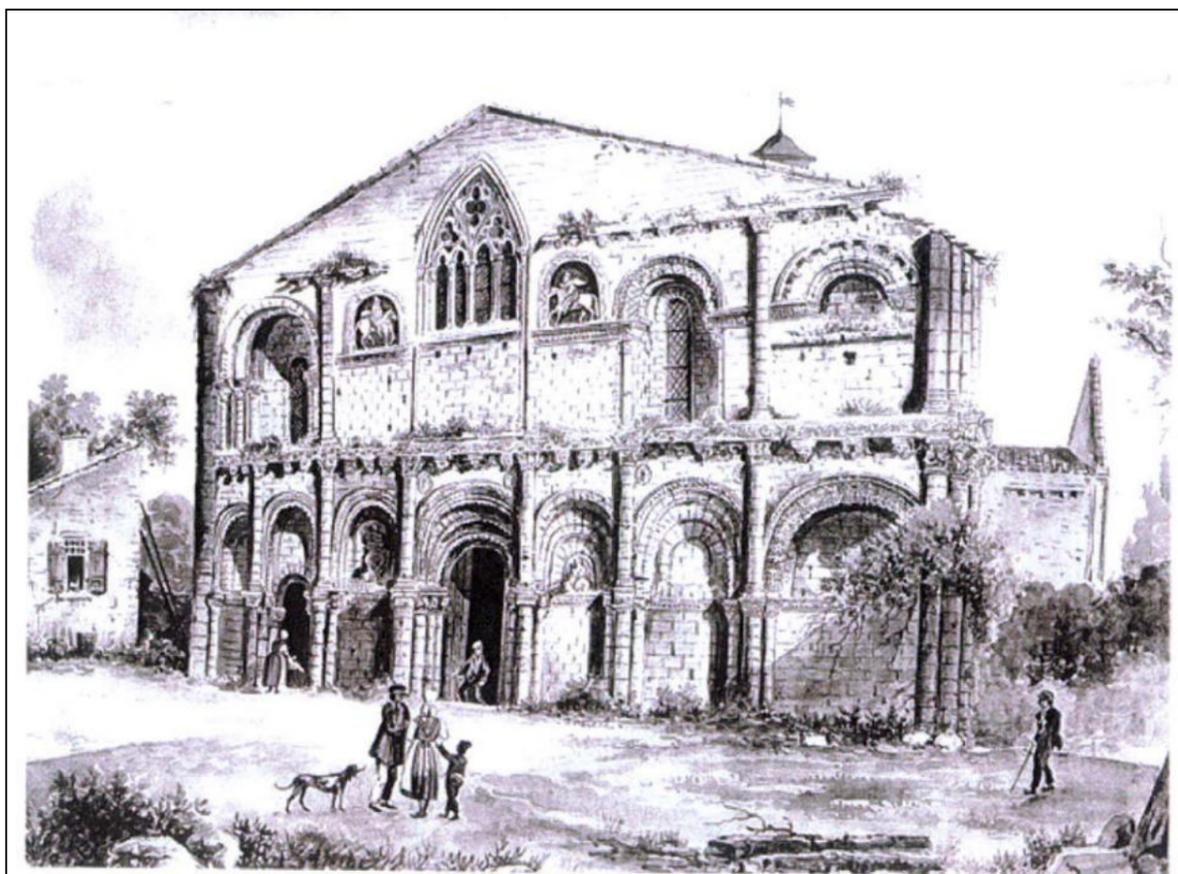
Un acte émanant de Guillaume, daté de février 1235 montre qu'à cette date existe à Surgères un "bourg neuf" de la Grâce-Dieu, composé de plus de trente maisons ou "hébergements", bien groupés autour d'une maison, un pressoir et un jardin du domaine de l'abbaye. Ainsi, à une date qui nous est inconnue, l'abbaye voisine a obtenu d'un seigneur de Surgères un terrain à bâtir, aux conditions alors en usage pour les établissements ecclésiastiques, comportant en particulier des exemptions d'impositions et de services pour les personnes qui viendraient s'y installer. Nous ignorons la situation de ce "bourg" mais l'acte, qui est relativement précis, donne les noms de tous les "hommes" de l'abbaye, c'est-à-dire des chefs de familles. Ainsi la ville a profité d'un mode d'extension bien connu qui a eu ailleurs un succès analogue, même si, à Surgères comme ailleurs, les églises qui ont été les instruments de ces accroissements ont eu à se défendre contre les empiètements des successeurs des donateurs.

L'aumônerie de Saint-Gilles

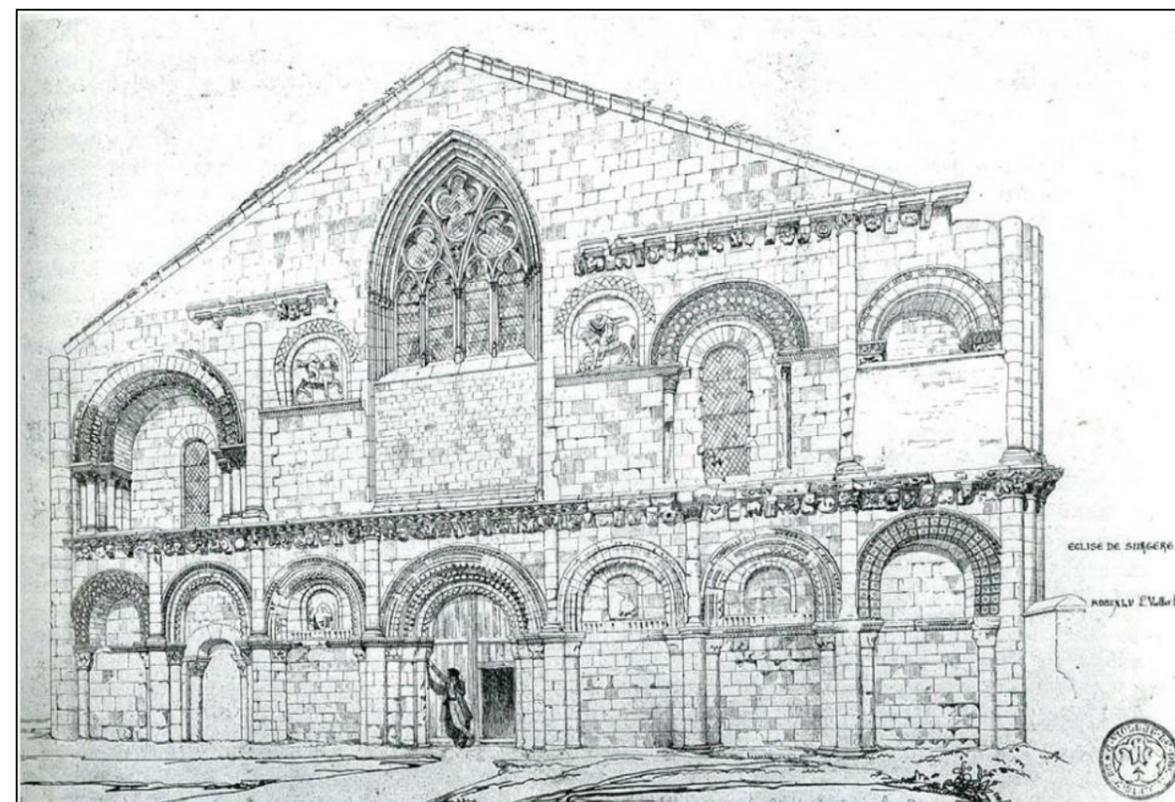
C'est vers 1105 que le comte de Poitiers Guillaume le Jeune fonde la maison aumônière de Saint-Gilles, dans une partie de sa terre. La mission de l'établissement est définie dans une notice rédigée peu après la fondation : "un hôtel pour loger les pauvres et recevoir les malades et les faibles"; un acte de procédure du XV^e siècle précise d'autre part que les pauvres y sont reçus, chauffés et nourris. Ce dernier document fait connaître en outre les services religieux : "de fondation, dans cette maison aumônière, chaque jour deux grands messes, matines, vêpres et toutes les heures canoniales et les vigiles des morts sont célébrées et chantées, avec tout autre service habituel pour une église cathédrale ou collégiale". L'église est donc desservie par un collège de chanoines. Quant au supérieur, il est dit le plus souvent prieur, exceptionnellement commandeur. Nous n'avons aucune indication sur le recrutement du collège, sur les biens donnés à la fondation ni sur le rôle éventuel de l'aumônerie dans l'extension de la ville.

Par contre, des aperçus significatifs font entrevoir une prospérité certaine de l'établissement. Ainsi, en 1313, une composition financière entre un représentant du roi et un prieur - au sujet d'une imposition sur les dernières acquisitions de la maison - met en évidence de nombreuses donations, à une époque qui ne se signale pas particulièrement pour sa générosité envers les églises. L'aumônerie a reçu des terres, des prés, des vignes, des "mottes", des maisons, des bois, des cens, des rentes en monnaie et en blés, l'ensemble représentant 74 livres de rente annuelle. Certains articles se situent hors de la châtellenie, notamment à la Rochelle, à Tonnay-Boutonne, près de Saint-Jean-d'Angély, à Chabanais. Quelques années plus tard, en 1326, quand le pape Jean XXII procède à une levée de subsides sur les églises de la province de Bordeaux, le "prieur de la maison aumônière de Saint-Gilles de Surgères" est le plus fortement taxé de l'archiprêtré de Surgères : 60 florins d'or, trois fois plus que le "prieur de

Saint-Pierre de Surgères pour lui et son collègue", qui ne doit que 20 florins d'or, alors que le prieur de Sainte-Marie ne contribue que pour 5 florins.



aquarelle de Bourdeau
milieu XIXe



La façade de l'église Notre-Dame d'après Viollet le Duc (1845)

Le rayonnement de Saint-Gilles s'exprime par le nombre de "maisons" dépendantes, dont les plus anciennes qui soient connues sont "la maison de Saint-Gilles" de Nantilly (commune de Marsilly), qui détient plus de huit quartiers de vignes dans le Grand Fief d'Aunis en 1246, et la "maison de Saint-Gilles" d'Andilly qui dispose de plus de six quartiers dans le même fief à la même date et est le mieux pourvu en vignes des établissements ecclésiastiques de la paroisse. Une "maison de Saint-Gilles du Cormenier" reçoit en mai 1269, d'un seigneur de Chizé, un droit de chauffage, de construction pour des maisons et deux moulins à vent et de "panage" pour la nourriture de vingt porcs, dans la partie de la forêt d'Argenson qui dépend de son château, c'est-à-dire l'actuelle forêt de Chizé. Nous n'avons aucune autre information sur cette dépendance de Saint-Gilles de Surgères ; actuellement le nom de Saint-Gilles est attribué à un écart de la commune de la Revêtizon, sis en limite méridionale de cette commune, au contact de celle du Cormenier.

Le port du Gué-Charrau

En 1311, Guillaume Maingot et un commissaire du roi Philippe VI ordonnent la création "port d'utilité publique" pour transporter leurs vins ou autres "biens" de leurs terres de Surgères au port du Gué-Charrau, où le grand chemin de la Rochelle à Saint-Jean-d'Angély franchit le ruisseau venant de Surgères, et le creusement d'un "canal pour ce port", parmi des terrains bas marécageux, plus ou moins régulièrement inondés à la saison des pluies. Nous ne savons rien du déroulement des travaux, En 1332, une vingtaine d'années après la signature de la convention, le canal permet le passage de "barques en aiolles et charrières" pouvant transporter de 6 à 8 tonneaux de vin, du Gué-Charrau à Chalon, dans la paroisse d'Ardillières ; au-delà, entre Chalon et le Vergerou, on utilise des embarcations plus importantes acceptant de 12 à 13 tonneaux.

Cependant des difficultés d'un autre ordre surgissent : les bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, qui entretiennent à grands frais la navigabilité de la Boutonne pour le transport de leurs vins, prennent ombrage d'une concurrence qu'ils s'efforcent d'annihiler, notamment par voie de procédure. En 1345, le roi ordonne alors la destruction de toutes les installations, avec interdiction d'aménager tout autre port sur la Charente, les marais devant retourner à leur état antérieur pour prévenir toute incursion ennemie.

Quelques constatations tirées de la toponymie

Surgères, signifierait en première approche *sur la Gères* : le nom de la rivière et celui de la ville sont à l'évidence liés. Le *castrum surgeriacum* (mentionné en 992) ayant été implanté par le duc de Poitou à proximité des sources de la rivière, certains font dériver *Surgères* de *surgere*, *sourdre*. D'autres évoquent le nom de *girum* nommant le marais vers lequel se dirige la Gères.

L'analyse des toponymes portés au cadastre de 1823 permet de reconnaître un grand nombre de termes d'origine féodale et de fondations médiévales, indices qu'il est possible de comparer ensuite avec les données de l'enquête de terrain :

Motte Souvenir de fortifications féodales : *Rue des Mottes* (section D1), *Le Mottay* ? (section F1).

Fief : Les anciens fiefs sont évoqués : *Fief des Minimes* (sections C2 et C3), *Fief Margat* (C2), *Fief Chaillé* (B3), *Fief derrière le village* (A2), *Fief des Pierres Plates* (A2), *Fief Barrabin* (E1), *Fief de Gautrut* (F1), *Fief de la Grange* (F1 et G3), *Fief de Charcognai* (ou *des Charcogniers*) (E2), *Fief Chérize* (E2), *Vieux Fief* (Le Pérot)(G3). On sait que *la Bardonnière* est également un fief et une seigneurie.

Moulin : des moulins à eau ou à vent figurent en plan ou comme appellation de quartiers : 2 moulins (section B2), *Moulin de Chaillé* (B3), *Gautrut* (F1). En outre, sur la Carte de Cassini, de 1750, on relève 3 moulins à eau sur la Gères (à Cornet, au pont de Saint-Pierre, en amont de La Grange) et au moins 5 moulins à vent.

Grange : Les granges appartenant à des ordres religieux : *La Grange* (appartenant aux Minimes) (F1). *Terres de Saint-Pierre* indique une propriété des chanoines de cette église.

La structure urbaine

La ville de Surgères doit sa structure à quatre créations médiévales : Saint-Pierre, le *castrum*, Saint-Gilles et le bourg neuf du 13^e siècle, dont il reste à identifier l'emplacement. Le bourg médiéval est donc organisé en nébuleuse autour de ces noyaux dispersés dont la motte castrale n'est qu'un des éléments.

Les routes ont modelé cette structure médiévale. Surgères a toujours été un carrefour de routes. Une route antique Nord-Sud y a notamment été repérée. Dans ce pays d'Aunis, les itinéraires sont contraints de contourner l'antique *Golfe des Pictons*, autrefois à caractère maritime, mais aujourd'hui occupé par le Marais Poitevin. Au Moyen Age, l'un de ces chemins menait à Saint-Jacques-de-Compostelle, selon l'itinéraire suivant : Luçon – Marans – Benon (Prieuré de la Grâce-Dieu) - Surgères – Fontaine des Pèlerins – Breuil-la-Réorte - Saint-Jean-d'Angély – Saintes –

Talmont, etc... La *fontaine des Pèlerins*, principale source de la Gères, et l'Aumônerie de Saint-Gilles sont situées sur ce chemin.

Le quartier de Saint-Pierre, dont on connaît l'antériorité historique, montre encore une structure de route en étoile, distincte de celle qui s'est structurée autour du *castrum* de Surgères.

Une première liste d'édifices patrimoniaux

Eglise Notre-Dame

Incluse dans l'enceinte du château, l'église Notre-Dame est fondée en 1097 par Hugues Maingot et sa femme Pétronille et donnée aux moines de l'abbaye de Vendôme en 1098. Façade, murs latéraux et chœur du 12^e siècle. La nef, saccagée vers 1472, a été remaniée à la fin du 16^e siècle. Endommagé pendant les Guerres de Religion et la Révolution, l'édifice est redécouvert par Prosper Mérimée en 1841 lors de ses tournées d'inspection et fait dès lors l'objet de diverses campagnes de restauration par les services des Monuments Historiques. La façade romane richement sculptée et large de 23 m, caractéristique du 12^e siècle, est l'un des plus célèbres exemples du roman d'Aunis et Saintonge. Façade consolidée en 1880, clocher dont la partie supérieure a été restituée en 1904 (cloche classée de 1787). Crypte à deux niveaux avec caveau des seigneurs de Surgères et fresques 16^e siècle.

Immeuble classé monument historique : liste de 1862

Église et ses abords : comprenant les terrains à l'intérieur de l'enceinte fortifiée et, entre cette enceinte, les deux routes qui bordent sur les côtés Nord et Ouest la place du château et la promenade qui borde la même place sur les côtés Est et Sud (parcelles 542 à 546, 973, 977, 978, 980 à 999, section D du cadastre).

Immeuble en site classé : 22/01/1938

Ancien Château

Ancien *castrum* Surgeriacum implanté au 9^e siècle. Enceinte, tour isolée et porte Renaissance

Immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : 27/02/1925

Actuellement, parc de la Mairie (cf. DRAC, Inventaire des jardins remarquables).

Motte féodale

A l'intérieur de l'enceinte et proche de son mur de courtine, restes de la butte artificielle de 10 m de hauteur créée pour porter le premier donjon de bois du 10^e siècle (tour de guet dominant la région). Elle était entourée d'un large fossé. Restes du donjon qui s'était écroulé sous le règne de Charles X et avait été en partie restauré par M. de La Rochefoucauld, avec permission du roi.

Enceinte fortifiée médiévale

Fortification, de forme elliptique, de 600 m de circonférence, renforcée de 20 tours, édifiée au 12^e siècle, démolie sur ordres de Louis XI en 1472, refaite au 16^e siècle par Charles de Fonsèque (en 1576). La hauteur des murs de courtine est aujourd'hui réduite. Les douves (20 m de large) étaient arrosées par la Gères. L'enceinte était doublée d'une seconde muraille extérieure, située au milieu des fossés, mur dont les bases existent encore sous la promenade de marronniers. Une des tours porte une tourelle d'horloge ; claveau de fenêtre daté de 1768. Les maisons qui remplissaient l'espace de l'enceinte ont disparu.

Tour dite Tour Hélène

Cette tour est un vestige du château de pierre édifié par les seigneurs de Surgères au 12^e siècle. Le château était flanqué de 8 tours semblables à cette tour, aujourd'hui isolée. Le logis, qui a remplacé le donjon de bois, s'étendait de cette tour jusqu'à la muraille au fond du jardin. L'appellation *Tour Hélène* est un hommage récent à Hélène de Fonsèque, muse de Ronsard.

Porte fortifiée

Au nord, ouvrant sur le bourg, porte fortifiée, rebâtie ou restaurée par Charles de Fonsèque en 1576 (inscriptions). Elle est constituée d'une porte cochère et d'une entrée piétonne. Des traces de rainures révèlent l'existence d'un double pont-levis. L'étage est un corps de garde qui a servi de prison. Deux autres prisons étaient aménagées derrière le porche.

Porte Renaissance

Devant la Mairie, portique à 3 portes de style Renaissance du 17^e siècle qui était incorporé au mur recoupant l'espace du château en deux bayles (ou cours) intérieur et extérieur. La construction du portillon de gauche est beaucoup plus récente. L'ouvrage porte les armes peintes des Maingot et des La Rochefoucauld. Grilles ouvragées.

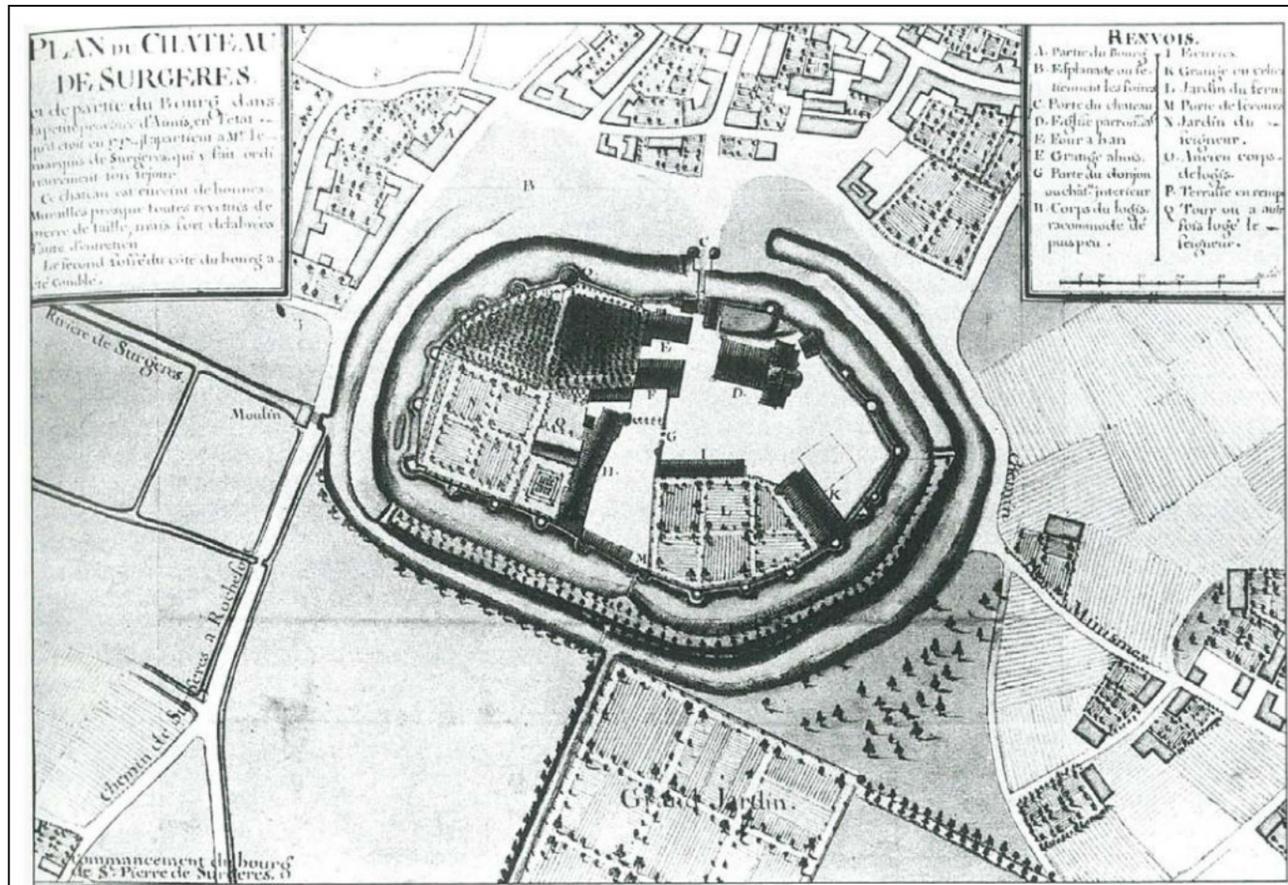
Mairie

Ancienne demeure seigneuriale des 16^e et 18^e siècles, construite avec les pierres du vieux château, vendue à la Ville en 1856 par la veuve du Baron Coupé, dernier propriétaire du château et de ses dépendances. Ce château fut construit par Charles de La Rochefoucauld sur des bases anciennes (salles voûtées de l'ancien logis du château en niveau de cave). Une remise, située derrière l'église, en dépendait.

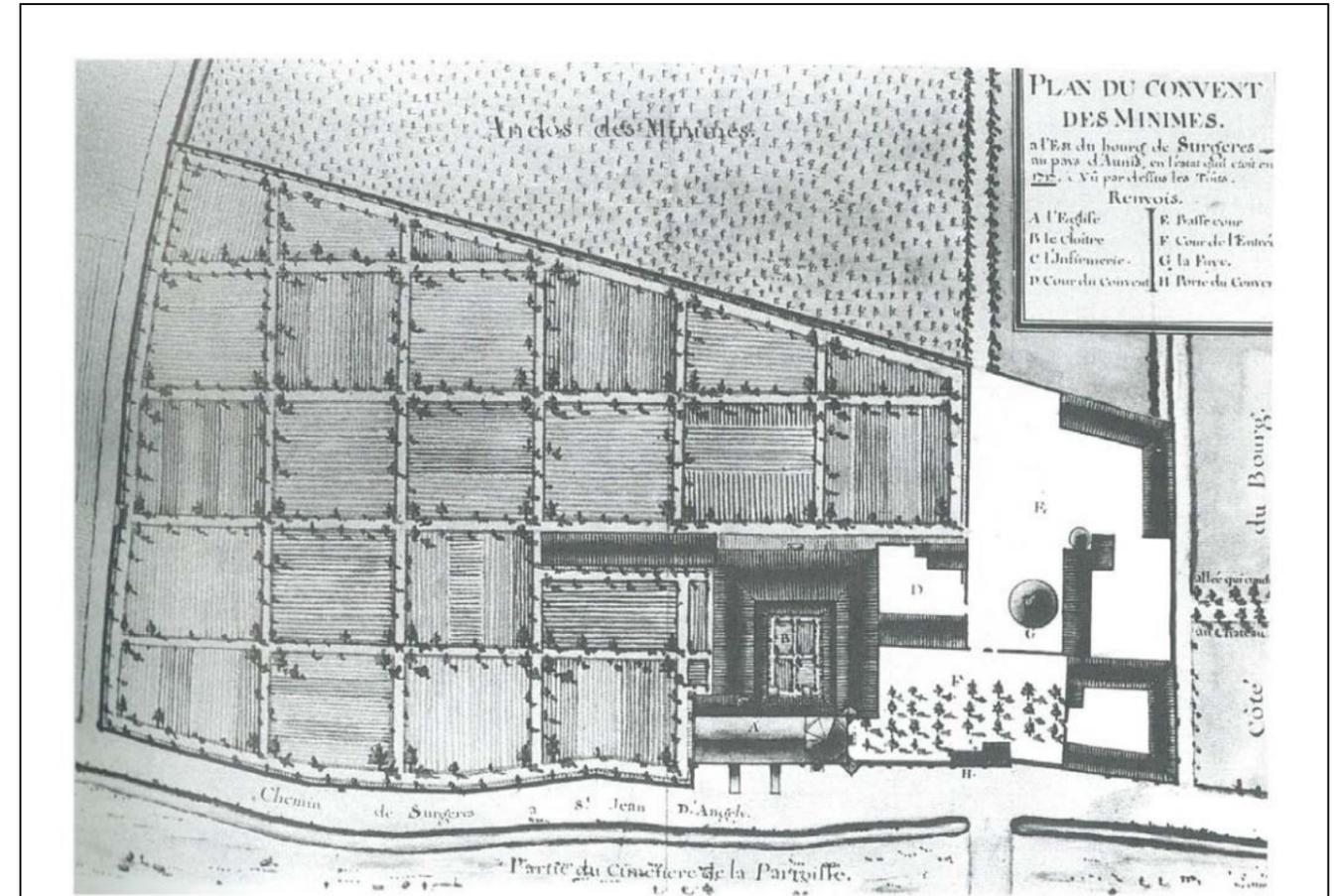
Kiosque à musique (disparu)

Reconstruit en fonte en 1913, il a été supprimé en il en subsiste le socle qui abrite les vestiges d'un édifice circulaire

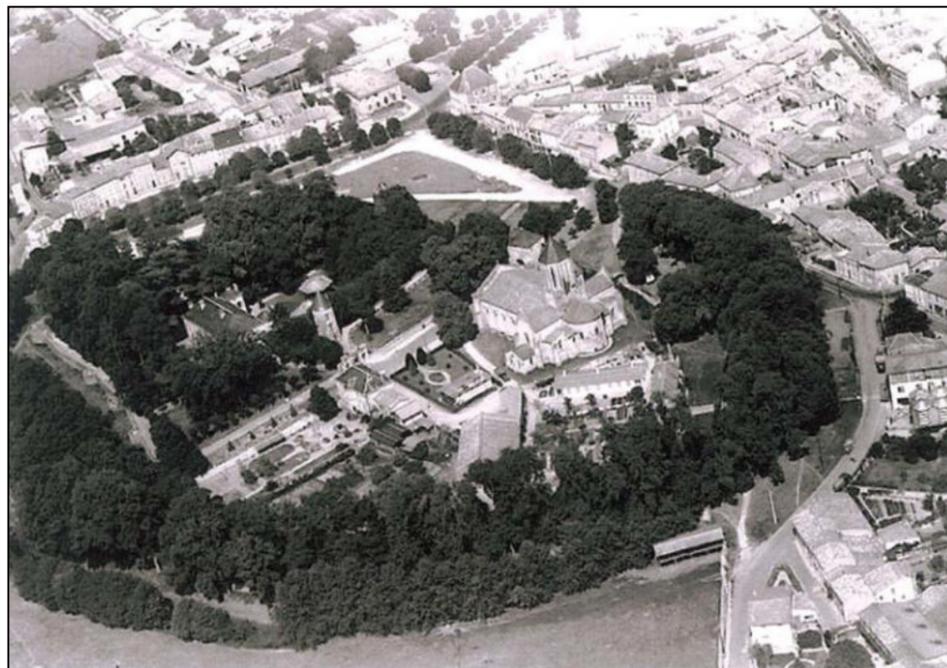
ancien.



Plan du château de Surgères d'après Masse (1717)



Plan du couvent des Minimes d'après Masse (1717)



Ancienne Intendance ou demeure du Régisseur

Bâtiment du 17^e siècle qui appartenait aux La Rochefoucauld, occupé par la Gendarmerie, aujourd'hui par un centre social et culturel.

Ancien collègue

Ancien collège fondé au 17^e siècle, occupé aujourd'hui par la Poste.

Prieuré de Saint-Gilles

Eglise collégiale dédiée à Saint-Gilles et cloître figurent sur un plan de 1717. Des vestiges de cette chapelle existent en face de l'entrée du cimetière. Charles Masse indique que le prieuré était fortifié. Vendus à la Révolution à un privé (1791), les bâtiments du prieuré sont démolis au 19^e siècle. Il subsiste, conservée à la Mairie, une inscription datée de 1717.

Hospice ou Aumônerie Saint-Gilles

En 1083, Guy-Guillaume IX duc d'Aquitaine, fait don au prieuré d'une maison afin d'y établir un hôpital destiné à recueillir les vieillards nécessiteux de la région. Placée sous la protection de Hugues Maingot, cette fondation prit le nom de Maison aumônière de Saint-Gilles. En 1603, les Minimes reprennent le prieuré et reconstruisent la chapelle. Situé sur un des chemins du pèlerinage vers Compostelle, cet hospice est tenu par les Minimes, ordre religieux qui occupait le Prieuré Saint-Gilles voisin, aujourd'hui détruit. Il subsista 750 ans, comprenant mur d'enceinte du 11^e siècle et chapelle ruinée du 15^e siècle. Les deux établissements des Minimes ont eu pour conséquence le développement d'un *faubourg* de Saint-Gilles sur le chemin allant à Saint-Jean d'Angély. (cf. dossier DRAC Inventaire). Mur Nord percé de 5 fenêtres hautes et étroites, porte aux claveaux ornés sur la façade Ouest. Les vestiges actuellement visibles font l'objet d'une protection ISMH.

Aumônerie Saint-Gilles ou chapelle des Minimes : les murs de clôture et les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments qui constitue l'aumônerie, ainsi que le sol des parcelles contenant des vestiges archéologiques (cad. AM 46, 118, 178) : inscription par arrêté du 23 juillet 2004.

Eglise Saint-Pierre

Ancienne église bâtie pour être une collégiale. Elle était autrefois à la tête d'un archiprêtré. Elle est restée l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Surgères, communauté restée distincte de Surgères jusqu'en 1850. Elle est démolie en 1840, une route nouvelle traversant l'ancien cimetière. Quelques vestiges de ses soubassements subsistent.

Presbytère de Saint-Pierre

Petite maison connue comme étant celle de l'ancien Prieur de Saint-Pierre.

Chapelle de l'école Jeanne d'Arc

Elle appartenait au château (moulin à eau). Le volume intérieur est recloisonné. A l'angle extérieur du bâtiment, subsiste un culot sculpté d'époque médiévale, figurant une tête.

Marché

Cet édifice remplace des halles anciennes (figurant sur le cadastre de 1823) vendues comme bien national en 1793. Le bâtiment étant délabrée en 1838, la municipalité entreprend sa reconstruction. Deux salles à l'étage accueillent l'une le théâtre, l'autre la salle de la bourse. Ce bâtiment en pierre est inauguré en 1842. A la suite d'un incendie, la partie antérieure est reconstruite en 1885 en structure métallique. Un réaménagement du quartier et une restauration sont entrepris en 2001 par la SEMDAS (Opération Ilot des Halles, Alain Gry architecte).

Gare de chemin de fer

1857 : arrivée du chemin de fer (ligne Poitiers - La Rochelle).

Ancienne Mairie et Justice de Paix

Place de l'Europe. Construite en 1822-1823 sur l'emplacement de l'ancien collège, c'est aujourd'hui le bureau de Poste.

Maisons de maîtres

Il existe plusieurs maisons de maîtres, dont les façades en pierre sont remarquablement décorées (rue Audry-de-Puyravault notamment). Elles sont dues à des négociants de Cognac, bouilleurs de crus. Le décor comporte souvent le portrait sculpté, bien caractérisé, des propriétaires. Existence de chais.

Ancien Hospice

Il existait un hospice à la porte du bourg, dont le souvenir s'est perpétué dans la dénomination de rue de l'Hospice.

Maisons avec caves anciennes

Dans toute une partie du bourg, les maisons comportent deux ou trois étages de caves superposés (exemple : maison du Café Français).

Cayenne

Lieu d'hébergement du compagnonnage. L'Union Compagnonnique de Surgères a été créée en 1889. Maison des Compagnons, avenue Gambetta.

Lavoir public

Construit en 1910.

Bains-douches (détruits)**Ancien abattoir municipal**

1877-1878. Remplacé en 1955, il accueille aujourd'hui une salle de réunion nommée *Salle du Lavoir*.

Ensemble d'habitations à bon marché La Fourmi

Réalisé en 1924.

Coopérative laitière de Surgères

Avenue François Mitterrand. Une fromagerie existait déjà en 1886. La laiterie coopérative a été créée en 1894. La station laitière de Surgères a été créée en 1902, à la demande de Pierre Dornic. Une Ecole Professionnelle de Laiterie est créée en 1906, devenue ENIL en 1944 puis ENILIA en 1987. Les bâtiments d'origine ont été très transformés par l'adjonction de différents corps de bâtiments au gré du développement de l'usine. En 1955, la laiterie est agrandie : un nouvel atelier est construit sur les plans des architectes Ch. Pavid et W. Barbey de Cognac (Charente). En 1957, elle est l'une des six plus grandes laiteries coopératives d'Aunis avec une production supérieure à 60000 hl de lait. Une unité de concentration de lait, édifiée vers 1980, ne sert plus actuellement que de magasin de stockage. A la même époque ont été bâtis une autre unité pour la fabrication de caséine et de concentré qui, elle, fonctionne toujours, et le bâtiment des chambres froides.

Caséinerie de l'Union coopérative des caséineries

avenue de la Gare.

Laiterie industrielle et caséinerie de Surgères

17 route de La Rochelle. Laiterie coopérative créée en 1894. Extensions en 1955.

Usine de moteurs

Usine de moteurs de la Société Surgérienne de Constructions, fondée en 1918, puis SACM, actuellement Wärtsilä SACM Diesel. 21, rue de la Gare. L'usine est abandonnée en 1992.

Voie antique

Des vestiges d'une voie d'époque gallo-romaine sont situés au Sud de la commune, dans les bois, à la limite de la commune de Saint-Germain-de-Marencennes.

Temple protestant (édifice disparu)

Il a été détruit en 1635 comme nombre d'autres temples de la région à cette époque. Son emplacement est inconnu. A ce sujet, il faut signaler qu'il existe encore une *rue des Huguenots* et qu'au nord de la commune passe un *chemin des Rochelais* qui a été voie de passage des Huguenots contraints d'émigrer.

2 – ANALYSE DU PATRIMOINE URBAIN

La composition de la commune

De ce long processus historique de croissance urbaine, il subsiste de nombreux témoins. Le territoire communal est aujourd'hui composé de quatre parties ou ensembles que l'on peut distinguer et décrire de la manière suivante :

Le centre bourg

Situé plus exactement au nord de l'ensemble de l'Ancien Château (des remparts contenant l'église Sainte-Marie, la Mairie et la Médiathèque) le centre bourg de Surgères est principalement centré sur le carrefour des rues Audry-de-Puyravault et Gambetta avec, au sud-ouest, la place de l'Europe et, au nord-est, la place du marché.

L'esplanade nord du château constituant un vaste espace tampon, important réservoir de stationnement pour l'hyper centre marchand. L'esplanade sud du château, à l'est de la Gères, jusqu'à Saint-Pierre, est un vaste espace de loisirs et de détente.

Les faubourgs

Ils sont principalement au nombre de trois, très différents.

- Le faubourg Saint-Pierre au sud de l'avenue de Saint Pierre qui se partage ensuite en deux : la route de Rochefort, d'une part, et la rue de la Gères, prolongée par les rues Raimond Péraud et de l'Abbaye, d'autre part.
- Le faubourg Saint Gilles à l'est.
- La zone industrielle à l'ouest axée sur l'avenue François Mitterrand en direction de la route de La Rochelle.

La partie nord de la ville étant très limitée par la voie ferrée, elle n'a pas développé de faubourg dans cette direction. Les deux premiers faubourgs présentent une structure ancienne, le troisième est de composition très récente (deuxième moitié du XX^{ème} siècle).

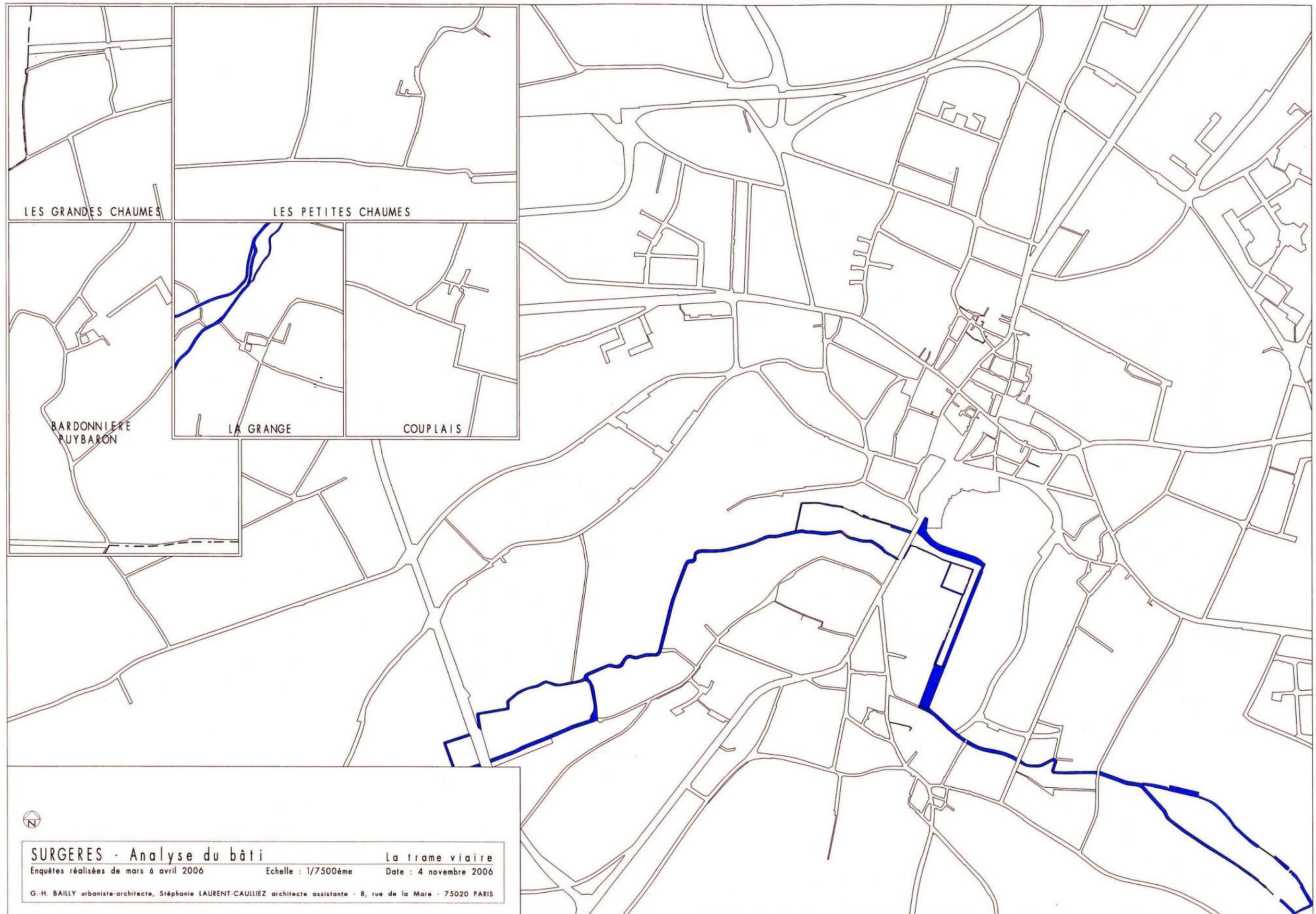
La traversée de la Gères avec son accompagnement semi rural

La Gères coulant du sud-est vers le sud-ouest, traverse la commune à mi distance du centre bourg et du faubourg de Saint-Pierre. Ruisseau variant entre 2 et 3 m de large, il se partage en plusieurs canaux après un élargissement à l'est du faubourg Saint-Pierre, et décrit une longue boucle vers le nord pour alimenter un quart des douves du château.

Quasiment tout au long de sa traversée urbaine, la rivière reste bordée d'espaces urbanisés, mais peu construits : grande esplanade urbaine au sud du château ; ensembles de jardins familiaux, de part et d'autre de son cours ; le caractère marécageux et inondable de ces terrains les rendant inconstructibles a favorisé la préservation en centre ville de vastes espaces libres de qualité.

Les fermes, les écarts et la campagne environnante

Au-delà de la tache agglomérée, la commune présente plusieurs grandes fermes isolées : Cornet, Charcognier, la Boissonnerie, le Colombier, généralement organisées autour d'une cour centrale ainsi qu'un ensemble de hameaux regroupant d'anciennes habitations d'ouvriers agricoles : les Grandes et Petites Chaumes, la Grange, Couplais, Puybardon...



La trame viaire patrimoniale

En ville

La trame viaire est principalement marquée par le croisement des deux axes :

- l'axe nord-est – sud-ouest de Poitiers à Rochefort : rue Ollivier Brillouet, rue Gambetta, avenue Saint-Pierre et route de Rochefort, qui offre un embranchement sud vers Saintes : rues de la Gères et Raimond Péraud,
- l'axe sud-est – ouest d'Angoulême à la Rochelle : rue du Faubourg Saint-Gilles, rue: Audry de Puyravault et avenue François Mitterrand qui offre un embranchement nord-ouest vers Nantes : rue Eugène Biraud, et route de Marans.
- Ces deux axes viennent tangenter, l'un au nord, l'autre à l'ouest, l'enceinte du château au-delà de ces anciennes douves

Ces axes ont un parcours en baïonnette dans le centre bourg et se partagent en plusieurs voies qui forment les principales rues historiques du centre bourg :

- la rue Jules Ferry, la rue du Veco et l'avenue de la libération qui doublent la rue Audry de Puyravault,
- la rue Bersot, la rue Paul Bert, la rue des Trois Frères Nadeau qui doublent la rue Gambetta.

Ces rues sont relativement étroites, présentent des tronçons rectilignes relativement courts entrecoupés de légères sinuosités. Elles sont généralement bordées de maisons à l'alignement, mis à part quelques hôtels particuliers en retrait de leur cour d'honneur.

Deux places animent ce coeur de ville : la place de l'Europe du Marché,

Dans les faubourgs

On retrouve la même structure de voies anciennes dans les faubourgs, notamment

- à l'est : la rue Basse et le début de la rue Barrabin,
- à l'ouest les rues des Marronniers, Gillois, Pépinière,
- au sud à Saint-Pierre, rue des Toiliers, rue Raimond Péraud, et surtout l'ensemble des rues de l'Abbaye, Saint-Michel, Chervette et du Midi,

Entre ces secteurs assez anciens, la ville présente des rues de part et d'autre de la Gères en direction des écarts et des barreaux de liaison, généralement d'origine rurale ou de création plus récents dont les constructions à l'alignement alternent avec les constructions en retrait sur cour, d'autres implantées latéralement sur mitoyen (généralement de la fin du XIXème ou début XXème siècle), et des maisons isolées (pavillonnaire de la seconde moitié du XXème siècle).

De part et d'autre de la Gères

Des anciens chemins ruraux subsistent en ville pour desservir les intérieurs d'îlot (impasse des promenades, passage Nallet...) ou pour rejoindre, depuis des voies anciennes, les bords de la Gères, pour traverser la rivière (rue de l'Abreuvoir, chemin des Minimes), ou desservir les jardins familiaux (au bout de la rue du Lavoir ou de l'impasse des Mottes, depuis la rue Martin Luther King...).

Dans la campagne

Mis à part les grands axes, les routes secondaires et chemins de campagne ont des parcours assez sinueux, rarement rectilignes, souvent en baïonnette pour contourner les champs.

Les hameaux, au contraire, présente une structure très similaire au centre historique et aux coeurs de faubourgs anciens, rues étroites bordées de maisons à l'alignement, sur mitoyen ou en fond de cour, avec généralement des placettes de hameaux issues souvent des carrefours élargis (Puybardon, la Grange..).

La trame parcellaire patrimoniale

En centre-ville et dans les faubourgs

Trois types de parcellaire (en dehors de l'enclos du château) sont visibles au sein de ces secteurs urbains anciens :

- parcellaire étroit, carré et entièrement bâti ou en lanières parfois profondes, support des maisons de ville et des petites maisons de faubourg
- parcellaire plus large et plus carré ou rectangulaire, support des immeubles, hôtels particuliers équipements publics du centre-ville,
- enfin, de grandes emprises : terrains d'assiette du château, d'hôtels particuliers avec parc, d'anciennes fermes, ou des usines ou des équipements récents.

De part et d'autre de la Gères

On trouve également des grandes parcelles non bâties (esplanades) ou plus petites et régulières : les jardins familiaux

Dans la campagne

Les grandes parcelles, support des anciennes fermes, se trouvent aujourd'hui divisées en plusieurs lots. Les corps de bâtiments de ces fermes sont également partagés en plusieurs logements, les cours sont de la même manière découpées pour offrir un jardin

L'homogénéité du bâti urbain

Implantation

Parmi les éléments de patrimoine :

- 304 sont à l'alignement dont 2 sur passage privé, 2 parcelles traversantes et 53 en angle de rues
- 100 sont sur cour, 2 accolés au bâtiment principal, 54 sur mitoyen et 12 en fond de parcelle et seulement 2 isolés.

Hauteur

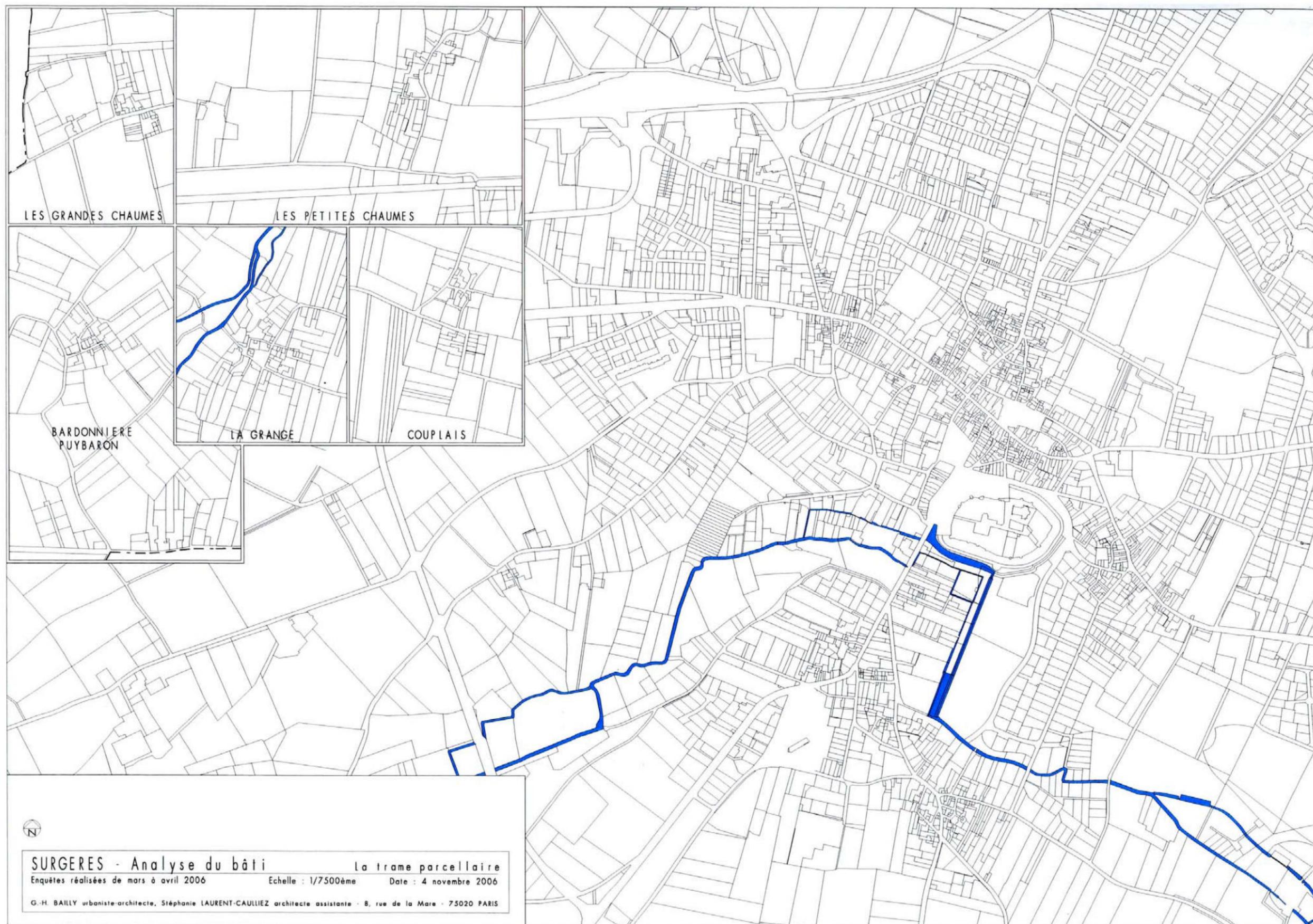
Les éléments de patrimoine les plus élevés sont au nombre de 11 à R+3 dont 5 à R+2 + attique, 210 à R+2 dont 33 sans attique (177 à R+1 + attique), 293 à R+1 étage droit (dont 30 R + attique) et dont 24 avec un comble à lucarnes, 40 cas de bâtiment à rez-de-chaussée d'origine agricole. Soit 212 bâtiments avec attique, plus de 35% des éléments de patrimoine.

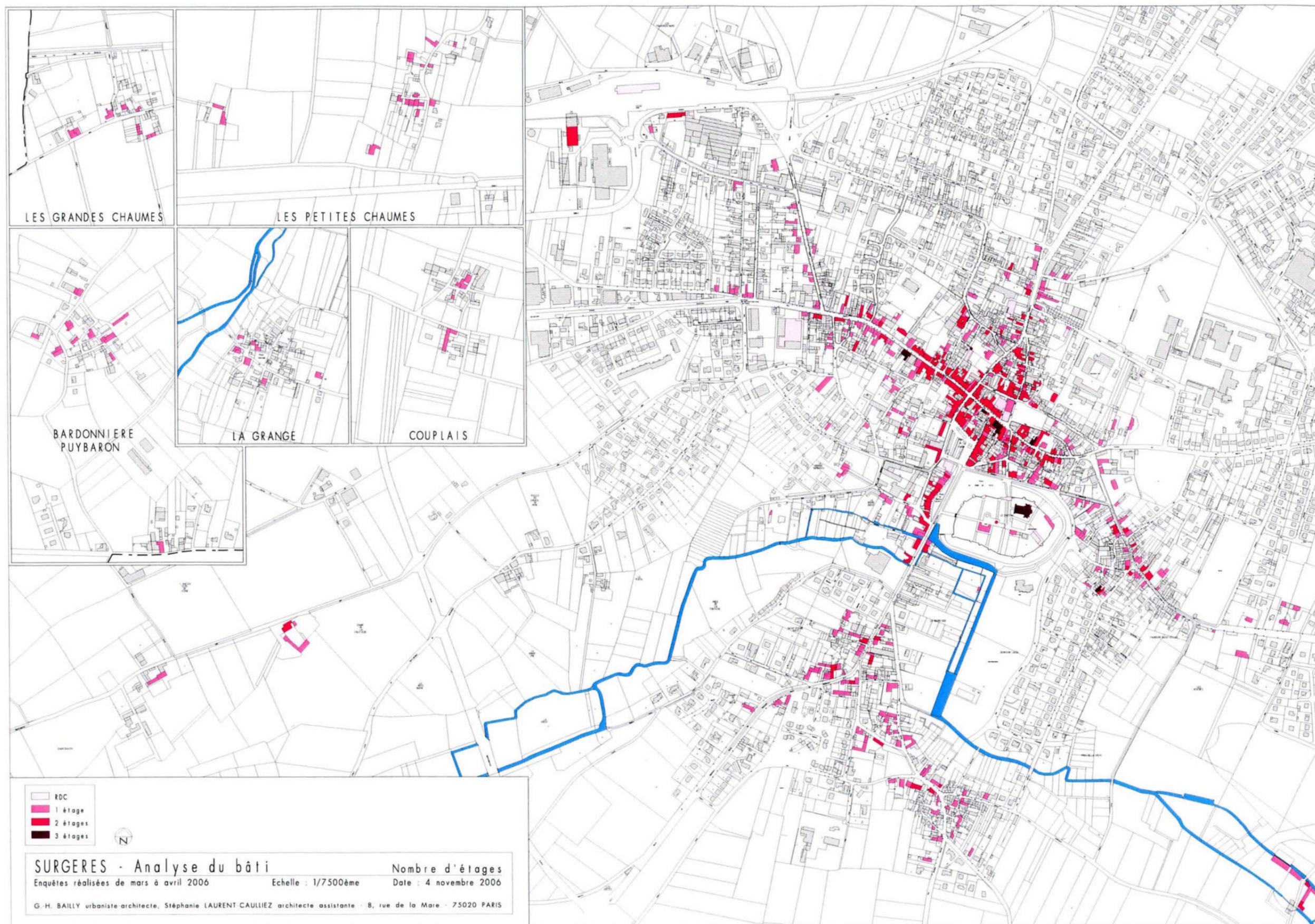
L'occupation du bâti patrimonial

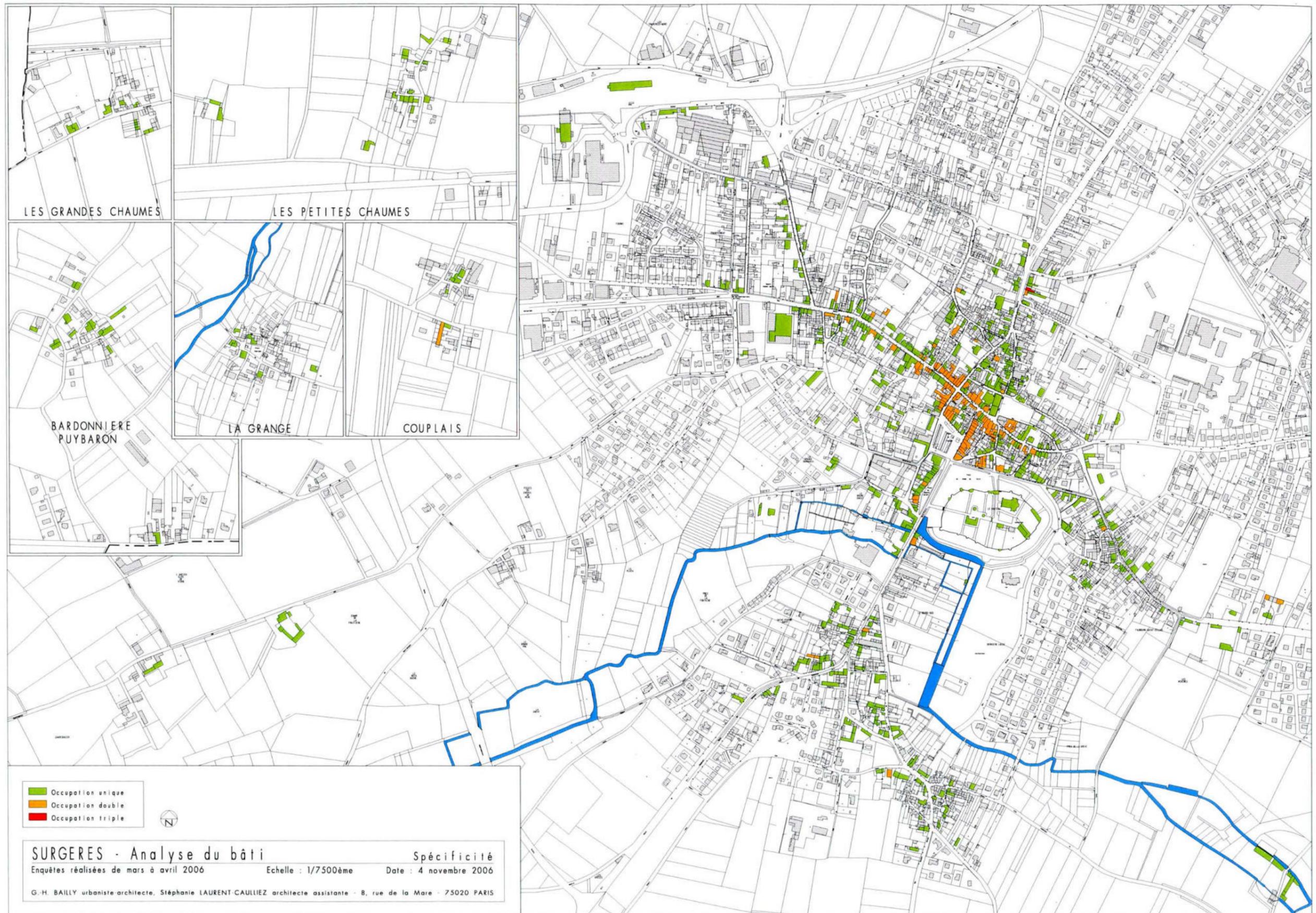
Sur les 573 éléments de patrimoine 471 ont un fonction unique, 101 une double fonction et 1 avec une triple fonction. Parmi les bâtiments à fonction unique, on trouve 336 bâtiments essentiellement consacrés à l'habitat, 25 consacrés à des équipements (publics ou privés), 5 bâtiments dédiés à la fonction hôtelière, 2 au commerce, 12 à usage d'entrepôts, 9 de bureaux, 10 de garages (boxes à voitures), 6 d'annexes et 33 sont vacants en totalité.

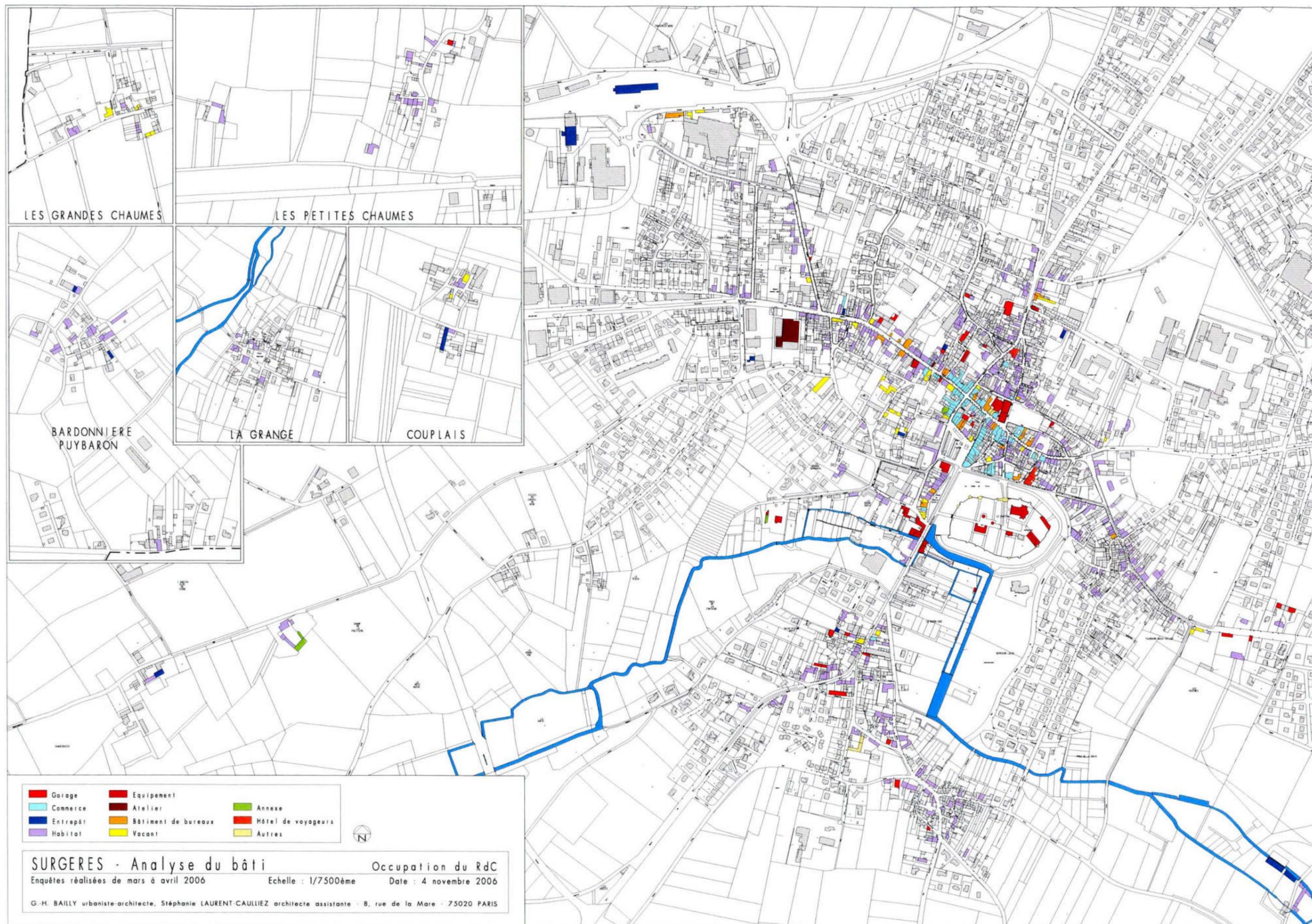
Parmi les bâtiments à fonction double, l'occupation des étages est pour 80 d'entre eux de l'habitat dont 2 partiellement vacants, et pour les 21 autres, les étages sont entièrement vacants. Les occupations des rez-de-chaussée pour ces 101 bâtiments se partagent en : 69 commerces, 10 garages, 14 bureaux, 1 atelier, 2 entrepôts, 1 équipement et 4 vacances.

Le bâtiment abritant une triple fonction est occupé à rez-de-chaussée par un commerce, et à l'étage par des bureaux et de l'habitat.









3 – ANALYSE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

L'inventaire patrimonial

573 éléments du patrimoine bâti ont été retenus et relevés (ceux qui ont fait l'objet d'une fiche descriptive). Pour autant les maisons anciennes de Surgères ne se limitent pas à ce nombre. En effet, certaines d'entre elles ont été tellement transformées ou si mal restaurées qu'elles ont perdu à tout jamais toute trace de leur architecture d'origine. Souvent banalisées au point de ressembler à des constructions récentes sans caractère ni proportions, elles n'ont pu être retenues pour faire l'objet d'une fiche. Pourtant, quelques-unes d'entre elles semblent représentées dans le cadastre napoléonien ; la seule ancienneté n'a pas été retenue comme critère d'appartenance au patrimoine architectural de Surgères

Ainsi, alors que l'on s'attendrait à constater un tissu patrimonial continu le long des rues anciennes du centre historique et des faubourgs, rencontre-t-on des groupes d'éléments patrimoniaux discontinus, des éléments épars. Le lien patrimonial entre ces éléments ou groupes d'éléments, qui les unit cependant, est davantage de l'ordre du patrimoine urbain et paysager que strictement architectural.

La nature du bâti patrimonial repéré

Le patrimoine monumental

- Le château :

Il est surtout représenté par le château, son enceinte et les bâtiments que cette dernière enserme : l'église Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, le logis du Régisseur le portail Renaissance, etc...

- Le marché couvert :

Situé en plein centre-ville et équipement majeur représentatif de son activité commerciale, il s'ouvre sur la place de la République.

- La Poste :

Située aussi en plein centre-ville, elle domine la place de l'Europe

- L'ancienne Aumônerie Saint-Gilles :

Le long du faubourg du même nom, à l'angle du chemin des Minimes et presque en face du cimetière, c'est un monument qui, restauré, pourrait tenir son rôle monumental dans la ville.

- La gare :

La gare SNCF joue également un rôle important dans le paysage monumental de la ville.

Quelques locaux d'activités agricoles ou industriels d'intérêt patrimonial ont également été repérés, notamment les bâtiments qui portent la mémoire de l'économie locale (laiteries, caséineries, Société Surgérienne de Construction Mécanique, entrepôts SNCF, anciens abattoirs...).

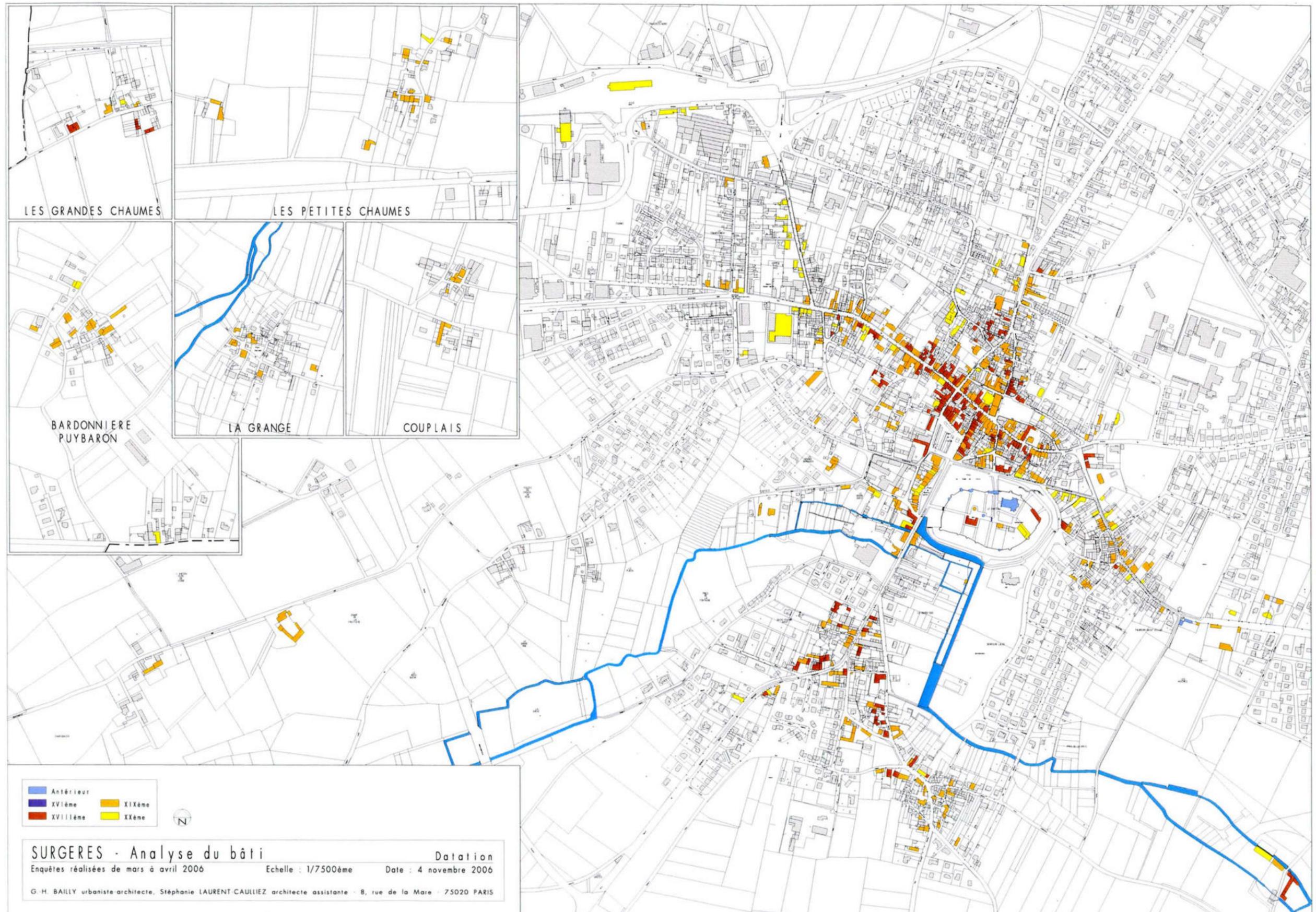
- Les puits et petits édifices dans la ville (patrimoine non cadastré) :

Sans être véritablement monumentaux, les puits sont fréquemment présents dans les rues et cours de Surgères et constituent, par leur multiplicité et leur variété, une caractéristique patrimoniale de la ville.

Le patrimoine banal

Le terme banal employé ici n'a rien de péjoratif ; il s'agit simplement d'exprimer le patrimoine non monumental. L'essentiel du patrimoine est composé de maisons, de maisons de ville (maisons avec locaux d'activité à rez-de-chaussée), de petits immeubles.

Certains parmi ces éléments patrimoniaux, notamment les hôtels particuliers avec leur cour et leur parc, ne sont pas dénués d'une certaine monumentalité.



La datation

Les plus anciens

Mise à part l'église, le portail Renaissance, les tours de rempart du château et l'Aumônerie (6 édifices au total), les maisons et maisons de villes qui paraissent les plus anciennes semblent dater du XVIII^e siècle (26 de la 1^{ère} moitié, 143 de la 2^{ème} moitié) et de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle (69). Pour la plupart, un polygone les représente dans le cadastre napoléonien apportant la preuve de leur ancienneté.

L'essentiel du patrimoine

Mais la grande majorité des éléments du patrimoine architectural, dans leur aspect extérieur, date de la 2^{ème} moitié du XIX^e (246) et du début XX^e siècle (72), soit 318 sur 573 : 55,5%.

Le XX^e siècle

Pour autant, le XX^e siècle de l'entre deux guerres et de la seconde moitié du siècle n'est pas absent du patrimoine architectural surgérien ; il a laissé également des œuvres notables qui méritent d'être signalées (10 au total).

La typologie architecturale

Les types rencontrés sont les suivants :

Médiéval et Renaissance

Il est illustré par l'église Notre Dame et l'Aumônerie Saint-Gilles, pour ce qui concerne le patrimoine religieux, et par les remparts du Château pour l'architecture militaire. Seul le portail Renaissance dans l'enclos du Château témoigne de ce type.

Classique

Les maisons et maisons de ville classiques (72) se caractérisent généralement par la forme particulière des baies (arcs surbaissés, linteau délardés, petit étage d'attique éclairé par des œils-de-bœuf, corniche en génoise).

Néoclassique

Le type néoclassique (172) est représenté par des façades en pierre de taille, aux baies plus rectangulaires ; l'attique aussi devient carré, les décors de modénature (pilastre, encadrements de porte d'entrée, corniche moulurée...) témoignent également de ces caractéristiques stylistiques.

Eclectique

La grande majorité du patrimoine surgérien appartient à cette catégorie (300). Trois types d'architecture éclectique sont repérables à Surgères :

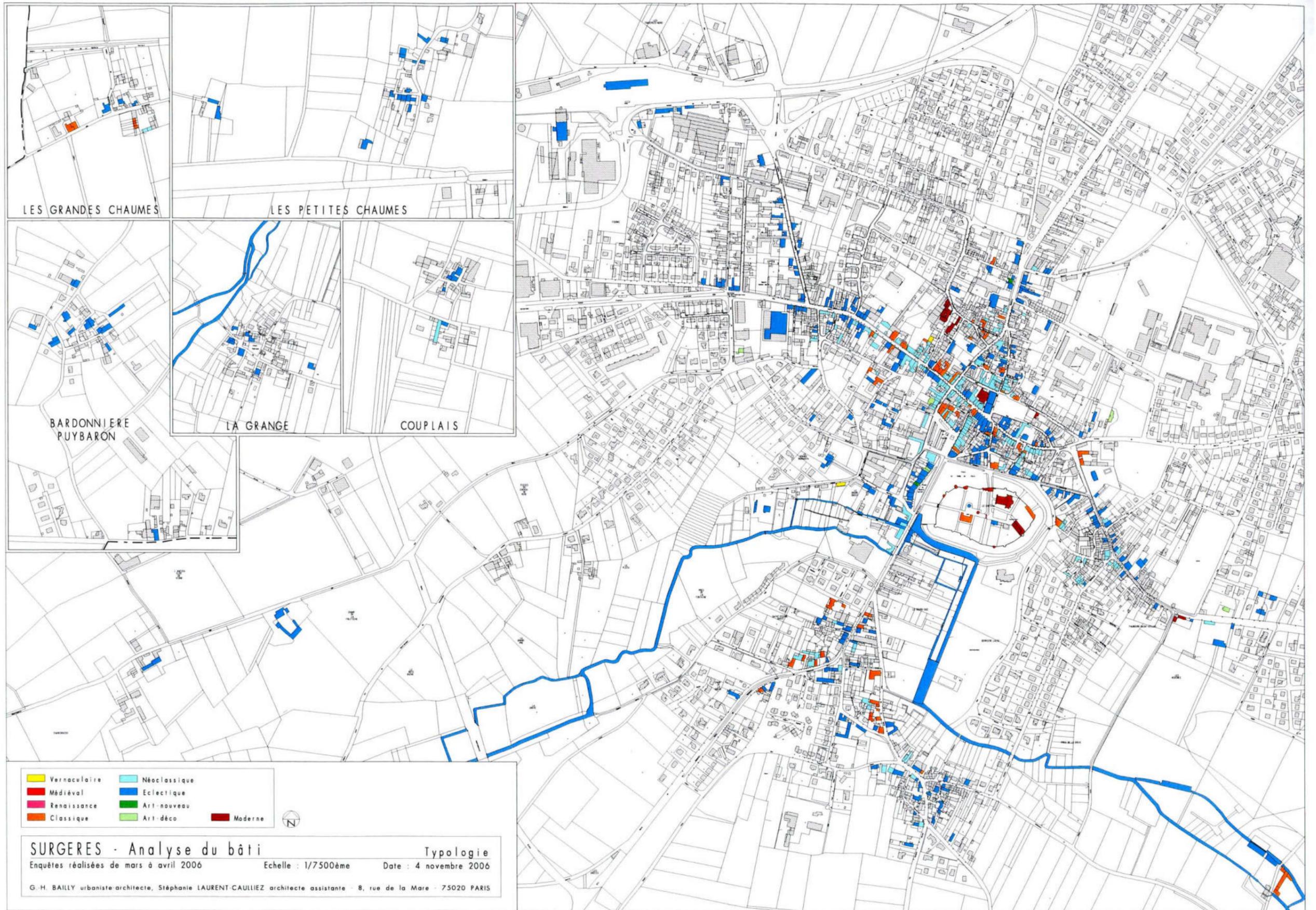
- Le type traditionnel urbain très proche du style néoclassique ; il s'agit de maisons en moellons enduits (au mortier de chaux) à chaînages, encadrements simples des baies et petite corniche en pierre de taille ; la toiture est en tuile canal.
- Le type traditionnel rural ; il s'agit de construction généralement proches du type traditionnel urbain sauf que les enduits au mortier de chaux sont plus sommaires, réalisés « à pierre vue », et pour les bâtiments agricoles, la présence de poteaux, poutres et bardages en bois ; cette façon économique d'enduire vaut également pour les mur de clôture.
- Plus riche, le style éclectique néo-Renaissance ou néoclassique de certaines maisons et hôtels particuliers en pierre de taille présente souvent des décors sculptés très importants et d'une rare qualité ; certaines constructions de l'époque 1900 ont privilégié la couverture en ardoise avec faitage et épis de toit.

Art Nouveau, Art déco et Moderne

Peu d'éléments de patrimoine pertinents (2 1900, 6 Art déco et 6 « modernes »), si ce n'est un ensemble urbain de la reconstruction d'après la seconde guerre mondiale et deux éléments plutôt anecdotique de l'Art Déco.

Architecture « contemporaine »

Le patrimoine surgérien est également illustré par quatre réalisations récentes qui témoignent d'une réelle qualité architecturale.



Types Médiéval et Renaissance

Eglise



Portail Renaissance

Aumônerie



Remparts et Tours



Type Classique

Détails

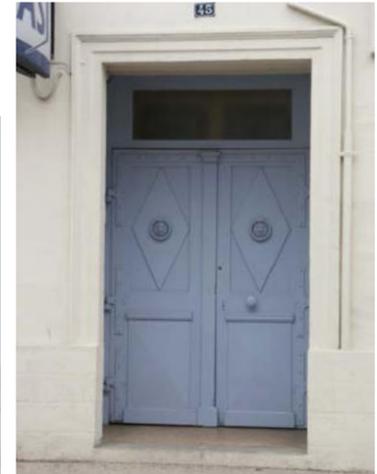


Exemples



Type Néoclassique

Détails



Exemples



Types Eclectiques - Traditionnel urbain



Types Eclectiques – Néoclassique



Détails



Exemples



Types Eclectiques – Néo-Renaissance

Détails



Exemples



Autre Type Eclectique



1930 - 1950



Type Moderne



L'architecture industrielle



La spécificité architecturale

Malgré les différences stylistiques qui ont marqué chaque époque de construction, le centre-ville historique, le cœur ancien des faubourgs et certains hameaux ou fermes isolées présentent des constantes architecturales fortes qui dépassent d'ailleurs les limites communales et dont l'origine peut être trouvée auprès d'une culture, d'une pratique et de la production de matériaux régionaux.

Ce sont ces constantes architecturales qui confèrent à la ville la grande homogénéité urbaine qu'on lui reconnaît.

Les formes et matériaux de toiture

Dans leur grande majorité, les constructions surgériennes sont couvertes par une toiture à 2 pans de faible pente (399 sur 573 éléments patrimoniaux, soit 69%) ; les maisons d'angle de rues bénéficient souvent de 3 pans de toiture, en croupe (70, soit 12%) ; les équipements, les bâtiments de ferme isolés, les hôtels particuliers ont la chance de posséder une toiture à 4 pans (60, soit 9%) et pour quelques-uns d'entre eux avec comble à la mansart (11, soit 2%).

Les grandes hauteurs de combles sont extrêmement rares, réservées aux tours de rempart couvertes, à quelques équipements ou hôtels particuliers.

La couverture est principalement en tuile canal « tige de botte » pour 85% ; les couvertures d'un autre matériau sont relativement rares.

L'ardoise est présente toutefois (6%) pour certains édifices éclectiques, particuliers (équipements publics hôtels particuliers).

De même que la tuile mécanique à emboîtement qui est apparue principalement avec le XX^e siècle a été utilisée pour les bâtiments de cette époque ou postérieurement pour certaines restaurations (7%)

Les matériaux de façade

La pierre est généralement le principal matériau utilisé comme élément de structure. Pour la plupart, les façades sont constituées en maçonnerie de pierre, soit en pierre de taille, soit en maçonnerie de moellons recouverts d'un enduit ; le plus souvent en maçonnerie mixte associant pierre de taille pour la modénature et les moellons enduits pour les plages de remplissage. La pierre est un calcaire dur et coquiller, de couleur beige clair et d'extraction régionale, très proche de ce qu'on appelle la pierre d'Angoulême.

Les maçonneries de moellons sont généralement enduites au mortier de chaux, laissant légèrement saillant les éléments de chaînage, d'encadrement de baies, de bandeaux filants et corniches moulurées ou en génoises. Les maçonneries de moellons des constructions rurales ou les murs-pignons aveugles, comme pour les murs de clôture, sont généralement enduits « à pierre vue », c'est-à-dire à joints beurré jusqu'au nu de la pierre. Les enduits à pierre vue sont donc une solution économique réservée aux constructions utilitaires, annexes, ou façades secondaires. Les constructions urbaines, plus confortables, étant recouvertes d'un enduit « riches », épais, totalement couvrant, et s'associant parfaitement à la pierre de taille des modénatures légèrement saillantes ou au même nu.

Les corniches à génoise sont constituées de trois rangs superposés de tuiles canal en encorbellement les uns par rapport aux autres.

La proportion des baies en façade est généralement dégressives en fonction des niveaux ; le dernier étage, correspondant autrefois aux greniers sous comble, est éclairé par des petits fenestrons d'attique, soit ovales (œil-de-bœuf) soit carrés ou rectangulaires.

Les rares constructions en briques datent du début du XX^e siècle (éclectique de type chalet).

L'architecture rurale pour les bâtiments utilitaires, agricoles, offre aussi, souvent, des éléments de structure en bois (poteaux et poutres-linteaux) ainsi qu'un bardage de clins ou des châssis persiennés en bois pour les séchoirs.

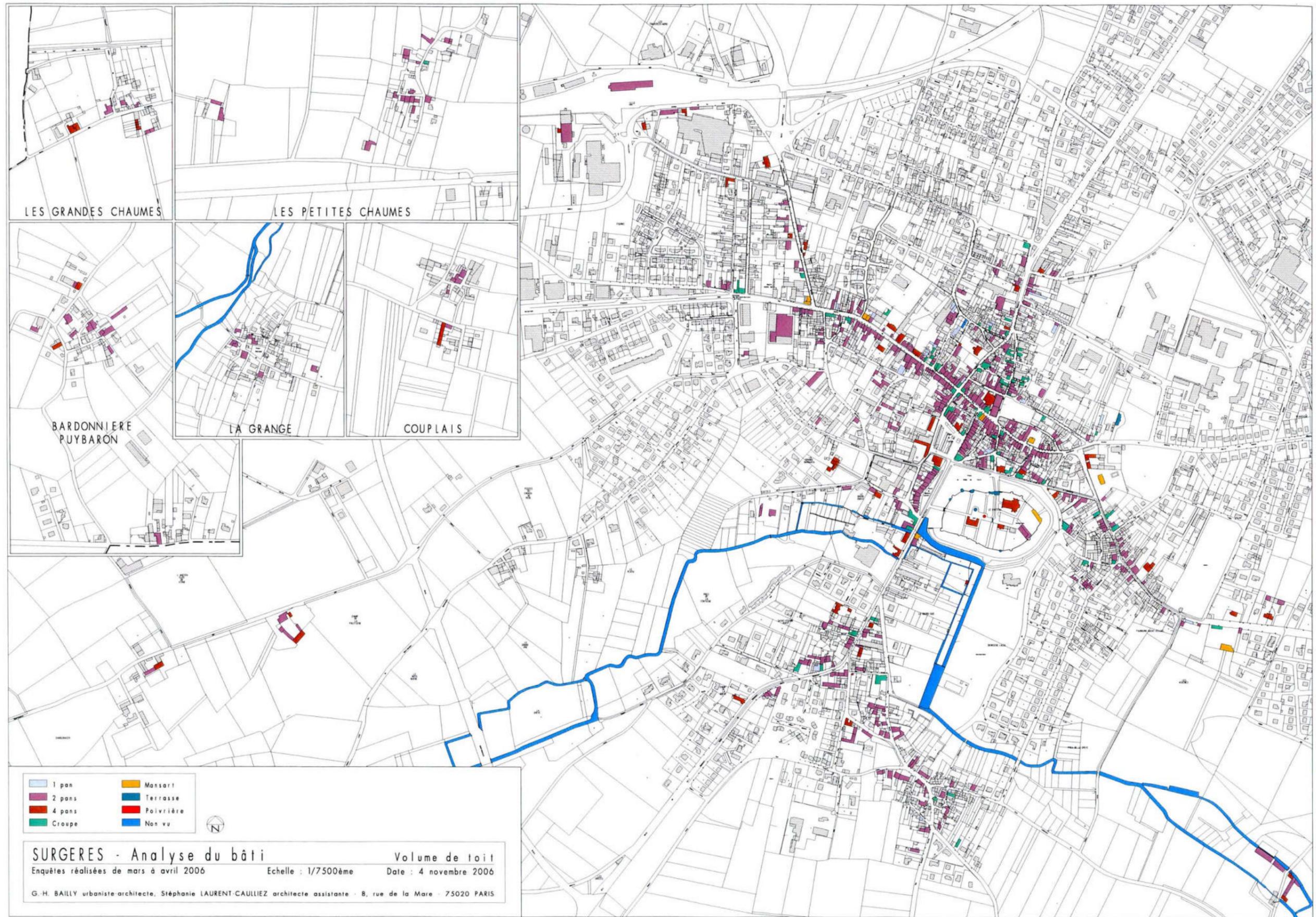
Quelques constructions du XX^e siècle font appel à une structure en béton ou parpaings enduits au ciment ou une structure métallique.

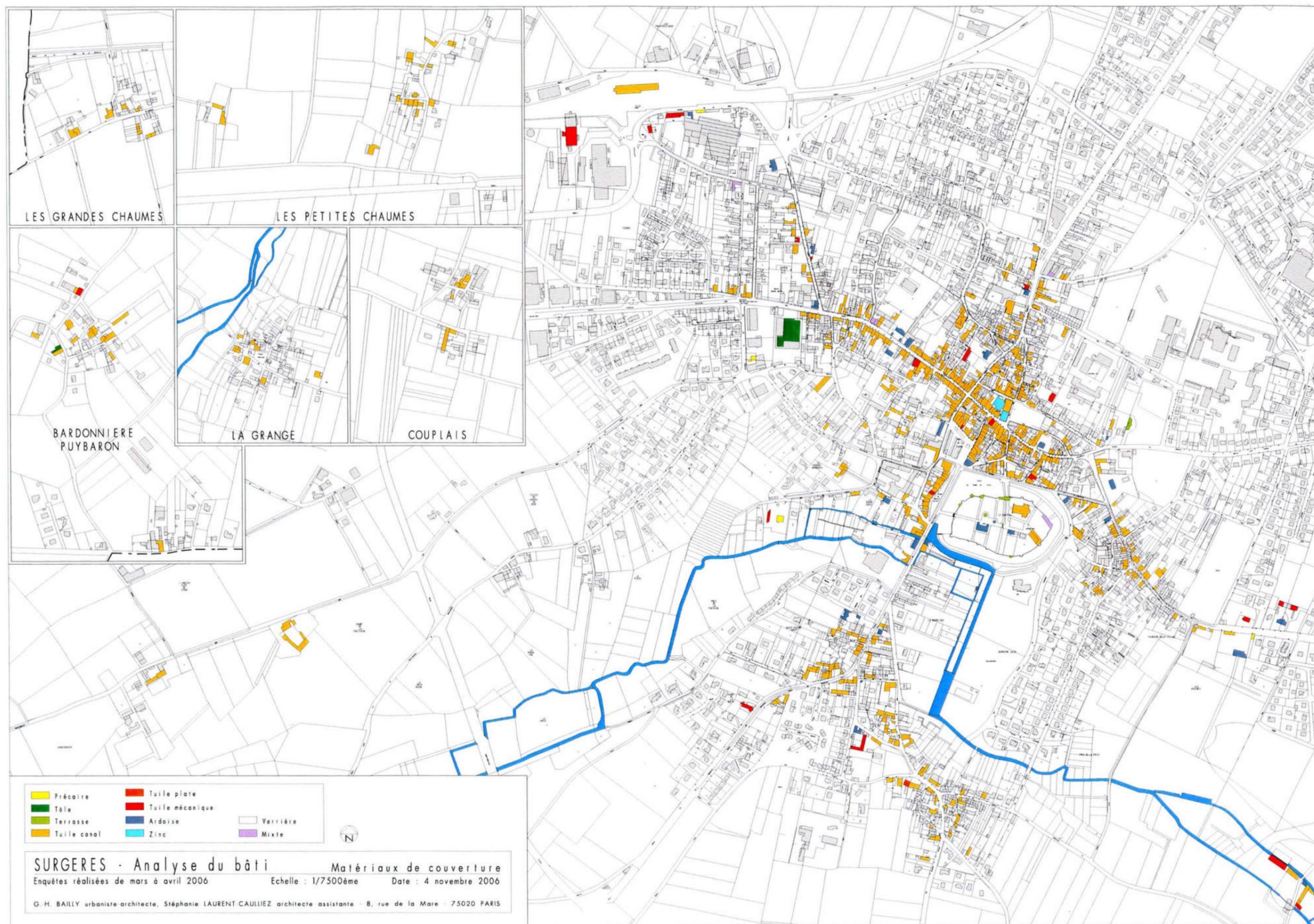
Etat des constructions

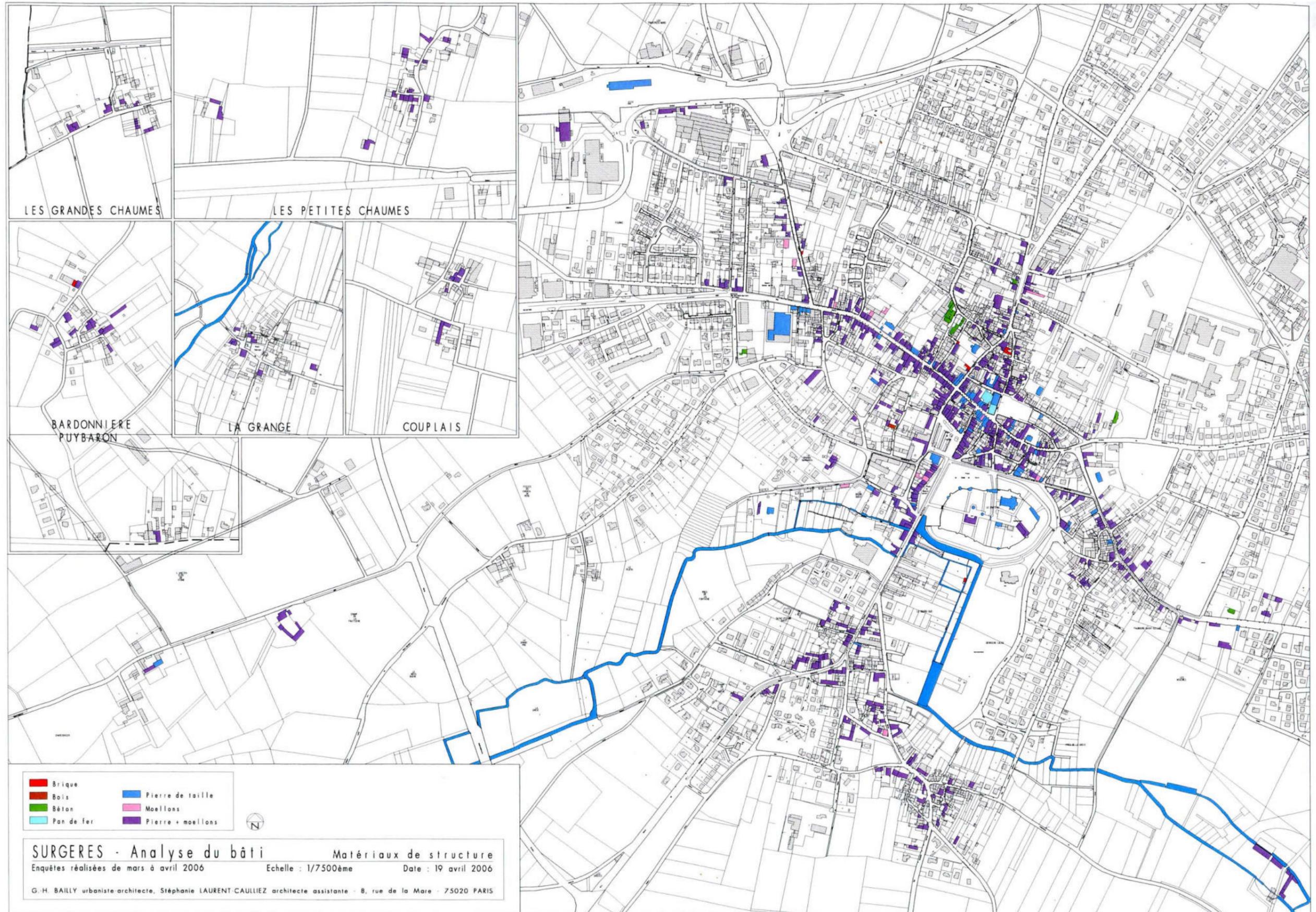
Globalement, on peut dire que les éléments de patrimoine recensés sont en bon état (353 soit 61,5%) même si certains mériteraient un ravalement. Les cas de ruines (6 au total) sont très rares (Société Surgérienne construction mécanique, avenue de la Gare ou à Couplais) ; les constructions en mauvais état sont également en très petit nombre (18). Par contre, ceux dans un état moyen, médiocre, sont plus nombreux, 195 ont été notés ainsi.

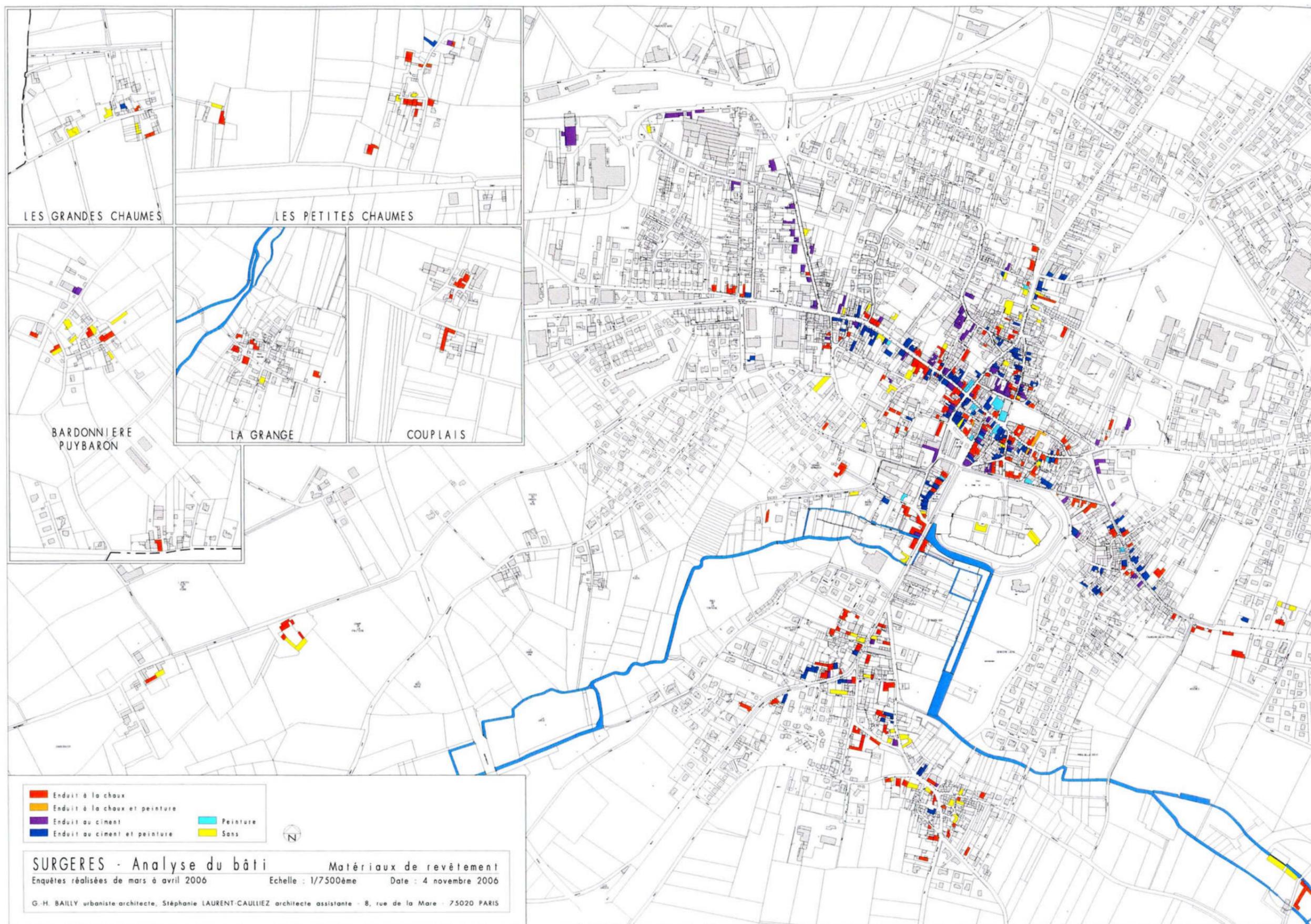


Fonds Henrard









Les Murs

Appareils

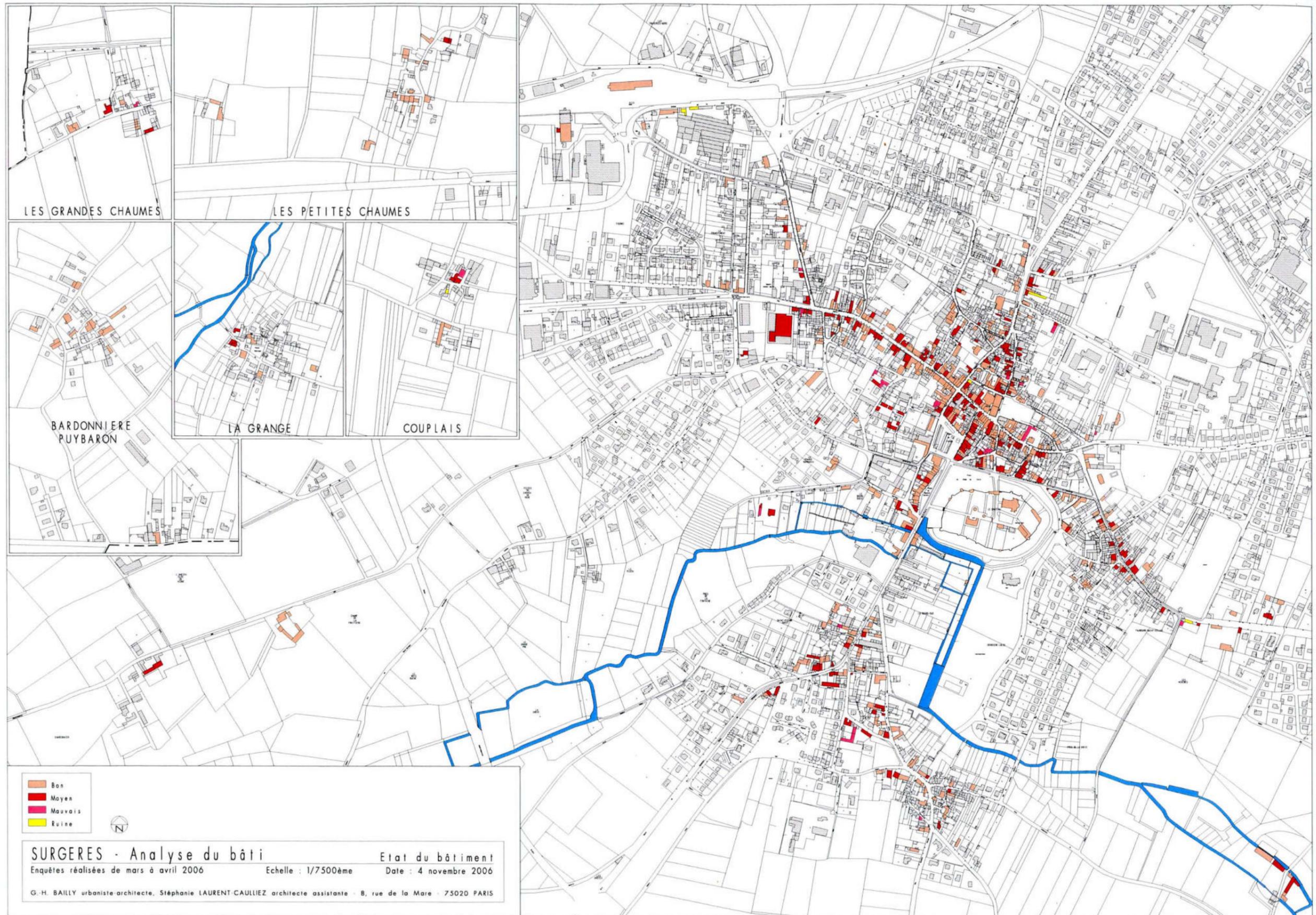


Enduits



Les Portes et Clôtures





Les causes d'altérations constatées

Les interventions dénaturantes sont souvent dues à la fois à un manque de culture sur le patrimoine architectural local, et à la fois aux effets cumulés des modes en cours, des modèles d'actualité donnés par les médias et les pratiques dérivantes de certains professionnels. Elles se caractérisent à Surgères de la façon suivante :

La « maladie de la pierre apparente »,

C'est une mode qui se développe rapidement, par mimétisme des premières maisons qui, pour faire plus « ancien » ou « rustique » ; ont retiré les enduits et laissé apparents les moellons des maçonneries destinées à être enduites. Il semble qu'aujourd'hui des maisons toutes en pierre, même si ce sont des moellons apparents, paraissent plus « riches » que des maisons enduites, alors que jusqu'il y a encore 50 ans, les maisons enduites à modénature de pierre de taille - « maison de ville » - paraissaient plus chiques que les constructions rurales pour lesquelles l'enduit n'était par économie qu'à pierre vue.

Les menuiseries vernies

Elles participent de la même mode ; le bois vernis paraissant plus rustique ou ancien alors que, traditionnellement à Surgères, les portes, fenêtres et volets en bois doivent être peints.

L'agrandissement de baies

C'est une des manifestation de la mode à l'inverse de la précédente, qui consiste à transformer une maison ancienne en logement « moderne » de notre époque ; ce qui entraîne, entre autres des modifications de proportions des baies anciennes : suppression des allèges, élargissements, pour éclairer des salles de séjour ou créer des accès de garages...

Les matériaux nouveaux ;

De la même mode participe l'emploi des matériaux nouveaux plutôt que les matériaux traditionnels (souvent suggérés par des professionnels peu compétents en restauration du patrimoine).

Ce fut le cas, depuis l'après-guerre, pour l'**usage systématique du ciment pour les enduits** à la place de la chaux (qui entraîne une dégradation des pierres derrière les enduits) ; dans de nombreux cas, la réfection des enduits a été l'occasion de piquer la pierre de taille des éléments de modénature et de les faire disparaître sous les nouveaux enduits. La façon de faire ces enduits est aussi parfois critiquable (à gros grains, à la tyrolienne, en faux appareil de pierre, en opus incertum principalement pour les soubassements).

Il en est de même de **la peinture sur la pierre** ; encouragée sur les enduits ciment, elle a débordé sur les éléments de modénature en pierre de taille (quand ils ne sont pas piqués et enduits). Certes, il existait sans doute, précédemment à ce phénomène, une tradition de « blanchir » la modénature de pierre de taille au lait de chaux ; ce qui renforçait la couche de calcaire protectrice du calcaire, ce que ne font pas les peintures plastiques d'aujourd'hui, bien au contraire, elles facilitent le développement de salpêtre.

Certaines toitures ont ainsi perdu leur couverture traditionnelle de tuiles canal d'origine, remplacées par des **tuiles mécaniques à emboîtement**.

De la même manière, les anciennes menuiseries sont aujourd'hui progressivement remplacées par **des menuiseries P.V.C ou aluminium** qui n'ont pas les mêmes proportions, incluent des volets roulants à coffrage parfois saillant (en supprimant volets et persiennes anciennes !) et/ou oublient de suivre la courbure des linteaux du XVIIIème siècle...

Les devantures

Les activités occupant les rez-de-chaussée des maisons de ville, dans la mesure où elles se renouvellent ou renouvellent leur devanture plus fréquemment que les façades ne se restaurent, ont davantage d'occasions de multiplier les altérations traumatisantes pour le bâti ancien : éventrements, suppression des structures, des éléments de modénature, placage de matériaux précaires, insertion de couleurs agressives, accroche en façade d'enseignes hétéroclites, apparition en façade de climatiseurs...

Les dénaturations à éviter ou corriger

Les atteintes au patrimoine sont donc diverses et variées ; elles peuvent souvent être corrigées sauf lorsqu'elles se multiplient et se cumulent au fil des interventions et finissent par gommer les caractéristiques architecturales originelles, aboutissant à des constructions banalisées qui, bien qu'anciennes, ne peuvent plus appartenir au patrimoine de Surgères.

Il convient, dans cet ordre d'idées, de s'interroger sur les réhabilitations sommaires de quelques promoteurs-gérants de logements locatifs locaux.

Le règlement de la Z.P.P.A.U.P. devra donc s'efforcer de prescrire des types d'intervention, de matériaux et leur mise en œuvre, qui permettent d'éviter à l'avenir de nouvelles dégradations du bâti ancien et invitent plutôt les surgériens et leurs artisans à participer à la mise en valeur du patrimoine dont ils sont détenteurs.

Les travaux nécessaires à la mise en valeur du patrimoine

Les fiches des éléments patrimoniaux comportent une proposition d'intervention souvent accompagnée de commentaires pour leur restauration ou simplement leur mise en valeur. Nombreux sont, en effet, les éléments de patrimoine qui sont en bon état, mais qui présentent des dénaturations de leur qualité architecturale originelle consécutives à des interventions passées qu'une nouvelle intervention pourra corriger. Plusieurs cas se sont présentés :

Les ravalements

Quand bien même la construction serait saine, des anomalies telles l'ancienneté des enduits, leur mauvaise exécution, des peintures de couleur inadaptée, la modification d'un percement ou encore l'ajout de matériaux différents de ceux existants, doivent être corrigées par une réfection du ravalement.

Un enduit fissuré, une peinture écaillée ou ancienne, ont aussi induits la mention « ravalement » dans les propositions d'intervention (cf. fiches d'enquête et base de données).

Les restaurations

Lorsqu'il a été proposé une intervention plus conséquente, c'est qu'il s'agissait de corriger un défaut plus grave, soit au niveau de la stabilité même de la construction (murs fissurés, toiture creusée...), soit au niveau de la restitution d'un état architectural originel, fortement transformé, mais toutefois récupérable.

Les réfections de devanture

Bien que certaines devantures anciennes de qualité subsistent dans le centre de Surgères, elles sont peu nombreuses et n'ont pas servi de modèle pour les aménagement commerciaux voisins. Des aménagements contemporains présentent également une certaine qualité et devrait faire école. Par contre, un grand nombre de rez-de-chaussée d'activité offre des devantures médiocres ou franchement en désaccord avec l'architecture des étages et portent atteinte à l'élément patrimonial dans lequel elles sont insérées. Ces dernières ont donc suscité une remarque dans la fiche correspondante. 58 devantures (situées à rez-de-chaussée d'un élément du patrimoine architectural) ont fait l'objet d'une proposition de réfection.

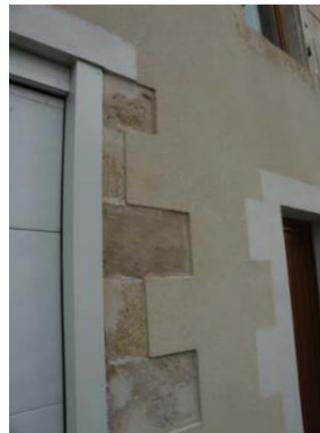
A l'inverse, sur 573 éléments de patrimoine recensés, 225 éléments en bon état (39%) n'ont fait l'objet d'aucune proposition d'intervention.

Les Dénaturations

Moellons enduits



Erreurs d'enduits



Les Dénaturations

Peintures de la pierre

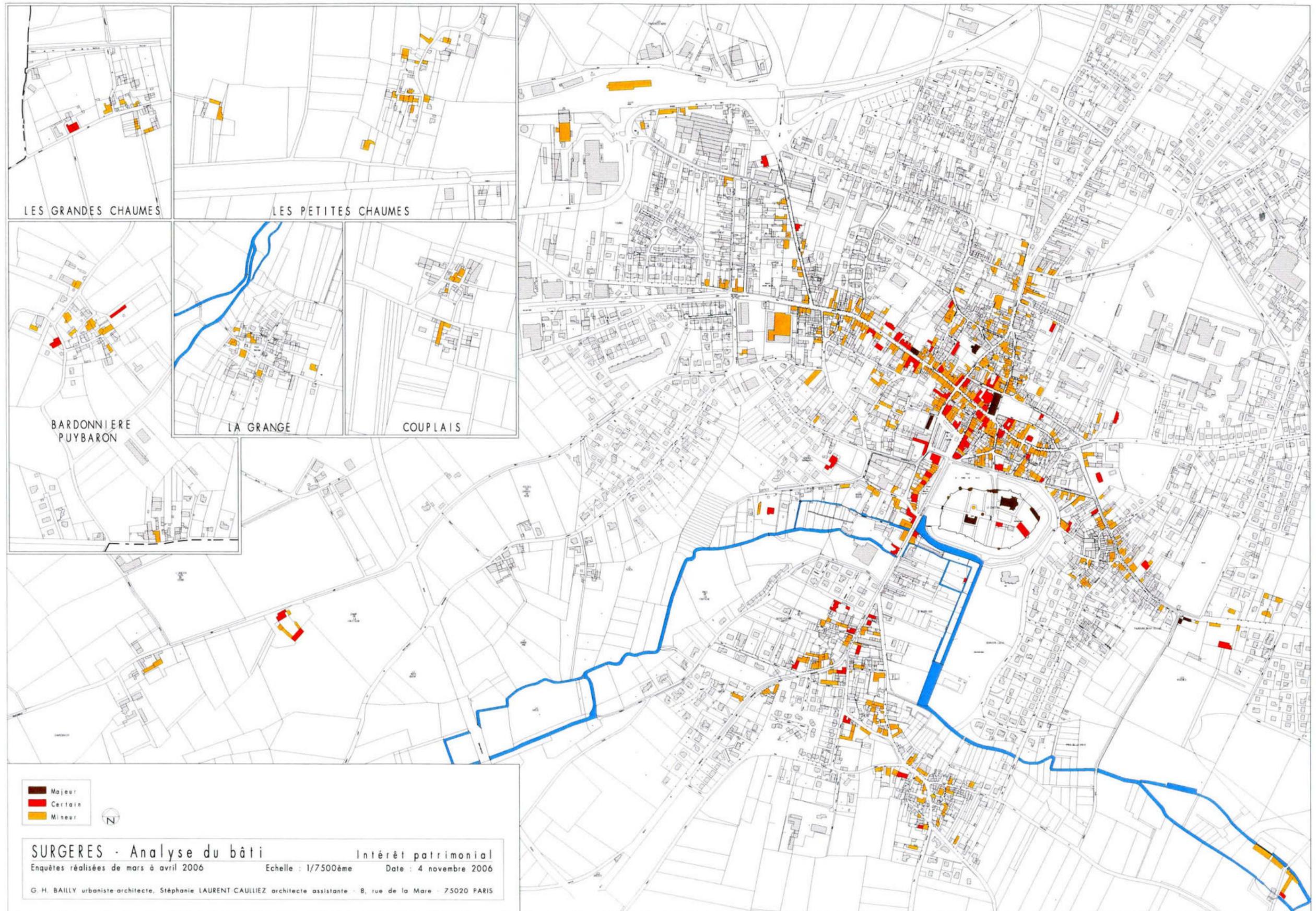


Eventrements



Fenêtres







Intérêt majeur



Intérêt certain



Intérêt mineur

L'intérêt patrimonial

Les critères de jugement

Les éléments du patrimoine architectural surgérien ont été classés en trois catégories :

- les éléments d'intérêt « majeur » : il s'agit des grands monuments généralement classés au titre des monuments historiques. Ils sont au nombre de 13
- les éléments d'intérêt « certain » sont les constructions qui représentent de façon significative une des époques de construction ou un des types de l'architecture surgérienne, qui présentent une réelle qualité architecturale intrinsèque : proportions, éléments décoratifs de qualité (sculptures, peintures, ferronneries...), qui sont rares aussi parmi les spécimens de leur type, et enfin, qui n'ont subi que peu d'interventions dénaturantes avec le temps (sinon, elles ont été déclassées dans la catégorie inférieure). L'inventaire en a repéré 89, soit 15,5%.
- les éléments d'intérêt « mineur » sont les constructions simplement caractéristiques d'un des types de l'architecture surgérienne et qui n'ont subi que des dénaturations corrigées (sinon, elles ont été déclassées dans la catégorie inférieure, c'est-à-dire sans intérêt) ; ce sont ces 472 éléments du patrimoine qui par leur nombre confèrent à la ville son caractère patrimonial.

La répartition géographique

Les bâtiments d'intérêt patrimonial majeur sont situés naturellement dans le centre-ville, dans l'enceinte du château, place de l'Europe, et sur les deux grands axes : rues Gambetta et Audry-de-Puyravault.

Les constructions d'intérêt patrimonial certain et d'un intérêt mineur se complètent pour border de façon continue les alignements bâtis principaux dans le centre-ville : places du Champ de Foire, de l'Europe, du Général Leclerc, rues Bersot, Gambetta et Audry-de-Puyravault, de façon plus discontinue le long de ces grands axes qui se prolongent à l'est : rue du Faubourg Saint-Gilles, ou se partagent à l'ouest : rue Eugène-Biraud, au sud : avenue Saint-Pierre, route de Rochefort, rues de la Grève, de l'Abbaye, Saint-Michel...avec, de fait, une plus grande concentration de la première catégorie dans le centre-ville.

Les hameaux ne sont pas non plus dépourvus d'éléments de patrimoine architectural, pour la plupart d'intérêt mineur : les Grandes et Petites Chaumes, Charcognier, Cornet, Couplais, La Grange et La Bardonnière, avec quelques éléments d'intérêt certain dans le premier et le dernier de cette liste.

Les ensembles dénaturés

Plusieurs alignements ou groupements de maisons anciennes (bien qu'inscrits dans le cadastre napoléonien) n'ont pas été retenus comme éléments de patrimoine du fait des dénaturations profondes qu'ils ont subies et qui, au regard des critères de jugement établis, nous ont incité à les déclasser : rue Basse et début de la rue de Barrabin, rues Bernard-Palissy ou de la Petite-Foire-aux-Boeufs, ou Gillois, ou encore, rue de l'Abbaye....

4 – ANALYSE DU PATRIMOINE PAYSAGER

Co-visibilité lointaine



Le vaste territoire communal de Surgères présente plusieurs types de paysage :

- un paysage urbain traditionnel de centre ville,
- un paysage urbain traditionnel de faubourg,
- un paysage urbain récent (pavillonnaire ou zone industrielle),
- un paysage semi-urbain / semi-rural,
- un paysage rural de hameau et ferme,
- un paysage rural de champs et chemins.

Nous ne nous intéressons ici qu'aux types de paysage qui présentent un caractère patrimonial pour Surgères en ce début du XXIème siècle.

Selon ces divers types, le cadre de la vue, les composantes du paysage et leur organisation sont aussi différemment proportionnés. Ces composantes sont les suivantes : le cadre bâti, la présence du végétal, la présence de l'eau, les co-visibilités, les co-sensibilités.

Par ailleurs, chacun d'eux offre des caractéristiques qualitatives et parfois aussi des dénaturations qui en atténuent la cohérence et la lisibilité.

Les relations de co-visibilité

Avec l'église

Les seules relations de co-visibilité lointaine excitantes s'établissent avec l'église Notre-Dame, seul monument dont le point haut, le clocher, émerge du tissu urbain. Les autres monuments n'entraînent que des relations de co-visibilité immédiate. Toutefois, les vues de loin sur le clocher de l'église sont rares dans la mesure où :

- peu de rues du centre ville présente une perspective ou un échappée visuelle sur le monument, si ce n'est la promenade Georges Pompidou,
- depuis les entrées de ville, le clocher est masqué par les frondaisons des grands parcs boisés ou des espaces semi-urbains / semi-ruraux,
- quant aux espaces ruraux, il n'y a que depuis la rue de l'Abbaye, au-delà du chemin menant à la ferme du Cornet, que l'on aperçoit le clocher par delà le vallon de la Gères et ses jardin familiaux.

Les relations de co-sensibilité

Par contre, les relations de co-sensibilité, d'appartenance à un ensemble historique, urbain, architectural ou paysager, s'exercent fortement au sein des entités paysagères suivantes :

Le château et ses abords immédiats

Tant à l'intérieur de l'enceinte que sur son pourtour jusqu'aux alignements bâtis ou parcelles privées qui lui font face, le Château, ses bâtiments, ses tours, son rempart, ses douves sèches et en eau, et la promenade qui permet d'en faire le tour forment un tout indissociable.

Le Paysage urbain

Rues



Places



Passages



Puits



Le paysage urbain

Les spécificités des espaces cohérents

Le paysage du centre historique a pour caractéristiques le gabarit des espaces (étroitesse des voies ou volume des places, encadrement par le bâti urbain limité en hauteur par le jeu des corniches et les toits peu pentus), leur tracé souligné par les continuités d'alignement, rectiligne ou qui serpente légèrement et permettent des vues sur l'architecture qui les borde de façon frontale ou en perspective, la cohérence de matériaux, de texture, de couleurs..., la présence monumentale qui façonne l'alignement bâti ou présente des redents ou des retraits d'alignement justifiés par la mise en valeur d'une architecture de qualité particulière (exceptions qui confirment la règle)

Dans le centre-ville

C'est ainsi que se présentent l'esplanade du Champ de Foire et le tour du Château, les places de l'Europe, de la République, du Général Leclerc, l'avenue de la Libération face au Château, les rues Gambetta, Audry-de-Puyravault, Bersot, du Minage, Paul Bert, Traverse des Trois Frères Nadeau, de la Paix, Petite Foire aux Bœufs, et le début des rues Jules Ferry, du Veco, Bernard Palissy, des Jardins, Basse, Barrabin.

Dans les faubourgs

Il en est de même des rues du faubourg Saint-Gilles, de la rue Gillois, du début de la rue des Marronniers, de l'avenue Saint-Pierre, des rues du Midi, Saint-Michel et de la rue de l'Abbaye.

Des rues de faubourgs, de formation plus récente, bordées de maisons du début XX^e siècle, alternant entre une implantation à l'alignement et en arrière de jardins, ont acquis une certaine cohérence patrimoniale ; il s'agit des rues Eugène Biraud, le tronçon est de l'avenue de la Libération, la rue de la Gères et le route de Rochefort...

La placette de la Garenne offre une image très cohérente d'un aménagement urbain caractéristique de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle grâce à l'unité architecturale des façades ou clôtures qui la bordent, au traitement de sol, et plantations malgré la variété des types d'immeubles.

Les murs et clôtures sur rues

Certaines rues et passages du centre et des faubourgs acquièrent une homogénéité par les murs de clôture (rues Barrabin, Tagaud, du Puits à Sel, passage Nallet, passage des Promenades, impasse de Puyravault...) qui assurent la continuité d'alignement.

Les altérations du paysage urbain

Ces caractéristiques du paysage urbain qui participent à construire une image forte de Surgères sont parfois appauvries par la présence intempestive d'éléments hétéroclites qui, comme les dénaturations du patrimoine architectural, viennent perturber l'image de Surgères, la brouiller, la banaliser. Ces dénaturations du paysage urbain sont de quatre ordres :

Les enseignes dans les rues commerçantes

Principalement sur les rues Gambetta Audry, Bersot et sur la place de l'Europe, un excès d'enseignes publicitaires mélangé à la signalisation routière finit par rendre un paysage illisible.

Les affiches publicitaires aux entrées du centre-ville

Les pignons aveugles disposés principalement aux carrefours d'entrée du centre-ville sont convoités par les annonceurs publicitaires ; l'effet induit de cet affichage est sans doute positif du point de vue économique, il l'est beaucoup moins quant à l'image de la ville.

La câblerie électrique et le mobilier urbain

De nombreux réseaux (électrique, téléphonique, éclairage public, sonorisation publique), ont tendance à courir le long des façades ou à sillonner le ciel des rues avec des co-visibilités parfois difficiles. Comme la présence des déchèteries sur les espaces libres de la trame urbaine.

Des constructions ou espaces inadaptés

Plus anecdotiques sont les constructions qui témoignent d'un caractère volontairement hétéroclite par rapport à leur environnement bâti ; elles perturbent l'image du centre-ville de Surgères. De la même manière, certains terrains libres, trop ouverts sur la rue, font perdre la notion de limite entre l'espace public et l'intérieur de l'îlot ; L'édification d'une clôture rétablirait l'équilibre.

Les Altérations du Paysage urbain

Espaces difficiles



Affiches



Enseignes



Les Altérations du Paysage urbain

Mobiliers

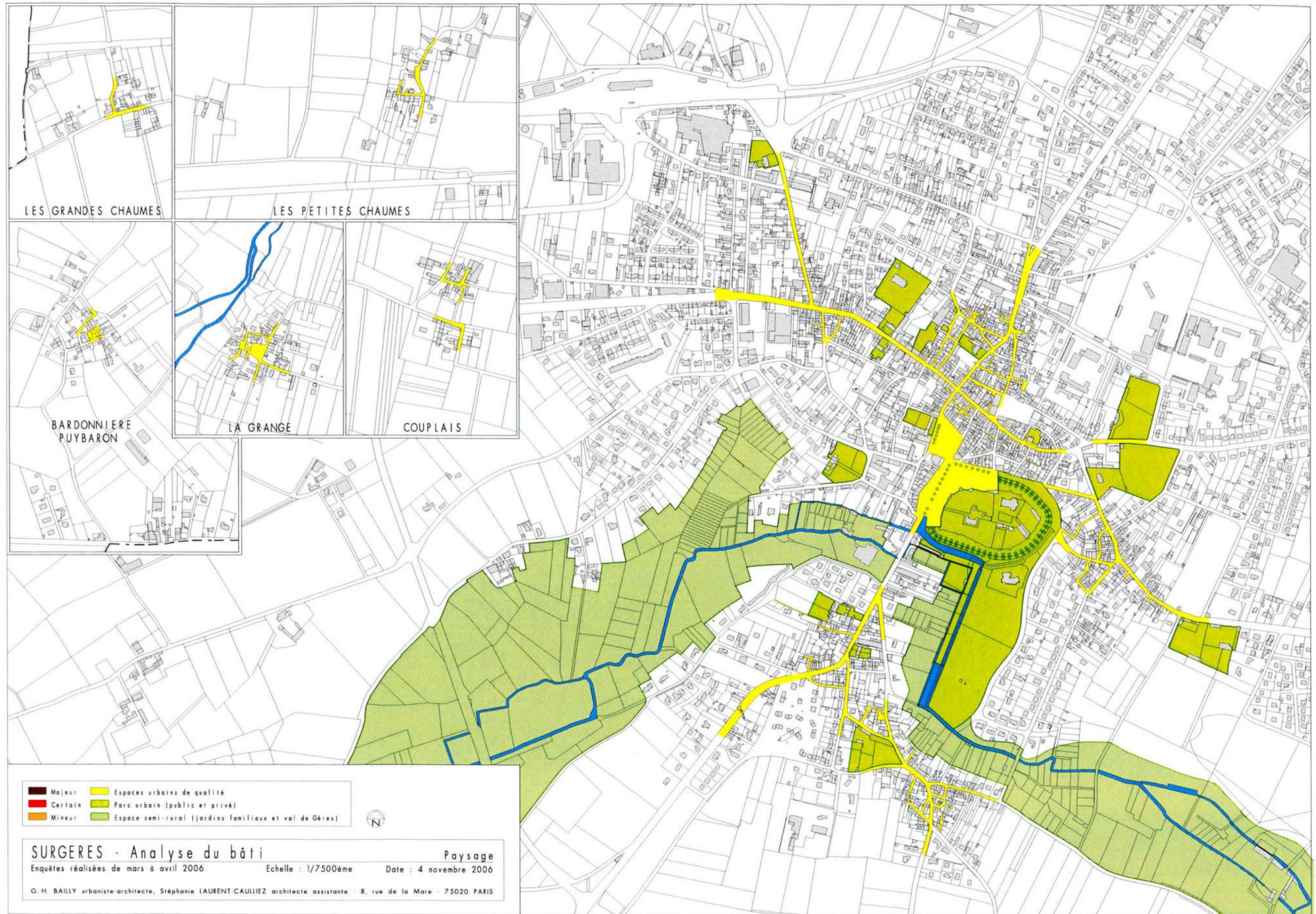


Fils électriques



Conteneurs







Le végétal urbain

Un des éléments qualitatifs du paysage urbain est la présence de la nature, domestiquée, du végétal ; il peut prendre plusieurs formes :

Les promenades plantées

Surgères a la chance d'avoir en plein centre-ville beaucoup d'espaces verts.

L'espace intérieur de l'enceinte fortifiée du Château : c'est un parc à multiples facettes, à l'anglaise pour la motte, les tours et le rempart, davantage en jardin d'agrément floral pour le jardin de l'Hôtel de Ville et celui de l'ancien presbytère, en vaste cour engravillonnée pour la partie entre la Demeure du Régisseur et l'espace André Malraux.

C'est également le pourtour extérieur des remparts dont les pelouses tapissent les douves sèches et qu'une promenade en levée et bordée d'arbres d'alignement accompagne.

C'est aussi ce vaste espace au sud du Château entre le canal de la Gères et le rue Hélène de Fonsèque, qui comporte une longue promenade bordant la Gères canalisée, l'espace de jeux et de détente Georges Pompidou, jusqu'à Saint-Pierre.

Les grands parcs urbains privés

Ce qui fait aussi la richesse du paysage urbain surgérien, c'est la présence d'arbres de très hautes tiges des grands espaces boisés privés :

- le Castel Park entre la rue Audry-de-Puyravault et l'impasse de Castel Park,
- les terrains à l'angle des rues de la Binetterie, Barrabin et du Lavoir,
- les terrains situés de l'autre côté de la Gères par rapport à la promenade Georges Pompidou,
- les parcs entre l'avenue du Général de Gaulle, le chemin rural et la rue du Stade,
- le parc entre la rue du Faubourg Saint-Gilles, l'avenue du Général de Gaulle et la rue des Quinconces...,
- le cimetière.

La Gères et les canaux

Autre élément qualitatif du paysage urbain, c'est bien sûr l'élément aquatique : la rivière la Gères et ses multiples bras et canaux.

Les chemins longeant la rivière

Le plaisir urbain qu'offre une rivière en ville, c'est celui de pouvoir la suivre.

En centre-ville, la Gères est présente parce qu'elle alimente les douves en eau du quart sud-ouest de l'enceinte fortifiée bordant la promenade plantée du pourtour du Château.

Elle accompagne la promenade sud Georges Pompidou regroupant deux canaux et s'élargissant au sud en un riche plan d'eau comme une ancienne gare fluviale.

Un petit chemin permet de la remonter encore entre la rue de l'Abreuvoir et la rue du Colonel Denfert-Rochereau. Dommage que ce chemin ne se prolonge pas jusqu'au chemin rural des Minimes.

Un de ses petits canaux suit cependant l'avenue Saint-Pierre avant de la traverser, mais on ne retrouve pas la continuité de cheminement possible le long de la rivière à l'ouest (au-delà de l'impasse des Mottes ou depuis la rue de la Grève) ...

Les ouvrages induits

La traversée urbaine d'une rivière s'accompagne également de réalisations d'ouvrages de génie civil connexes au système hydraulique : quais, ponts, passerelles, vannages, qui parfois ne sont pas dénués de qualité patrimoniale : passerelles de la rue de l'Abreuvoir, de la rue Denfert-Rochereau du camping municipal...



La Gères en ville

Autour du château



Entre le château et Saint-Pierre



La Gères en ville

Ouvrages



Le Paysage semi-rural

Vues générales



Allées



Abris**Le paysage semi-rural****Les jardins familiaux**

La traversée urbaine de la Gères, parce qu'elle s'est longtemps effectuée à mi chemin, à l'écart des pôles urbains des deux communes de Surgères et de Saint-Pierre, et aussi parce que le secteur est très marécageux, a laissé de part et d'autre de son lit de vastes espaces limitrophes non urbanisés.

Cette présence d'espaces urbains non densifiés est aujourd'hui une qualité urbaine forte, d'autant qu'ils ont trouvé une vocation majeure, celle de jardins familiaux, de culture maraîchère en pleine ville. Cela devient une pénétration fort agréable de la campagne dans la ville.

Ces jardins sont immédiatement accessibles par la rue du Lavoir, l'impasse des Mottes, la rue de la Grève (aussitôt passé les arrières du magasin Champion), la rue de l'Abreuvoir, la rue Denfert-Rochereau, les chemins parallèles à la rue Martin Luther King ou à la rue de l'Abbaye ...

Les baraques de jardin

Ce paysage semi-urbain / semi-rural serait d'une grande qualité s'il n'était pas appauvri par l'existence dans chaque terrain de clôtures en fils de fer et grillages disparates et de baraques de jardin, bricolées, en matériaux hétéroclites, souvent de récupération, planches diverses, tôles ondulées, anciens tonneaux, etc... plutôt d'aspect « bidonvillesque ».

Le paysage rural**Les bords de la Gères**

Au-delà des limites de l'agglomération, la rivière se prolonge naturellement en amont et en aval, dans une parcours à méandres et se partageant en deux ou plusieurs bras, bordés de saules et de peupleraies ; c'est une continuité de lieux riches en faune et flore aquatiques mais assez peu accessibles sauf au droit des quelques franchissements (la ferme de Cornet, la rocade, le chemin de Gautrut, la Grange, le chemin en limite communale avec Saint-Germain-de-Marencennes).

Les routes et les chemins ruraux

Les chemins de campagne autour de Surgères, dès la sortie de l'agglomération, offrent un parcours fort agréable dans la mesure où les chaussées sont souvent encadrées, au-delà de bas-côtés herbeux ou de fossés, de hautes haies linéaires et denses formant rideaux avec par endroit des ouvertures sur le léger vallonement des champs, eux-mêmes bordés de ces mêmes haies coupe-vent ou de bosquets.

Cette composition paysagère forte ne doit pas disparaître progressivement au profit d'une agriculture intensive.

Les hameaux et les fermes

Souvent logés dans des creux de vallon, les fermes et hameaux groupement de maison et grands corps de ferme sont visibles de loin à travers les champs.

Les hameaux sont souvent constituées, comme les faubourgs, de petites maisons d'ouvriers agricoles qui ont été très souvent restaurées en résidences principales ou secondaires. Quelques-unes, notamment, dans le hameau de Couplais demeurent inhabitées dont plusieurs en ruine malgré une certaine qualité architecturale. Les groupements de maisons et de bâtiments agricoles des Petites Chaumes, des Grandes Chaumes, de la Granges ou de Puybardon, sans composer des alignements urbains, s'organisent de part et d'autre de carrefours de chemins ruraux formant placette engazonnée ou engravillonnée qui peuvent devenir de petits centre de vie communautaire.

Les grands corps de ferme qui n'ont plus d'utilité agricole sont transformés aussi en logements, résidences principales et secondaires. La perte d'homogénéité du bâti est alors consécutive lorsque chacun des propriétaires fait des travaux à son goût sans tenir compte du reste de l'immeuble ; ce qui se produit souvent. Il conviendrait d'aiguiser auprès de ces propriétaires, voire d'exiger un sentiment, si ce n'est une réalité juridique, de « copropriété ».

Le Paysage semi-rural et rural

La Gères semi-rurale



La Gères rurale



Le Paysage rural

Chemins



Fermes et Hameaux

Bâtiments agricoles

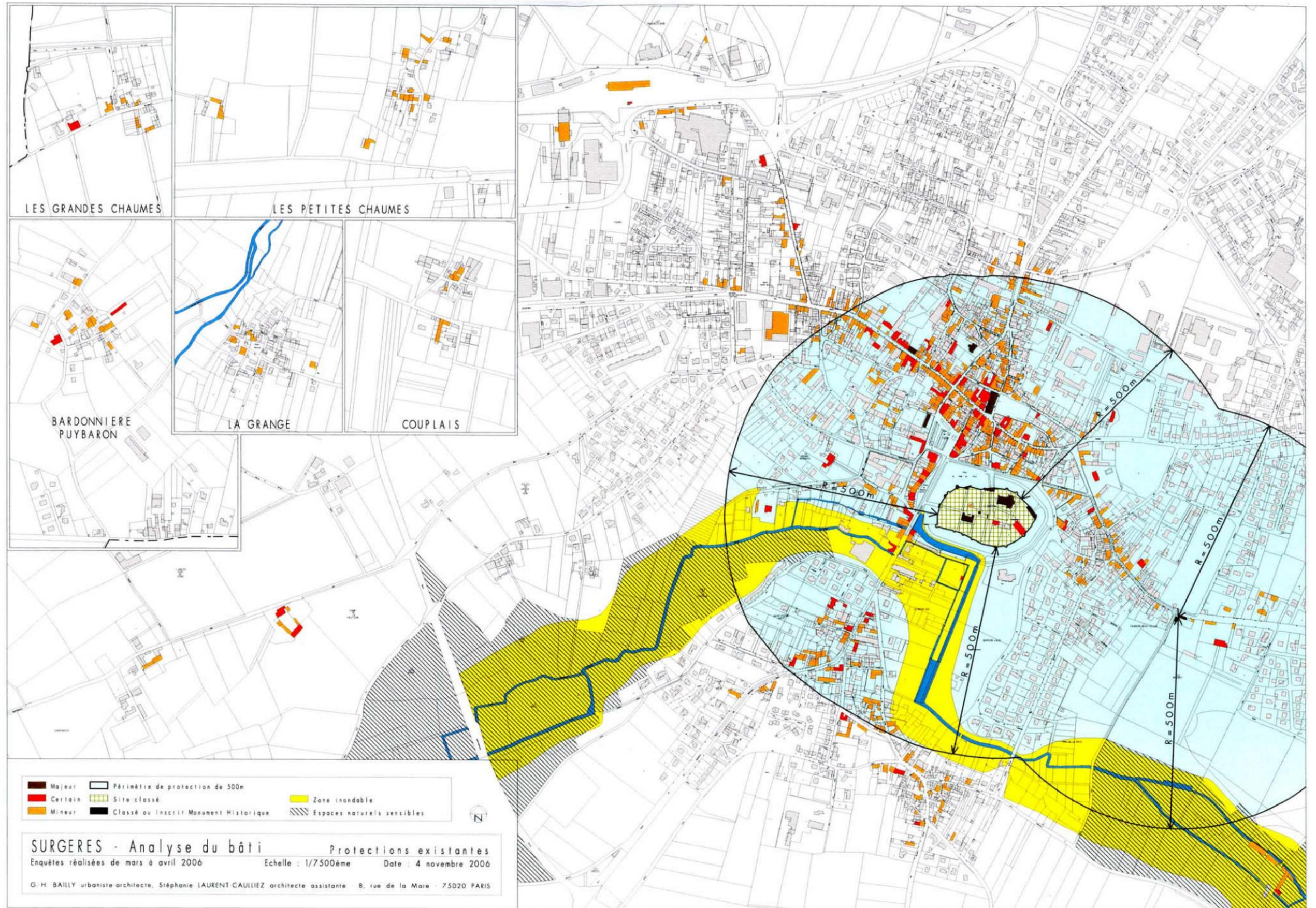


Ecart



Ferme découpées





5 – ORIENTATIONS GENERALES ET PRINCIPES DE PRESERVATION ET MISE EN VALEUR

Rappel des protections existantes

Protections du patrimoine architectural

Actuellement, les protections existantes au titre des monuments historiques sont les suivantes :

- l'espace de l'ancien château à l'intérieur de son enceinte est classé au titre des sites,
- les remparts avec leurs tours sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1925,
- il en est de même de la Tour Hélène et du portail Renaissance,
- l'église Notre-Dame a été classée (façade et clocher) au titre des Monuments Historiques en 1862,
- l'Aumônerie Saint-Gilles a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (façades sur la rue et différents bâtiments) en 2004.

Ces protections légales engendrent des périmètres de protection des abords de 500 m de rayon autour de leurs limites qui couvrent une grande partie du centre historique de Surgères, schématiquement :

- au nord, jusqu'au carrefour des rues Gambetta et Touvent,
- à l'ouest, jusqu'à l'extrémité du passage prolongeant la rue du lavoir,
- au sud, jusqu'à la rue du Four à Chaux, ou au carrefour des rues de la Grève et Raimond Péraud,
- à l'est, au-delà des Minimes, presque jusqu'à la ferme de Cornet.

Toutefois, la distance de co-visibilité inhérente à la préservation de ces abords pour la rendre opérante, que ce soit avec les tours du château ou avec les éléments protégés de l'Aumônerie Saint-Gilles, est beaucoup plus réduite que les 500 m de rigueur. Par contre, avec le clocher de l'église Notre-Dame, nous avons vu plus haut que cette distance dépassait la ferme de Cornet.

Par ailleurs, on peut constater que les éléments du patrimoine surgérien, relevés lors des phases précédentes de l'étude, ne sont pas tous inscrits à l'intérieur de ces périmètres arbitraires de protection.

Protection du patrimoine archéologique

Deux parties du territoire communal sont classées en « zone de saisine A » au regard de l'archéologie préventive (livre V du Code du Patrimoine) par arrêté du Préfet de Région Poitou-Charentes en date du 19 octobre 2005.

Il s'agit :

- du bourg de Surgères et de Saint-Pierre,
- de l'ancien enclos de l'Aumônerie de Saint-Gilles.

pour lesquelles toute demande d'autorisation d'aménagement et de travaux est instruite et assortie éventuellement de prescriptions archéologiques.

Une autre partie assez vaste de la commune est classée en « zone B », comprenant : La Grange, Cornet, Le Vieux Fief, Le Four à Chaux, Le Fief Champil, pour laquelle seules les demandes d'autorisation d'aménagement et de travaux portant sur des terrains d'une superficie supérieure à 2 000 m² sont instruites et assorties éventuellement de prescriptions archéologiques.

Le reste du territoire communal n'est pas concerné.

Protection du patrimoine urbain

La Commune a mis en révision son plan d'occupation des sols (P.O.S.) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ; l'élaboration a été concomitante à l'étude de la Z.P.P.A.U.P. pour permettre une mise en cohérence des deux documents d'urbanisme réglementaire et trouver des complémentarités d'outils de préservation, notamment pour ce qui concerne le paysage hors des limites des parties agglomérées de la commune.

Protection du patrimoine paysager

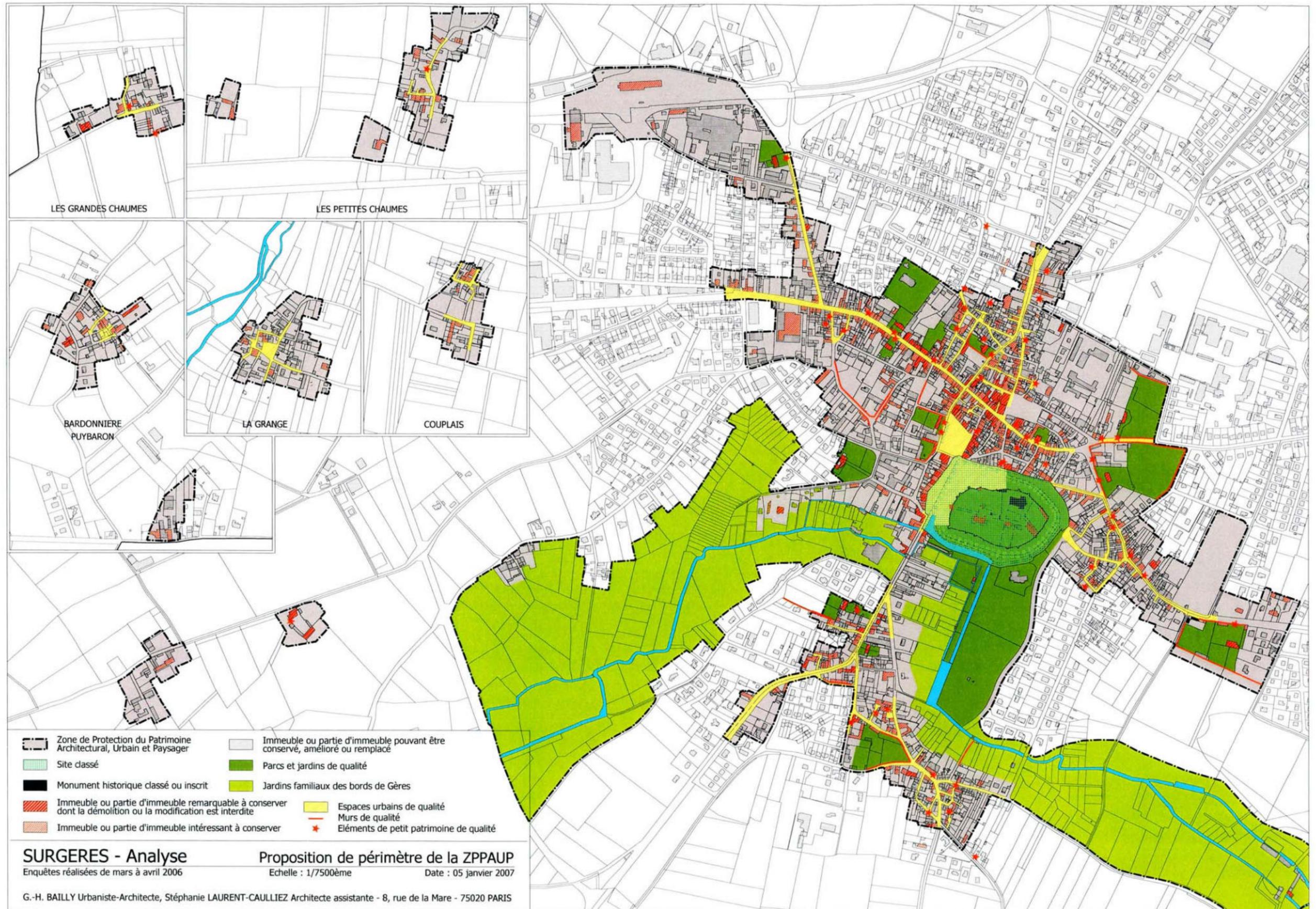
Les protections existantes sont de plusieurs ordres :

- les zones inondables :

Toute la traversée de la partie agglomérée de la ville par la Gères est concernée avec :

- o une zone d'aléas fort entre l'avenue Saint-Pierre, la Promenade Georges Pompidou et entre le pont de la rue du Colonel Denfert-Rochereau et le Cornet,

- une zone d'aléas moyens concerne également ce dernier secteur entre les rues des Minimes et de l'Abbaye ainsi que l'ensemble des jardins familiaux de l'ouest, entre les rues de la Grève, du Lavoisier et Martin Luther King.



- les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Deux zones sont actuellement délimitées sur la commune :

- o une Z.N.I.E.F.F. de type 1 : concernant le terrain de moto-cross
- o une nouvelle Z.N.I.E.F.F. au bois de la Petite Motte

- les zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles

Elles concernent les deux parties du cours de la Gères hors de la partie agglomérée de la commune :

- o de la rue du Colonel Denfert-Rochereau à la ferme du Cornet à l'est, au nord de la rue de l'Abbaye jusqu'aux terrains bas de la Mauvinière
- o de l'arrière du Champion jusqu'à la limite de la commune à l'ouest, entre les chemins communaux de la Bourdinerie à Saint-Germain et de la Grève à la Grange.

Principes de protection proposés et retenus

Principes de préservation du patrimoine architectural

Si l'instauration d'une Z.P.P.A.U.P. n'a pas d'incidence directe sur les protections déjà existantes au titre des monuments historiques et des sites (classement ou inscription à l'Inventaire Supplémentaire), il en est tout autrement de la protection des abords des monuments protégés ; l'un des principes même de la création d'une telle zone est l'adaptation des périmètres (arbitraires de 500 m de rayon) de ces protections à la co-visibilité réelle du terrain.

Cependant, l'inventaire et les analyses architecturales des phases précédentes de l'étude ont montré qu'outre le château, l'église et l'Aumônerie, le patrimoine architectural surgérien comporte 15 % d'éléments d'intérêt majeur et d'intérêt certain, non protégés au titre des M.H..

La grande majorité de ce patrimoine, soit 84%, est constitué d'édifices simples et représentatifs de la culture architecturale locale traditionnelle.

Nous avons également identifié un patrimoine urbain (trames viaire et parcellaire) correspondant à l'histoire urbaine de la ville.

1°) La préservation du patrimoine architectural surgérien implique la conservation, l'entretien ou la restauration de l'ensemble de ces éléments.

La définition du périmètre de la zone de protection de ce patrimoine doit donc, a priori, englober géographiquement l'ensemble de ces éléments à l'intérieur de ses limites.

2°) Toute disparition d'un de ces éléments ou toute altération de sa qualité architecturale par une transformation inadaptée, porte ainsi atteinte au capital patrimonial global de la ville.

Il est donc nécessaire, au sein de la zone de protection, de désigner individuellement chaque élément patrimonial qui mérite d'être conservé, restauré dans les règles de l'art autant que de besoin et dont la démolition doit être interdite.

3°) Ces règles méritent d'être rappelées et explicitées dans le règlement joint car les analyses architecturales ont montré que les techniques anciennes traditionnelles semblent souvent oubliées au profit de modes (mise à nu des moellons, par exemple) et/ou de faits de société (découpage dans grandes bâtisses et fermes).

Elles sont insuffisamment suivies tant par les professionnels que par les bricoleurs.

4°) Toutefois, il convient aussi de prendre en compte certains travaux sur le patrimoine nécessaire à l'adaptation d'un bâtiment aux besoins de la vie contemporaine, que ce soit par des interventions ponctuelles, légères (changement de menuiserie, création d'un nouveau percement, réfection de devanture...) ou plus conséquentes (extensions architecturales type garage, annexes...).

Dans ces cas, les travaux doivent assurer une insertion harmonieuse d'éléments ou de composants modernes à la composition architecturale originelle.

5°) Enfin, comme pour les monuments, les abords des éléments patrimoniaux préservés sont aussi à prendre en compte.

Le règlement de la zone prévoit donc des règles régissant l'environnement de ces éléments tant du point de vue urbain qu'architectural ou paysager : les constructions nouvelles, les aménagements des espaces libres privés ou publics.

De plus, il nous semble que certains éléments majeurs du patrimoine surgérien mériteraient une protection accrue de type «Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques» :

- soit du fait de la qualité architecturale particulière dont ils témoignent ; il s'agit notamment des hôtels particuliers situés :
 - au n° 6 de la place des Martyrs de la Résistance (AE 915) (bel hôtel classique)
 - au n°24 de la rue Gambetta (AE 1047) (bel hôtel éclectique/néo-Renaissance)

- soit pour en préserver l'existence. Il s'agit, en particulier :

- du réservoir attenant à la rue des Jardins dans l'axe de la rue du Renard (AE 1048)

- soit pour en préserver l'homogénéité architecturale (hôtel néo-classique découpé en deux, à traiter comme une « copropriété horizontales » ou hôtel classique à délivrer des adjonctions pseudo-gothiques qui le dénaturent). Il s'agit, en particulier,

- de la façade des n°38/40 de l'avenue Saint-Pierre (AC 213/214)
- du n° 15 de l'avenue Saint-Pierre (AD 110).

Principes de préservation du patrimoine urbain

Le patrimoine urbain est essentiellement constitué des trames viaires et parcellaires anciennes, de l'implantation des constructions sur ces terrains, des aménagements et équipements collectifs et historiques.

Il a été signalé, dans les analyses architecturales, que des constructions anciennes, dénaturées par des transformations successives, n'avaient pas été recensées comme appartenant au patrimoine surgérien. Toutefois, les terrains qui les supportent ont conservé le parcellaire ancien et les voies qui les desservent.

Il est donc souhaitable que le périmètre de la Z.P.P.A.U.P. englobe également ces ensembles, dénaturés architecturalement, ceci afin qu'il soit cohérent avec les limites historiques de la ville et de ses faubourgs.

En ce qui concerne la trame parcellaire, il est évident que tout remembrement, division ou regroupement foncier, perturbent et effacent progressivement le tracé foncier ancien, base fondamentale du rythme urbain et historique, spécifique de la ville.

Si peu de moyens juridiques permettent de préserver ces découpages anciens, le règlement de la Z.P.P.A.U.P. peut néanmoins imposer que l'on en préserve au moins les traces : l'expression du rythme parcellaire lors des regroupements ou l'unité architecturale des bâtiments et l'unité paysagère des espaces (cours commune) dans le cas de divisions.

En ce qui concerne la trame viaire, la préservation des alignements traditionnels et le traitement des voies et espaces urbains, il est plus aisé à la Ville d'intervenir puisqu'il s'agit majoritairement du domaine public.

La préservation des alignements anciens est essentielle pour la protection du patrimoine car ils constituent le support des continuités de façades, les fronts de rues et de places ou encore le support des clôtures anciennes ou traditionnelles.

Les plans d'alignement édictés par le passé qui ne sont plus pertinents aujourd'hui ont donc été abrogés par la Commune.

Les moyens réglementaires pour préserver les alignements anciens sont multiples : Z.P.P.A.U.P. et P.L.U. ; les deux documents ont ainsi été étudiés pour qu'ils soient cohérents entre eux sur ce point.

Il en est de même de l'implantation des constructions nouvelles (en continuité d'alignement, en retrait, sur mitoyen...) : P.L.U. et Z.P.P.A.U.P. doivent en fonction des différentes zones ou secteurs correspondant aux différentes entités patrimoniales, définir les règles à partir de caractéristiques dominantes des types d'implantation des constructions anciennes existantes.

La spécificité du patrimoine urbain surgérien est aussi la présence régulière des puits communs dans le centre-ville, les anciens faubourgs et les hameaux.

Ceux-ci doivent donc aussi être conservés et restaurés.

Il y a donc nécessité, au sein de la zone de protection, de les désigner individuellement parmi les éléments patrimoniaux (murs, portails, puits...) qui méritent d'être conservés et dont la démolition doit être interdite.

Principes de préservation du patrimoine paysager

Le territoire communal de Surgères présente plusieurs types de paysage patrimonial :

- un paysage urbain traditionnel de centre ville et de faubourg,
- un paysage semi-urbain / semi-rural des bords de la Gères en ville,
- un paysage rural de hameaux et fermes, de champs et chemins.

Ces types de paysage coïncident avec des entités historiques particulières, dans lesquelles le patrimoine urbain, architectural et/ou paysager trouve des cohérences.

Il est donc logique que la Z.P.P.A.U.P., comme le P.L.U., soit découpée en plusieurs zones ou secteurs correspondant à ces entités pour garantir le maintien de leurs spécificités.

Pour une facilité de gestion des règlements d'urbanisme, il est préférable – et c'est ce qui a été recherché au cours de cette étude – que le périmètre de la Z.P.P.A.U.P. coïncide autant que possible avec les limites des zones du P.L.U. et réciproquement.

- la préservation du paysage urbain de centre-ville et des faubourgs

Il s'agit :

D'une part de préserver la cohérence des espaces urbains.

Cette cohérence existe en partie par la sauvegarde du patrimoine urbain et architectural.

Elle doit être maintenue en évitant des aménagements inadaptés et retrouvée lorsque des aménagements publics ou privés participent à son altération (poteaux et câbles électriques et de télécommunication, enseignes et publicité commerciales).

Pour lutter contre le trop grand nombre d'enseignes et une présence excessive d'affiches publicitaires, il conviendra d'instaurer sur la commune une « zone de publicité restreinte » (loi de 1979 réglementant les enseignes et la publicité) à élaborer avec les professionnels.

Mais dorénavant et déjà, la Z.P.P.A.U.P. exprime des prescriptions dont la Z.P.R. devra tenir compte.

D'autre part, il s'agit de préserver le patrimoine végétal urbain.

La sauvegarde des plantations sur les espaces urbains est du ressort de la Ville. Par contre, il y a lieu d'inscrire les principaux parcs urbains, publics ou privés et dont certains sont l'écrin d'éléments du patrimoine architectural, dans la catégorie des éléments « à conserver non bâtis et plantés » de la Z.P.P.A.U.P.

Ils peuvent également (pour certains) être inscrits dans le P.L.U. en tant qu'espaces boisés classés ou à classer.

- la préservation du paysage des bords de la Gères en ville

La Gères, élément fondamental du paysage surgérien, urbain, semi rural et rural, est naturellement à préserver dans ses tracés, ses canaux avec ses ouvrages d'art (rives et quais, ponts et passerelles, vannages...) ainsi que par sa flore très particulière et les plantations qui la bordent (saules, frênes, roseaux, iris d'eau...).

Les chemins des bords de la Gères sont un atout majeur pour la découverte et l'appréhension de ce patrimoine paysager spécifique.

Il importe donc d'entretenir et de développer les itinéraires piétonniers, cyclables, de pêche, permettant l'accès à la rivière.

Ce qui participe également au paysage particulier des bords de la Gères à Surgères, ce sont les jardins familiaux avec leur chemin de desserte.

La préservation de ces jardins, une réglementation pour homogénéiser les abris de jardin et les clôtures est donc aussi à inscrire dans la Z.P.P.A.U.P.

Toutefois, le fait que les bords de la Gères soient inscrits, d'une part en zone inondable (donc inconstructible) et, d'autre part en espaces naturels sensibles (pour lesquels a été instaurée une zone de préemption au titre des espaces naturels et sensibles du Département), permet d'en préserver une grande partie.

- la préservation du paysage rural

Hors de la Ville, la campagne environnante présente également une qualité particulière mise en évidence par les analyses : les tronçons de chemins encadrés de haies bocagères.

Constituées d'une végétation en rideau s'élevant souvent assez haut, voire, se rejoignant en voûte au-dessus des voies, ces haies denses présentent aussi des ouvertures offrant des échappées visuelles sur les champs, les fermes isolées et hameaux.

Un repérage de ces tronçons de chemins peut être inscrit dans la Z.P.P.A.U.P. ou dans le P.L.U.

Les hameaux et fermes participent aussi pleinement au patrimoine semi urbain, architectural et paysager de Surgères.

Plusieurs bâtiments et cours de ferme présentent un réel intérêt architectural et des relations de co-visibilité et de co-sensibilité (appartenance à un même ensemble bâti) qui méritent d'être conservés. Leur inscription dans la Z.P.P.A.U.P. est à ce titre justifiée.

Il convient également qu'un règlement atténue les effets des partages fonciers et immobiliers sur les grands bâtiments en instaurant la notion de « copropriété horizontale » et de cour commune.

Principes de mises en valeur envisageables

Au-delà de la simple préservation du patrimoine, la mise en valeur du patrimoine surgérien est l'affaire de tous.

Il n'est pas du ressort de la collectivité de prendre en charge la mise en valeur du patrimoine privé, mais sans doute de montrer l'exemple, comme elle le fait, sur le domaine public et le patrimoine qui lui appartient ou dont elle a la responsabilité.

Des actions pourraient toutefois être lancées par la Ville en faveur de la mise en valeur du patrimoine privé. Une incitation politique et financière est toujours mieux perçue qu'une réglementation supplémentaire, et la mise en oeuvre conjointe de ces deux moyens offre de plus grandes garanties de réussite.

Action de ravalement avec encadrement réglementaire

Cette action consiste à favoriser un ravalement régulier des façades par une aide incitative accordée aux propriétaires entrepreneurs.

Cette aide peut être apportée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), notamment dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) et accompagnée par un budget municipal ou intercommunal.

Elle est souvent bien accueillie et reste efficace dans le temps tant pour la qualité du patrimoine que pour la qualité de l'habitat.

La règle du jeu pour bénéficier de ces subventions étant de respecter à la lettre le règlement de la Z.P.P.A.U.P.

Une aide complémentaire peut également être accordée aux particuliers pour les restaurations privées par la Fondation du Patrimoine, les bâtiments inscrits dans la Z.P.P.A.U.P. bénéficiant d'une attribution prioritaire de ces subventions.

Action devantures et enseignes avec encadrement réglementaire

Cette action consiste à favoriser une réfection régulière des devantures et des enseignes, par une aide incitative accordée aux commerçants entrepreneurs.

Par exemple, cette aide pourrait être apportée par le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (F.I.S.A.C) dans le cadre d'une opération de redynamisation du centre-ville et abondée par un budget municipal ou intercommunal.

Elle serait également bien accueillie et resterait aussi efficace dans le temps, tant pour la qualité du patrimoine que pour la développement de l'attractivité commerciale de la Ville. Même remarque que précédemment sur les conditions d'attribution de ces subventions.

La continuité des promenades des bords de Gères

Une des richesses paysagères de Surgères est la présence de la rivière en ville et notamment la promenade Georges Pompidou.

Cette promenade mérite d'être poursuivie, en particulier par l'aménagement du chemin entre la passerelle du Chemin de l'Abreuvoir et le pont Denfert-Rochereau.

Le prolongement de cette promenade pourrait être envisagé : en amont jusqu'à la ferme de Cornet et en aval jusqu'à la rocade, en prenant sur les jardins familiaux une bande de terrain en bordure de rivière (droit de passage). Ce serait un atout qualitatif important autant pour les Surgériens que pour les touristes et les pêcheurs.

La mise en place d'un budget de publication et d'information sur le patrimoine

Que ce soit avec ou sans la mise en oeuvre des outils décrits ci-dessus, la mise en valeur du patrimoine est une affaire de culture partagée par tous.

Il importe donc que, parallèlement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la présente Z.P.P.A.U.P., un effort important soit consenti pour communiquer sur les spécificités du patrimoine surgérien et les manières de le mettre en valeur.

Il convient de rappeler que, dans le cadre de la concertation sur l'élaboration de la Z.P.P.A.U.P. nécessaire et imposée par le Code de l'Urbanisme, cette communication doit être engagée.

Plusieurs moyens peuvent être envisagés :

- exposition publique de photos significatives du patrimoine et de ses altérations ainsi que des cartes thématiques de l'étude,
- publication de plaquettes sur le patrimoine et des fiches de conseils à la restauration,
- rédaction d'une série d'articles dans le Bulletin Municipal : les fiches de conseils sur la restauration du patrimoine pourraient ainsi être diffusées sous la forme de cahier central détachable (4 pages),
- publication sur le site internet de la Ville des extraits de l'étude et des fiches de conseils.

La mise en place d'un conseil architectural

Même si la communication écrite et illustrée est indispensable, la meilleure façon de convaincre les propriétaires demeure encore le contact direct.

Dans le cadre d'une O.P.A.H. ou d'une opération de ravalement de façade ou de devanture, une équipe d'animation des opérations peut être mise en place et financée pour partie par l'A.N.A.H. ou le F.I.S.A.C.

Elle peut comprendre un Architecte du Patrimoine qui est à même de prodiguer des conseils pour la restauration du patrimoine.

Surveillance accrue des demandes d'autorisation d'urbanisme dans la Z.P.P.A.U.P.

De nombreuses expériences de mise en place d'un tel conseil ont également montré l'intérêt d'avoir une personne compétente qui peut être présente sur le terrain, visiter les chantiers, contrôler si les travaux en cours sont bien conformes aux autorisations administratives accordées.

De plus, la gestion des autorisations de travaux sera facilitée par la consultation de la couche patrimoniale du S.I.G. réalisée dans le cadre de la présente étude et déposée au service Urbanisme de la Ville et au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Charente Maritime.

6 – CONCLUSION

C'est donc sur l'ensemble de ces bases, analyses et principes de préservation et de mise en valeur du patrimoine surgérien, que la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et Paysager de Surgères a été élaborée.

On trouvera donc en complément de ce rapport de présentation :

- un plan de délimitation de la Z.P.P.A.U.P. indiquant à la fois la limite de la zone et les éléments du patrimoine architectural, urbain et paysager repérés selon les différentes trames graphiques et couleurs qui leur correspondent,
- un règlement, comportant une description écrite de la limite de la Z.P.P.A.U.P. et les articles de prescriptions édictées pour leur préservation et leur mise en valeur. En annexe de ce règlement se trouvent les croquis explicatifs et les recommandations qui viennent expliciter ou compléter ce jeu de règles.

7 – ANNEXES

1 - La recherche documentaire

L'étude historique que comporte cette étude de la Z.P.P.A.U.P. a permis de comprendre le mode de développement qui a conduit à la structure actuelle de la ville et de reconnaître notamment les diverses entités urbaines et paysagères. Les informations qu'il est possible de recueillir donnent de nombreux indices permettant de mieux interpréter le patrimoine bâti et paysager. Pour cela nous avons disposé d'un certain nombre de documents, dont une partie est présentée ci-dessous :

- les cartes anciennes et plans d'édifices,
- les cadastres permettant d'interpréter les tracés du parcellaire et des voies, ainsi que les noms de lieux,
- les documents figurés, gravures, relevés d'architecture, dessins, cartes postales anciennes, photographies au sol ou aériennes, sont des documents également riches de renseignements.

La bibliographie présentée ci-après reprend les ouvrages imprimés (livres et périodiques), manuscrits, cartes, documents figurés. On citera notamment l'ouvrage collectif très complet réalisé sur Surgères en 1993. L'église et le château ont naturellement focalisé l'attention des historiens, alors que le reste de la ville manque de documents. Un travail sur la topographie historique de Surgères reste à faire.

Avant d'effectuer le repérage architectural, il était nécessaire de s'appuyer sur une recherche documentaire en archives et bibliothèques et sur une analyse de la cartographie historique disponible. Les fonds documentaires dépouillés dans le cadre de cette étude ont été les grands centres parisiens, départementaux et locaux suivants :

Les services de documentation parisiens

- **Les Archives Nationales**

Édifices présentés au Conseil des Bâtiments Civils : Prison, calque 1813 [AN F 21 1879].

- **La Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) - Cabinet des Estampes**

La Série Topographique Va 17 (recueil de documents figurés anciens : vue (pl. 56) extraite de la Topographie Française de Chastillon (1610) notamment).

- **La Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) - Département des Cartes et Plans**

La série Ge F.

- **La Médiathèque du patrimoine**

Elle conserve les archives des travaux de restauration sur les édifices protégés de la commune, essentiellement l'église Notre-Dame et le château (documents des Fonds Viollet-Le-Duc (dessin de 1845), Juste Lisch (1884), etc..., fonds photographique).

- **La Bibliothèque de la section technique du Génie**

Elle conserve les plans contenus dans les albums de Claude Masse :

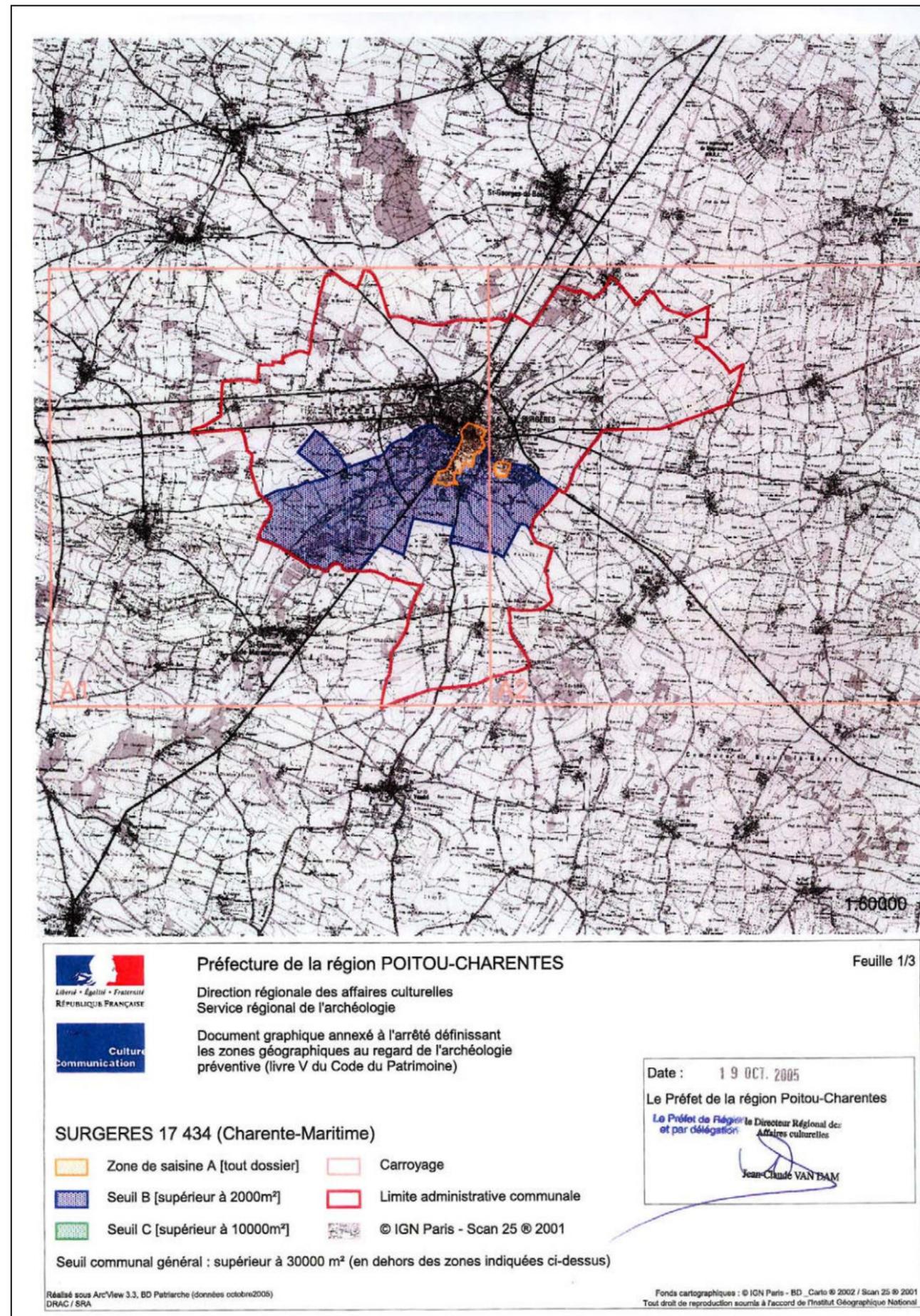
Recueil des Plans de Poitou et d'Aunis, fol 31 [n° 131 H].

Mémoire des lieux les plus remarquables qui sont en la province de Saintonge, idem [n° 136 H]. Recueil de deux mémoires sur les côtes du Bas Poitou [n° 135 H].

Les Archives Départementales de la Charente-Maritime [4 J 3021] conservent des photocopies Giraudon des Albums de Masse.

- **Le Service de Documentation Nationale du Cadastre (Saint-Germain-en-Laye)**

Ce service nous a fourni une reproduction des sections du cadastre napoléonien qui appartiennent à l'ancienne commune de Saint-Pierre de Surgères.





Base Patriarche

Commune (s) : SURGERES

Département(s) : CHARENTE-MARITIME

Nombre d'entités : 39

8/12/2005

Numéro de l'entité	Description
17 434 0001	3812 / 17 434 0001 / SURGERES / / Le château / enceinte / Moyen-âge
17 434 0002	4548 / 17 434 0002 / SURGERES / / CHARCOGNIER / Age du bronze - Age du fer / enclos
17 434 0003	4549 / 17 434 0003 / SURGERES / / LE FIEF DES CHARCOGNIERS / enceinte / Age du bronze - Age du fer
17 434 0004	10968 / 17 434 0004 / SURGERES / Le Pérrot / Le Vieux Fief / occupation / Gallo-romain
17 434 0005	11647 / 17 434 0005 / SURGERES / / Cornet / Néolithique final / foyer
17 434 0006	12143 / 17 434 0006 / SURGERES / Aumônerie Saint-Gilles / La Mauvinière / hôpital / prieuré / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
17 434 0007	12144 / 17 434 0007 / SURGERES / Cornet / / demeure / Moyen-âge
17 434 0008	14953 / 17 434 0008 / SURGERES / Eglise Saint-Pierre / / cimetière / Moyen-âge classique
17 434 0009	15519 / 17 434 0009 / SURGERES / / Ilot des Halles / cimetière, habitat / Moyen-âge ?
17 434 0010	16241 / 17 434 0010 / SURGERES / Eglise Notre Dame / / église / prieuré / Moyen-âge classique
17 434 0011	16319 / 17 434 0011 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / Moyen-âge ?
17 434 0012	20724 / 17 434 0012 / SURGERES / / La Grange / occupation / Moyen-âge
17 434 0013	20445 / 17 434 0013 / SURGERES / / Cornet / Age du bronze - Age du fer / enclos
17 434 0014	20446 / 17 434 0014 / SURGERES / / Cornet / Age du bronze ancien / fosse
17 434 0015	20447 / 17 434 0015 / SURGERES / / Cornet / puits à eau / Moyen-âge classique
17 434 0016	20448 / 17 434 0016 / SURGERES / / Cornet / Moyen-âge classique / silo
17 434 0017	20449 / 17 434 0017 / SURGERES / / Cornet / habitat / Moyen-âge classique
17 434 0018	20450 / 17 434 0018 / SURGERES / / Cornet / Moyen-âge classique / fosse
17 434 0019	20953 / 17 434 0019 / SURGERES / Eglise Saint-Pierre / / secteur d'agglomération / Moyen-âge classique

17 434 0020	20954 / 17 434 0020 / SURGERES / Eglise Saint-Pierre / / église / Moyen-âge classique
17 434 0021	21112 / 17 434 0021 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / Moyen-âge / fosse
17 434 0022	21113 / 17 434 0022 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / Moyen-âge / construction
17 434 0023	21114 / 17 434 0023 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / Bas moyen-âge / dépôt
17 434 0024	21115 / 17 434 0024 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / Epoque contemporaine / construction
17 434 0025	21116 / 17 434 0025 / SURGERES / Ilot des Halles 2 / / puits à eau / Epoque indéterminée
17 434 0026	23548 / 17 434 0026 / SURGERES / / Eglise Notre-Dame / sépulture / ossuaire / Moyen-âge
17 434 0027	23940 / 17 434 0027 / SURGERES / / Le château / château fort / Moyen-âge
17 434 0028	23941 / 17 434 0028 / SURGERES / / Mairie / demeure / Bas moyen-âge
17 434 0029	23996 / 17 434 0029 / SURGERES / / Cornet / occupation / Moyen-âge
17 434 0030	23997 / 17 434 0030 / SURGERES / / Cornet / occupation / Epoque indéterminée
17 434 0031	24107 / 17 434 0031 / SURGERES / / Les-Hauts-de-Saint-Pierre / villa / Gallo-romain
17 434 0501	11679 / 17 434 0501 / SURGERES / Fosse St. 17 / Terre du Chemin de Cornet / Néolithique récent / fosse
17 434 0502	13181 / 17 434 0502 / SURGERES / / La Grange / occupation / Mésolithique
17 434 0503	14356 / 17 434 0503 / SURGERES / Gautrut / / enceinte / Néolithique
17 434 0504	16242 / 17 434 0504 / SURGERES / / Le Vieux Fief / occupation / Néolithique final - Age du bronze ancien
17 434 0505	17915 / 17 434 0505 / SURGERES / Charcognier / Le Fief Champil - Rivière de Charcognier / habitat / Mésolithique
17 434 0506	20722 / 17 434 0506 / SURGERES / / La Grange / atelier de taille / Mésolithique
17 434 0507	20723 / 17 434 0507 / SURGERES / / La Grange / occupation / Néolithique ancien
17 434 0509	20444 / 17 434 0509 / SURGERES / / Cornet / Néolithique final / fosse

Les services documentaires régionaux et locaux

Les services documentaires que nous avons consultés dans la Région sont les suivants :

- **Le Service Régional de l'Inventaire Général du Patrimoine (S.R.I.)** à la DRAC Poitou-Charente à Poitiers : La commune de Surgères n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique par ce service, mais des éléments documentaires sont rassemblés sur la commune dans son ensemble et sur des édifices particuliers, afin de préparer ce travail. Le seul inventaire réalisé se rapporte aux activités industrielles et aux parcs et jardins remarquables.

- **La Conservation des Monuments historiques :** Trois édifices de la commune de Surgères ont fait l'objet de mesures de protection (classement ou inscription à l'Inventaire supplémentaire des M.H.) : il s'agit du Château, de l'église Notre-Dame, et tout récemment de l'Aumônerie Saint-Gilles. Ces édifices sont documentés et les archives des travaux de restauration auxquels ils ont donné lieu depuis le 19^e siècle sont conservées par le service des Monuments Historiques à Paris.

- **Le Service Régional de l'Archéologie (S.R.A.) :** Ce service alimente régulièrement la Carte Archéologique de la commune. L'arrêté préfectoral du 19 octobre 2005, « considérant l'intérêt historique et archéologique de la commune de Surgères, notamment l'ancienneté de son territoire occupé dès l'époque préhistorique (La Grange), protohistorique (Le Vieux Fief), antique (Four à Chaux) et l'origine médiévale de la ville (château, Saint-Pierre, Saint-Gilles) » définit deux types de zones géographiques de forte sensibilité archéologique où doit s'appliquer le contrôle du S.R.A. Outre les pôles médiévaux de la ville, c'est dans une large bande suivant la vallée de la Gères, dans la partie Sud de la commune, qu'a été reconnue la plus grande sensibilité du point de vue archéologique.

A La Rochelle, nous avons consulté :

Les Archives Départementales de la Charente-Maritime

Principale source documentaire inventoriée pour cette étude, elle conserve notamment les documents suivants :

- Carte de Cassini, 1750 [5 Fi Aunis],
- Cadastre Napoléonien [1 G 1*],
- Tableau d'assemblage et sections A à H. C'est le premier document ancien à présenter des qualités d'exactitude, et donc le plus précieux pour les études de topographie historique. Il a été levé en 1823-1826. Une partie des feuilles sont à rechercher sur le cadastre de Saint-Pierre-de-Surgères, qui formait, jusqu'en 1850, une commune indépendante (supprimée le 6 août 1850),
- Cadastre 1901 révisé 1953 [1 G 21* et 1 G 22*]. Document en mauvais état, perdu, dont seules les sections X, Y et Z ont pu être versées aux Archives Départementales. Un exemplaire éventuellement conservé au Département des Cartes et Plans de la B.N.F. sera recherché.

Série 2 O Bâtiments communaux :

Les archives classées dans la série documentaire "2 O" rapportant les événements touchant aux équipements publics municipaux ont été examinées. Les cotes suivantes de ce fonds essentiel sont à dépouiller :

Ecoles et Théâtre	[2 O 2698]
Abattoir	[2 O 2699]
Halles	[2 O 2700]
Prisons	[2 O 2703]
Eglise et Presbytère	[2 O 2704]
Maison de la Charité	[2 O 2706]

Photographies aériennes :

Documentation aérienne pédagogique, Saint-Maur, noir et blanc, 1955 [1 Fi Surgères 1].
Photographe de l'Armée de l'Air, vue aérienne sur l'église, vers 1950 et 1955 [1 Fi Surgères 2 et 3].
Surgères avec l'ancienne église des Minimes, SdF Malpot, Surgères, noir et blanc [2 Fi Surgères 2].

Cartes postales anciennes :

Collection de Louis Cassegrain, Archives Départementales de la Charente-Maritime [10 Fi 1133 à 1172].

Archives de l'Évêché de La Rochelle

Tables des visites du diocèse : 1653, 1663, 1688, 1694, 1698, 1707, 1718, 1728, 1741.

Bibliothèque de Rochefort

- Carte du nord-est de Rochefort avec en carton Plan de Surgères, 1700, échelle : 2000 toises.
- Aquarelles de René-Primevère Lesson dans La Saintonge illustrée : 1839-1843.
- Dessins de Louis-Benjamin Auguin dans La Saintonge pittoresque : 1839-1843.

A Surgères, nous avons consulté :

La Société des Sciences Naturelles et Humaine, de Surgères

Nous en avons rencontré le président, M. Michel Normandin.

La Direction des Services Techniques de la Ville de Surgères

Elle nous a communiqué le Cadastre numérisé, mis à jour en 2004.

Le Service des Archives communales

Les fonds ont été versés aux Archives Départementales de La Rochelle.

La Bibliothèque - Espace André Malraux

Bibliographie

- Commission des Arts et Monuments de la Charente-Maritime, tome VIII, 1885-1886 (enceinte fortifiée)
- C.N.R.S. : Table d'histoire des communes de France
- Le patrimoine des communes de la Charente-Maritime (canton de Surgères), tome 2, pp. 1088-1093, Paris, édition Flohic.
- ARCERE : Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aunis, notes manuscrites et corrections pour une 2^e édition, La Rochelle, 1766.
- ARDOUIN-DUMAZET : Voyage en France, Charente et plaines poitevines, Paris, Berger-Levrault, 1905.
- BERCE (Françoise) : Les premiers travaux de la Commission des Monuments historiques, 1837-1848, Paris, Picard, 1979.
- BLOMME (Yves) : Les enceintes urbaines et villageoises de Saintonge et d'Aunis : étude topographique, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 5^e s., 1988, pp. 19-20.
- BLOMME (Yves) : Les églises d'Aunis, Bordessoules, 1993
- BONNIN (Jean-Claude) : Le Prieuré et l'Aumônerie de Saint-Gilles de Surgères, Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et Humaines de Surgères, 5^e année, 1^{er} trimestre 1982
- BOURRICAUD (A), DURET (E.) : Excursion archéologique du 10 juin 1886, Surgères, Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure, t. I, 3^e s., 1886, tome VI.
- COLLE (Jean-Robert) : Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge, La Rochelle, Rupella, 1984, 2 volumes
- COUTANT (Père B.) : Les Minimes, page d'histoire rochelaise
- CROZET (René) : Surgères in Dictionnaire des églises de France, t. III c, pp 164-165.
- CROZET (René) : L'art roman en Saintonge
- CROZET (René) : Châteaux de Charente Maritime, Paris, Nouvelles éditions latines, s.d.
- DEBORD (A.) : Châteaux et bourgs castraux charentais au moyen âge. Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime, Bulletin de liaison, n°14, 1987,-1988.
- DELAYANT : Notes manuscrites sur Saint-Gilles
- DERVIEUX (Chanoine Gaston) : Surgères dans le passé, La Rochelle, Imprimerie de l'Ouest, 1927, réimpression, Surgères, édition Callon, 1976.
- DERVIEUX (Chanoine Gaston) ? : L'église et le château de Surgères : étude d'architecture romane saintongeaise et d'histoire locale. Surgères, librairie Chauveau, 1934
- DESPREZ (Gérard) : La façade de l'église Notre-Dame de Surgères, Société des Sciences Naturelles et Humaines de Surgères, Surgères, 1981 et 1993.
- DESPREZ (Gérard) : Surgères (100 cartes postales), Joué-les-Tours, A. Sutton, 1998.
- DUGUET (Jacques) : Surgères, ouvrage collectif, avec le concours de et la Société des Sciences Naturelles et Humaines de Surgères, Office de Tourisme de Surgères éditeur, 1993.
- EYGUN (François) : Art des pays d'Ouest, Paris, Arthaud, 1965.
- FAVREAU (Robert) : Les débuts de l'histoire de l'Aunis, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1990.
- FLEURY (P. de) : L'Aumônerie de Saint-Gilles de Surgères (1105- 1447), documents tirés des manuscrits de Dom Fronteneau, Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis, tome VI, 1879, pp 9-22.
- FROIDEVAUX (Yves-Marie) : Contribution à l'étude des problèmes de restauration à propos de dix églises romanes des Charente, Les Monuments historiques de la France, n°2, 1974.
- GENET (Christian) : Surgères 1900, Nos deux Charentes en cartes postales, 1985.
- JOANNE (Adolphe) : De Poitiers à La Rochelle, pp38-39.
- LACURIE (J.-L.) : Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, août et septembre 1851, Bulletin Monumental, t. XIX, 1853, pp 204-205.
- LESSON (René-Primevère) : La Saintonge illustrée : 1839-1843, suivi de AUGUIN (Louis-Benjamin) : La Saintonge pittoresque, tome I, pl. 10, 33, 45-47. La Crèche, Geste éditions, 1999.
- LESSON (R. P.) : Fastes historiques, archéologiques et biographiques, Aunis I, 1842, réimprimé La Rochelle, 1997.
- MACHENAUD (R.) : La mouvance de la baronnie de Surgères au 16^e siècle, Roccafartis, 2^e s., t. II, 1967-1971.
- MARCADE (Jacques) : Les protestants dans le Centre Ouest de 1534 à 1660, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 5^e s., 1987.
- MASSE (Charles) : Mémoires géographiques du Poitou et du pays d'Aunis.
- MESNARD (René) : Surgères, son passé, son église, Edité par la Paroisse de Surgères, et Surgères, édition Callon, 1980 et 1982.
- MUSSET (Georges) : Guide pour le Congrès de 1894 (Charente-Inférieure), Bulletin Monumental, 1894.
- NOGUÈS (Abbé J.) : A propos de Surgères et Vandrè, Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. IX, 1888.
- PAIN (Brice) : Mémoire universitaire (à rechercher ?)
- PEROUAS (Louis) : Table des visites du diocèse de La Rochelle aux 17^e et 18^e siècles, document dactylographié.
- PROUST (Raymond) : Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charentes, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e s., t. XIV, 1977-1978.
- PROUST (Raymond) : Inventaire du fonds Briquet in Bulletin de la Société Statistique du département des Deux-Sèvres, tome 6, 1885-1887.
- TEXIER (Docteur Jean) : Le château de Dampierre, son histoire, ses seigneurs, Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, tome 21, 1932-1939.
- VIALART (Louis) : Histoire généalogique de la Maison de Surgères, Paris, J. Chardon imprimeur, 1717.
- VICAIRE (Paul) : Surgères, Congrès Archéologique de France, CXIVe session, La Rochelle, 1956.

DOCUMENTATION S.R.I.

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2	PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Aumônerie Saint-Gilles		Favreau, Robert. Les débuts de l'histoire de l'Aunis. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 1990, p. 32	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2		Château fort/Château : entrée monumentale		Crozet, René. Châteaux de Charente-Maritime. - Paris : Nouvelles Editions latines, s. d. - in 16°, p. 10 : 1 ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) CRO	
Aumônerie Saint-Gilles		Fleury, Paul de. L'aumônerie de Saint-Gilles de Surgères (1105-1447). Documents tirés des manuscrits de dom Fonteneau. Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. 6, 1879, p. 9-22	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 25		Château fort		Vicaire, Paul. Surgères. Congrès archéologique, La Rochelle, 114e session, 1956, p. 274-275 : 1 plan	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) COLL 1956	
Caséinerie : siège de l'U.C.C.C.P., Union des Caséineries coopératives des Charentes et du Poitou		Pitié, Jean ; Goumard, Alain. Sur quelques faits d'actualité et sur quelques travaux récents. Norois, t. 29, 1982, p. 317 : carte	Médiathèque de Poitiers. M 126/Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 300		Château fort		Texier, abbé Marcel. Excursion archéologique du 4 juillet 1935. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 21, 1932-1939, p. 226-227	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Château fort/Château : entrée monumentale		Crozet, René. Châteaux de Charente-Maritime. - Paris : Nouvelles Editions latines, s. d. - in 16°, p. 10 : 1 ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) CRO		Château fort		Texier, docteur Jean. Le château de Dampierre, son histoire, ses seigneurs. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 21, 1932-1939, p. 324	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Château : entrée monumentale		Eygun, François. Arts des pays d'Ouest. - Paris : Arthaud, 1965, p. 231	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) EYG		Château fort		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 409-416	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	
Château fort		Duguet, Jacques. Les châtelains et les seigneurs de Mauzé de 1047 à 1247. Bull. soc. hist. scient. Deux-Sèvres, 1991, p. 333	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 5		Château fort		Chaudruc de Crazannes, Alexandre. Notice sur les monuments celtiques [et historiques] du département de la Charente-Inférieure. Bull. monumental, t. 1, 1835, p. 265	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Château fort		Colle, Jean-Robert. Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge, volume 2 : L à Z. - La Rochelle : Rupella, 1984, p. 311, 314 : ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2.5) COL		Château fort		Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon, et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 197-201	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Château fort		Lesson, René Primevère. La Saintonge illustrée : 1839-1843. [suivi de] Louis - Benjamin Auguin. La Saintonge pittoresque. Dessins. Ed. Jean Glénisson, Pascal Even, Jacques Daniel, Francette Joanne, Philippe Gautret - La Crèche : Geste éditions, 1999, p. 193 : ill. 45	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) LES	AUGUIN, Louis Benjamin (dessinateur, 1791-18 ?)	Château fort		Fouché, Marcel. Chronologie des seigneurs de Gençay. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 4e s., t. 10, 1969-1970, p. 106	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2	
Château fort		Lesson, René Primevère. La Saintonge pittoresque, t. I. - Rochefort : 1839-1843. - pl. 45-47	Bibliothèque municipale de Rochefort. 2916 et 2917.	AUGUIN, Louis Benjamin (aquarelliste, 1791-18 ?)	Château fort		Casier archéologique [documents établis par le service des Monuments historiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sur des édifices protégés ou destinés à l'être]. 3 p. : 11 fig	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes/Médiathèque du Patrimoine, Paris	
Château fort/Motte		Proust, Raymond. Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charentes. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 4e s., t. 14, 1977-1978, p. 451	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2		Collège du XVIIe siècle		Audiat, Louis. L'instruction primaire gratuite et obligatoire avant 1789. Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, t. 25, 1896, p. 127-128	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 25	
Château fort		Vigen, docteur Ch. La tour de Montguyon et son inscription. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 18, 1908-1912, p. 203	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24		Coopérative laitière		Ardouin-Dumazet. Voyage en France. 15e s. Charentes et plaine poitevine. 2e éd. - Paris : Berger-Levrault, 1905, p. 275-276	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) ARD	
					Couvent des minimes		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 420	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Dolmens		Luguet, Henry. Dolmens et allées couvertes de la Charente-Inférieure. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 5, 1880-1881, p. 180	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Lesson, René Primevère. La Saintonge illustrée : 1839-1843. [suivi de] Louis - Benjamin Auguin. La Saintonge pittoresque. Dessins. Ed. Jean Glénisson, Pascal Even, Jacques Daniel, Francette Joanne, Philippe Gautret - La Crèche : Geste éditions, 1999, p. 193 : ill. 33	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) LES	AUGUIN, Louis Benjamin (dessinateur, 1791-18 ?)
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Lesson, René Primevère. La Saintonge pittoresque, t. I. - Rochefort : 1839-1843. - pl. 33	Bibliothèque municipale de Rochefort. 2916 et 2917.	AUGUIN, Louis Benjamin (aquarelliste, 1791-18 ?)
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Cartes postales : 3 vues	Musée des Arts et Traditions populaires, Paris. Archives	
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Pérouas, Louis. Table des visites du diocèse de La Rochelle aux XVIIème et XVIIIème siècles. Document dactylographié, p. 65	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) PER	
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 202	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre		Grasilier, abbé P. Th. Notice biographique sur les évêques de Saintes. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 3, 1877, p. 217-218	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Eglise paroissiale dite aussi collégiale Saint-Pierre	Retable	Coutant, Bernard. Recherches sur les retables des églises de l'Ouest. Revue du Bas-Poitou, 82e année, 1971, p. 203	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 3	
Fortification d'agglomération/ Château fort		Blomme, Yves. Les enceintes urbaines et villageoises de Saintonge et d'Aunis : étude topographique. Bull. soc. Antiquaires Ouest, 5e s., t. 2, 1988, p. 19-20 et introduction et conclusion	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2	
Généralités		Ardouin-Dumazet. Voyage en France. 15e s. Charentes et plaine poitevine. 2e éd. - Paris : Berger-Levrault, 1905. p. 274-279	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) ARD	
Généralités		Colle, Jean-Robert. Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge, volume 2 : L à Z. - La Rochelle : Rupella, 1984, p. 312-313	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2.5) COL	
Généralités		Le patrimoine des communes de la Charente-Maritime. - Paris : Flohic, 2002 (Le Patrimoine des communes de France), t. 2, p. 1088-1093 : ill	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) FLO	
Généralités		Proust, Henri. Inventaire du fonds Briquet. Bull. soc. Statistique du département des Deux-Sèvres, t. 6, 1885-1887, p. 754	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 24	

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Généralités		Duguet, Jacques. Surgères. - Surgères : Société des Sciences naturelles et humaines ; Office de tourisme, 1993. - 183 p. : ill	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) [SUR]	
Généralités		Surgères dans le passé. - Hervé. Ill. - Rééd. de l'ouvrage paru en 1927 à La Rochelle. - Surgères : Callon, 1976. - 144 p. : ill	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) [SUR]	
Généralités		L'Eglise et le château de Surgères : Etude d'architecture romane saintongeaise et d'histoire locale. - Surgères : Librairie Chauveau, 1934. 106 p. : ill. - La préface de l'ouvrage, vraisemblablement faite par l'auteur, est signée G.D	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) [SUR] G.D.	
Généralités		Desprez, Gérard. Surgères. Joué-lès-Tours : Alan Sutton, 1998. - 128 p. : ill. (Mémoire en images)	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) [SUR] DES	
Généralités : démographie		Pinard, Jacques. L'évolution démographique des communes rurales de plus de 2000 habitants de la région Poitou-Charentes de 1821 à 1962. Norois, t. 13, 1966, p. 210	Médiathèque de Poitiers. M 126/Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 300	
Généralités : établissements industriels		Robert, Jean. L'industrie dans la région de programme Poitou-Charentes. Norois, t. 12, 1965, p. 545	Médiathèque de Poitiers. M 126/Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 300	
Témoignages d'occupation humaine/Mégalithe/Souterrain-refuge/Généralités : légendes, ethnologie	Outillage lithique	Musset, Georges. La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende. - La Rochelle : Alain-Thomas, 1996 (Réimpr. de l'éd. de 1885), p. 71, 79-100. [Vestiges préhistoriques et néolithiques en relation avec les légendes et les contes.]	Médiathèque de La Rochelle	
Généralités : seigneurie		Machenaud, R. La mouvance de la baronnie de Surgères au XVIe siècle. Roccafotis, 2e s., t. 2, 1967-1971, p. 43	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 21	
Hôpital		Texier, docteur Jean. Le château de Dampierre, son histoire, ses seigneurs. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 21, 1932-1939, p. 324	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Hôtel de ville		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 415, 421	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	
Hôtel de ville : porte		Carte postale	Musée des Arts et Traditions populaires, Paris. Archives	
Laiterie industrielle		Appareils à vapeur, 1901-1906. 17 février 1906 : déclaration de M. A. Biojon, directeur de la laiterie coopérative de Surgères, pour la mise en service d'une chaudière de J. Leroux, construite à Paris	A. D. Charente-Maritime. 8 S 277	
Laiterie industrielle		Dulmet, Florica. La vallée de la Sèvre niortaise. Agriculture et poésie. Les Cahiers de l'Ouest, 1958, p. 44	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 43	

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2	PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Laiterie industrielle		Encyclopédie laitière française : Tome 1. - Angoulême : Ed. R. Cheminade, 1954. p. 126 : 2 photographies	A. D. Charente		Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Communications. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, 1902-1903, p. 320-322. [L'architecte Massiou collabore avec Lisch et Ballu à la restauration de cet édifice.]	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	MASSIOU, Antoine Ernest (architecte à La Rochelle ; 28 novembre 1826-2 avril 1903)/LISCH, Jean Just Gustave (architecte des Monuments historiques, 1828-1910)/BALLU (architecte)
Laiterie-fromagerie		Montazeau, Philippe. La chèvre en Poitou, fromages et fromageries. Amis du Pays civilaisien (Les), juin 1995, p. 10	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 35						
Témoignages d'occupation humaine/Mégalithe/Souterrain-refuge/Généralités : légendes, ethnologie	Outillage lithique	Musset, Georges. La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende. - La Rochelle : Alain-Thomas, 1996 (Réimpr. de l'éd. de 1885), p. 71, 79-100. [Vestiges préhistoriques et néolithiques en relation avec les légendes et les contes.]	Médiathèque de La Rochelle						
Monument commémoratif au poète Léonce Deport		Beaulieu, Camille. Léonce Deport. la Flûte alexandrine. Le monument. Le Pays d'Ouest, 1913, n°8, mai 1913, p. 282. [avant mai 1913, les sculpteurs Verlet et Peyronnet furent signataires dans le Comité pour l'érection de ce monument]	Médiathèque de Poitiers. M 117	VERLET, Raoul (sculpteur)/PEYRONNET, Emile (sculpteur)					
Château fort/Motte		Proust, Raymond. Remarques sur les mottes et autres terrassements défensifs dans la région Poitou-Charentes. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 4e s., t. 14, 1977-1978, p. 451	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2						
Porte monumentale		Lesson, René Primevère. La Saintonge illustrée : 1839-1843. [suivi de] Louis - Benjamin Auguin. La Saintonge pittoresque. Dessins. Ed. Jean Glénisson, Pascal Even, Jacques Daniel, Francette Joanne, Philippe Gautret - La Crèche : Geste éditions, 1999, p. 193 : ill. 46-47	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) LES	AUGUIN, Louis Benjamin (dessinateur, 1791-18?)	Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Musset, Georges. Guide pour le Congrès de 1894 (Charente-Inférieure). Bull. monumental, 1894, p. 59, 70. [mentions des restaurations]	Médiathèque de Poitiers. Co 127	LISCH, Jean Just Gustave (architecte des Monuments historiques, 1828-1910)
Presbytère		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 416	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121		Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Favreau, Robert. Les débuts de l'histoire de l'Aunis. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 1990, p. 26, p. 28-29	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2	
Presbytère	Bureau	V. C. R. Varia. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 386	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121		Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Colle, Jean-Robert. Châteaux, manoirs et forteresses d'Aunis et de Saintonge, volume 2 : L à Z. - La Rochelle : Rupella, 1984, p. 311, 315 : ill	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2.5) COL	
Presbytère		Réginat. Varia. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 9, 1888, p. 56	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121		Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Lesson, René Primevère. La Saintonge illustrée : 1839-1843. [suivi de] Louis - Benjamin Auguin. La Saintonge pittoresque. Dessins. Ed. Jean Glénisson, Pascal Even, Jacques Daniel, Francette Joanne, Philippe Gautret - La Crèche : Geste éditions, 1999, p. 58-59 : ill. 10 ; 193-195 : ill. 34-35, 37-44, 48	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) LES	AUGUIN, Louis Benjamin (dessinateur, 1791-18?)/BOURDEAU, Etienne (aquarelliste, 1787-18?)
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Tchérikover, Anat. La sculpture architecturale à Parthenay-le-Vieux. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 1986, p. 508	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2						

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Lesson, René Primevère. Saintonge illustrée. - Rochefort : 1839-1840. - Aquarelles, pl. 10	Bibliothèque municipale de Rochefort. 2918 et 2919.	BOURD EAU, Etienne (aquarelliste, 1787-18 ?)
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Lesson, René Primevère. La Saintonge pittoresque, t. I. - Rochefort : 1839-1843. - pl. 34, 35, 37-44, 48	Bibliothèque municipale de Rochefort. 2916 et 2917.	AUGUIN, Louis Benjamin (aquarelliste, 1791-18 ?)
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Casier archéologique [documents établis par le service des Monuments historiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sur des édifices protégés ou destinés à l'être]. 5 p. : 36 fig., 2 plans, 2 élévations, 2 coupes	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes/Médiathèque du Patrimoine, Paris	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Cloche	Yves, A. d'. Baptême de la cloche de Surgères. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 139-140	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Varia. Travaux et restaurations. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 5, 1880-1881, p. 55, 117, 123, 238-239, 339-340	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Vallée, abbé Eutrope. Peinture murale dans l'église de Migré. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 6, 1883, p. 171	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Texier, abbé Marcel. Excursion archéologique du 4 juillet 1935. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 21, 1932-1939, p. 227	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Person, abbé Ferdinand. Communication à la séance du 2 mai 1861. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 1, 1862, p. 63	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Noguès, abbé Jules. A propos de Surgères et Vandré. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 9, 1888, p. 60-61	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Eglises de la Saintonge et de l'Aunis appartenant à différentes écoles d'architecture romane au XIIIe siècle. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 9, 1888, p. 220	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 409, 410, 416-420, 422-424	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121	

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Augier de La Jallet, Evariste. Constructions et restaurations. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 7, 1884, p. 321	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Julien-Laferrière, abbé L. Communication à la séance du 13 février 1879. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 5, 1880-1881, p. 17, 21	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Sculpture : éléphant	Thibout, Marc. L'éléphant dans la sculpture romane française. Bull. monumental, t. 105, 1947, p. 183 n. 1, 187, 190	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Segrétain, Pierre Théophile. Communication à la séance du 21 juin 1841. Bull. monumental, t. 7, 1841, p. 403	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Saint-Paul, Anthyme. Viollet-le-Duc et son système archéologique. Bull. monumental, t. 46, 1880, p. 727	Médiathèque de Poitiers. Co 127	VIOLLET-LE-DUC (architecte)
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Musset, Georges. Les églises romanes de Rioux et de Rétaud (Charente-Inférieure). Bull. monumental, t. 70, 1906, p. 284	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 201-202	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Deshoulières, François. La théorie d'Eugène Lefèvre-Pontalis sur les écoles romanes. Seconde partie. Bull. monumental, t. 85, 1926, p. 16	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Sculpture	Deshoulières, François. Les corniches romanes. Bull. monumental, t. 79, 1920, p. 38	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Sculpture	Deshoulières, François. Essai sur les tailloirs romans. Bull. monumental, t. 78, 1914-1919, p. 37	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Deshoulières, François. Chronique. Compte rendu de : "Sauvel, Tony. La façade de l'église de Surgères (Charente-Inférieure). Revue de Saintonge et d'Aunis, 1936." Bull. monumental, t. 96, 1937, p. 106-107	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Chaudruc de Crazannes, Alexandre. Notice sur les monuments celtiques [et historiques] du département de la Charente-Inférieure. Bull. monumental, t. 1, 1835, p. 261	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Chappuis, René. Utilisation du tracé ovale dans l'architecture des églises romanes. Bull. monumental, t. 134, 1976, p. 23, 35 n. 61 : ill. p. 26	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Sculpture : éléphant	Daras, Charles. Les éléphants et la sculpture d'un chapiteau de Champniers. Mém. soc. archéol. et hist. de la Charente, 1958, p. 30, 31	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 8	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Touzaud, Daniel. Communication à la séance du 9 mai 1901. Bull. Mém. soc. archéol. et hist. de la Charente, 7e s., t. 1, 1901, p. LXVI	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 22	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Boissonnade, Prosper. L'ascension, le déclin et la chute d'un grand état féodal du Centre-Ouest. Bull. Mém. soc. archéol. et hist. de la Charente, 8e s., t. 25, 1935, p. 16	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 22/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 8	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Sauvaget, Jean. L'empreinte orientale sur l'art roman animalier de nos régions de l'Ouest (2e partie). Amis du Pays civraisien, n° 10, avril 1972, p. 21, 24	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 35	

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Sauvaget, Jean. L'empreinte orientale sur l'art roman animalier de nos régions de l'Ouest. Amis du Pays civraisien, n° 9, janvier 1972, p. 5	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 35	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Froidevaux, Yves-Marie. Contribution à l'étude des problèmes de restauration à propos de dix églises romanes des Charentes. Monuments historiques de la France, n° 2, 1974, p. 11, 18, 21, 25, 26, 27, 30, 32, 33, 35, 36, 41, 42, 43, 48, 49, 50, 51, 52, 56 : 12 fig., 2 plans, 4 coupes	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 193	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Colle, Jean-Robert. Les thèmes iconographiques dans l'art roman saintongeais. Bull. soc. Etudes folkloriques du Centre-Ouest, t. 10, 1976, p. 227, 229, 230, 232, 235, 236, 237, 238, 241, 243, 246	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 193	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		La restauration de l'église suscite la générosité des fidèles. Sud-Ouest, 25 mars 1971	Médiathèque de Poitiers.	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Dubourg-Novès, Pierre. Aspects de l'art saintongeais. Archéologia, n° 27, mars-avril 1969, p. 76, 81 : 1 ill	Médiathèque de Poitiers.	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Sculpture : métopes	Leclercq-Kadaner, Jacqueline. De la terre-mère à la luxure. A propos de "La migration des symboles." Cahiers de Civilisation médiévale, t. 18, 1975, p. 41	Centre d'Etudes supérieures de Civilisation médiévale, Poitiers.	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Vicaire, Paul. Surgères. Congrès archéologique, La Rochelle, 114e session, 1956, p. 275-282 : 3 ill., 1 plan	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) COLL 1956	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Pérouas, Louis. Table des visites du diocèse de La Rochelle aux XVIIème et XVIIIème siècles. Document dactylographié, p. 65	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) PER	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Orgues	Millot, Pierre. Les orgues d'Aunis et de Saintonge. - Saintes : C.I.R.M.A.R., 1981. s. p	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.4) PER	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Eygun, François. Arts des pays d'Ouest. - Paris : Arthaud, 1965, p. 99, 101 : 2 pl	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) EYG	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Crozet, René. Surgères (Charente-Maritime). Dictionnaire des églises de France. - Paris : Laffont, 1967, t. IIIc, p. 164-165 : 2 ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. 03 : 726 CRO	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Crozet, René. L'art roman en Saintonge. - Paris : Picard, 1971, p. 31, 52, 67, 70, 87, 92, 95, 96, 97, 103, 122, 123, 124, 127, 130, 135, 142, 145-146, 148, 149, 154, 155, 163, 164, 167, 177 : 7 pl	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) CRO	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Connoué, Charles. Les églises de Saintonge. - Saintes : Delavaud, 1952-1961, t. 1, p. 114-116 : 2 ill. ; t. 5, p. 170	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) CON (1 et 5)	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Bercé, Françoise. Les premiers travaux de la commission des Monuments historiques, 1837-1848. Procès verbaux et relevés d'architectes. - Paris : Picard, 1979, p. 87	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. 720 BER	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption	Cloche	Berthélé, Joseph. Enquêtes campanaires. - Montpellier : Delord-Boehm et Martial, 1903, p. 141	Médiathèque de Poitiers. BM 49/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. 247.5 [CLO]	

PEDI	POBJ	ISBD2	BER	LOCA2	MCART2
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Avit, R. Le trésor de Saintonge. - La Rochelle : Navarre, 1968, p. 27-33 : 4 ill	Médiathèque de La Rochelle		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Pérochon, Ernest, Préf. Le Pays de France. - t. I, fasc. 6 : Poitou, Angoumois, Aunis, Saintonge, - Paris : Hachette, s.d., p. 22 : 1 ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) PER		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		Cartes postales : 3 vues	Musée des Arts et Traditions populaires, Paris. Archives		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		[Eglise Notre-Dame. Façade.] 26 septembre 1873. J. Lisch. 365 x 260 mm. Crayon et aquarelle	Médiathèque du patrimoine, Paris.	LISCH, Jean Just Gustave (architecte des Monuments historiques, 1828-1910)	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption		"Eglise de Surgères. Façade principale. Etat actuel." Paris, le 10 mars 1875. Juste Lisch. Ech. 1-50. 864 x 553 mm. Encre, lavis, aquarelle. Elévation de la façade ouest, plan, coupe	Médiathèque du patrimoine, Paris.	LISCH, Jean Just Gustave (architecte des Monuments historiques, 1828-1910)	
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : crypte		Rochet, abbé. Communication à la séance du 18 juin 1844. Bull. monumental, t. 10, 1844, p. 530	Médiathèque de Poitiers. Co 127		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : statue de cavalier	Sculpture/Statue de cavalier	Gabet, Philippe. Un "cavalier Constantin" méconnu à La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher). Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 5e s., t. 3, 1989, p. 148, 149	Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : statue de cavalier	Sculpture/Statue de cavalier	Beaulieu, Michèle. Chronique. Compte rendu de : "Montesquiou-Fezensac, Blaise de. L'arc d'Eginhard et les figures équestres des églises romanes. Cahiers archéologiques, t. 8, 1956." Bull. monumental, t. 115, 1957, p. 293	Médiathèque de Poitiers. Co 127		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : statue de cavalier	Sculpture/Statue de cavalier	Crozet, René. Survivances antiques dans le décor roman du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge. Bull. monumental, t. 114, 1956, p. 31 et n. 1, 33 n. 3	Médiathèque de Poitiers. Co 127		
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : statue de cavalier	Sculpture/Statue de cavalier	Le Roux, Hubert. Recherches sur les cavaliers victorieux romans. Bull. soc. hist. et scient. des Deux-Sèvres, 2e s., t. 17, 1984, p. 146	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 5		

--	--	--	--	--

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2	PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Prieuré Notre-Dame de l'Assomption : statue de cavalier	Sculpture/Statue de cavalier/ Statue de Constantin : voir statue de cavalier	Daras, Charles. Réflexions sur les statues équestres représentant Constantin en Aquitaine. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 4e s., t. 10, 1969-1970, p. 154	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2		Tumulus du Grand-Bataille/Tombea u du Grand-Bataille	Tombea u du Grand-Bataille	Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 204-205	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Saint-Gilles/Aumônerie Saint-Gilles		1189-1678 : pièces diverses concernant le prieuré et l'aumônerie Saint-Gilles de Surgères	A. N. S (VI) 4893, dossier 5		Tumulus du Grand-Bataille/Tombea u du Grand-Bataille	Tombea u du Grand-Bataille	Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 204-205	Médiathèque de Poitiers. Co 127	
Prieuré Saint-Gilles		Chollet, abbé J. L. Communication à la séance du 6 juillet 1860. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 1, 1862, p. 41	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24		Usine de matériel d'équipement industriel : Société surgérienne de construction mécanique		Dehen, A. L'industrie mécanique en Charente-Maritime. Provinces informations : Revue mensuelle de la France vivante, 1959, p. 43. [Histoire. 264 ouvriers.]	A. D. Charente-Maritime	
Prieuré Saint-Gilles		Yves, A. d'. Procès-verbal de la bénédiction de la cloche de Surgères. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 139-140	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121		Usine de matériel d'équipement industriel/Usine de moteurs		Rapport d'inspection de la Banque de France : succursale de La Rochelle, 1860-1939. Rapport Robin, 1934 : S. A. Surgères de constructions mécaniques (anciens Ets Pied, Peter et Poyaud), dirigée par M. Poyaud, spécialisée dans la fabrication d'appareils de laiterie. A cédé à la Soc. des moteurs Pilter une grosse part de ses actions : cette maison lui fait construire une partie de ses moteurs	A. P.	
Prieuré Saint-Gilles		Bourricaud, Antoine ; Duret, Edmond. Excursion archéologique du 10 juin 1886. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 8, 1886, p. 420-421	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24/Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 121		Usine de matériel d'équipement industriel/Usine de moteurs		Illustration économique et financière : N° spécial : La Charente-Inférieure. Paris, 1926, p. 60 : encart publicitaire	A. D. Vienne	
Prieuré Saint-Gilles		Texier, abbé Marcel. Excursion archéologique du 4 juillet 1935. Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, t. 21, 1932-1939, p. 226	Bibliothèque de la société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers. B 24		Usine de matériel d'équipement industriel : Société surgérienne de construction mécanique		Société surgérienne de construction mécanique. Provinces informations : Revue mensuelle de la France vivante, 1959, p. III. [Histoire. Sté constituée en 1918 par la fusion des Ateliers exploités à l'emplacement de l'usine actuelle par M. Poyaud et la Sté ardennaise d'outillage et de constructions mécaniques repliée de Mézières.]	A. D. Charente-Maritime	
Prieuré Saint-Gilles	Sculpture/Statue de cavalier	Le Roux, Hubert. Figures équestres et personnages du nom de Constantin aux XIe et XIIe siècles. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 4e s., t. 12, 1973-1974, p. 380 bis (dépliant), 390	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2		Usine de matériel d'équipement industriel/Usine de moteurs		Rapport d'inspection de la Banque de France : succursale de La Rochelle, 1860-1939. Rapport Robin, 1934 : S. A. Surgères de constructions mécaniques (anciens Ets Pied, Peter et Poyaud), dirigée par M. Poyaud, spécialisée dans la fabrication d'appareils de laiterie. A cédé à la Soc. des moteurs Pilter une grosse part de ses actions : cette maison lui fait construire une partie de ses moteurs	A. P.	
Prieuré Saint-Gilles/Aumônerie Saint-Gilles		Lacurie, J. L. Excursion archéologique de Saintes à Luçon et retour, en août et septembre 1851. Bull. monumental, t. 19, 1853, p. 202-203	Médiathèque de Poitiers. Co 127		Usine de matériel d'équipement industriel/Usine de moteurs		Illustration économique et financière : N° spécial : La Charente-Inférieure. Paris, 1926, p. 60 : encart publicitaire	A. D. Vienne	
Prison		Prison : 1 article, plan, coupe, élévation à l'encre sur papier calque. 1813. Plan n° 14	A. N. F 21 1879 Charente-Maritime		Usine de produits alimentaires/Ca séinerie		Illustration économique et financière : N° spécial : La Charente-Inférieure. Paris, 1926, p. 58 : encart publicitaire avec photographie	A. D. Vienne	
Témoignages d'occupation humaine/Mégalithe/Souterrain-refuge/Généralités : légendes, ethnologie	Outillage lithique	Musset, Georges. La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende. - La Rochelle : Alain-Thomas, 1996 (Réimpr. de l'éd. de 1885), p. 71, 79-100. [Vestiges préhistoriques et néolithiques en relation avec les légendes et les contes.]	Médiathèque de La Rochelle		Ville		"Carte du nord-est de Rochefort" [avec en carton] "Plan de Surgères." 1700. Ech. 2000 toises	Musée des plans-reliefs. Hôtel des Invalides, Paris	
Témoignages d'occupation humaine/Mégalithe/Souterrain-refuge/Généralités : légendes, ethnologie	Outillage lithique	Musset, Georges. La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende. - La Rochelle : Alain-Thomas, 1996 (Réimpr. de l'éd. de 1885), p. 71, 79-100. [Vestiges préhistoriques et néolithiques en relation avec les légendes et les contes.]	Médiathèque de La Rochelle						
Temple protestant		Marcadé, Jacques. Les protestants dans le Centre-Ouest de 1534 à 1660. Bull. soc. Antiquaires de l'Ouest, 5e s., t. 1, 1987, p. 112	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. P 2						

PEDI	POBJ	ISBD2	LOCA2	MCART2
Ville		Reclus, Onésime. Préf. A la France ; Sites et monuments. - Paris (65, avenue de la Grande-Armée) : Touring-Club de France, [19--]. - Ill. ; 29 cm. - 20 : Angoumois et Saintonge (Charente - Charente-Inférieure). - 1904, p. 80 : 3 ill	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) REC/Médiathèque de Poitiers. B 2004	
Ville		Joanne, Adolphe. De Poitiers à La Rochelle, à Rochefort et à Royan. Itinéraire descriptif et historique. - Paris : Hachette, 1862, p. 38-39	Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Poitou-Charentes. (446.2-5) JOA/Médiathèque de Poitiers. DP 1523	
Ville : rue		Cartes postales : 2 vues	Musée des Arts et Traditions populaires, Paris. Archives	

2 – La préparation de l'inventaire architectural

L'enquête de repérage architectural

Les enquêtes de terrain sont indispensables pour le repérage précis destiné à dresser l'inventaire rigoureux des éléments et ensembles constitutifs du patrimoine bâti de Surgères (monuments et édifices historiques ou d'architecture spécifique, entités patrimoniales, ensembles urbains homogènes, aménagements urbains spécifiques).

Toutefois, elles doivent être préparées à l'avance sous deux formes : une fiche d'enquête de terrain, un lexique donnant avec précision l'interprétation juste du vocabulaire employé pour les descriptions architecturales.

La fiche d'enquête de terrain et son lexique

Avant l'enquête, une fiche descriptive a été mise au point pour permettre l'enregistrement manuel des renseignements sur le terrain. Elle a été étudiée pour offrir le maximum de renseignements précis sur l'élément bâti à relever sur place puis à saisir informatiquement en un minimum de temps.

Cette fiche comporte les cinq sections suivantes permettant :

- l'identification du bâtiment,
- la description de sa situation urbaine,
- la description de son architecture,
- son historique
- son évaluation patrimoniale ;

Pour chaque rubrique, des critères prédéterminés à la suite d'une première visite détaillée de la ville sont inscrits sur la fiche d'enquête qu'il suffit de cocher sur place pour ensuite une saisie informatique rapide.

Une fiche de ce type est ainsi ouverte pour tout bâtiment clairement individualisé et pouvant être défini, par sa qualité architecturale, son histoire ou son appartenance à un ensemble urbain historique ou paysager, comme appartenant au patrimoine architectural de Surgères. Elle comporte donc les indications suivantes partagées en cinq rubriques :

L'identification :

Trois données ont un rôle interne à l'agence et permettent de gérer le fichier et ses corrections :

- L'auteur de la fiche : ce sont les initiales de l'enquêteur
- La date de l'enquête : le relevé de renseignements évolutifs doit toujours être daté.
- Le numéro d'ordre de la fiche : chaque fiche est dotée d'un numéro d'ordre, pris dans l'ordre de l'enquête et de la saisie.

La localisation et la désignation :

- Référence cadastrale

Le bâtiment est repéré par les initiales de la section cadastrale et le (ou les) numéro (s) de parcelle tels qu'ils figurent au cadastre le plus actuel.

- Code bâtiment au sein de l'édifice

Il est fait référence à la notion d'édifice telle que l'entend l'Inventaire Général : un édifice est l'ensemble de corps de bâtiments d'une même parcelle ou d'un regroupement de parcelles que l'on peut restituer comme appartenant à la même unité historique. Un édifice peut comprendre un logis principal, des logis secondaires, diverses dépendances, annexes... Une lettre majuscule A, B, C, ... est donc attribuée à chaque bâtiment de l'édifice, autant que possible par ordre d'importance (par exemple "A" désigne le logis ou bâtiment principal de cet ensemble, "B" une annexe, etc...) et/ou dans l'ordre de succession des bâtiments depuis la rue. Cet ordre a le mérite de respecter la sédimentation chronologique du bâti puisque en général on remarque un bâti de plus en plus récent à mesure que l'on chemine vers la profondeur de l'îlot, permettant de mieux appréhender la structuration historique des quartiers.

- Adresses viaires

Le numéro, le type de voie ou d'espace urbain et le nom de la voie ou de l'espace est noté ; une seconde adresse peut y être ajoutée s'il en existe une.

La description :

La fiche comporte deux parties descriptives permettant d'analyser le patrimoine bâti de Surgères : une description des caractéristiques urbanistiques, une description des caractères architecturaux.

Description urbanistique

- Nature du bâtiment

Dix types de nature de bâtiment ont été prédéterminés à partir des premières visites sur place : les maisons (principalement unifamiliales), les maisons de ville (maisons unifamiliales mais situées généralement en continuité d'alignement et souvent avec commerce à rez-de-chaussée), les immeubles (d'habitat collectif), les logis secondaires (pour les habitations qui ne sont pas les bâtiments principaux de l'édifice), le petit habitat (habitat de fortune), les communs ou annexes à l'habitat (garage, orangerie, remise, puits, bûcher, abri de jardin...), les bâtiments à vocation d'équipement public ou privé (école, église, marché couvert...) ou destinés à abriter une activité unique (industrielle ou commerciale...) et une case « autre » permettant de prendre en compte des particularités non répertoriées a priori.

- Implantation

Il s'agit d'indiquer si le bâtiment est construit sur rue, en position d'angle, sur une cour, en fond de parcelle, contre un mur mitoyen ou, au contraire au milieu du terrain, isolé des clôtures périphériques. Ces informations ont leur importance sur le plan urbanistique.

- Hauteur / nombre d'étage

A la hauteur métrique a été préférée le nombre de niveaux calculé plus précisément en nombre d'étage droits au-dessus du rez-de-chaussée, y compris l'étage de comble souvent éclairé par des oculi (ou œil-de-bœuf) du faux attique. La présence de cet étage particulier, spécifique à l'architecture des charentes, est notée à part.

- Occupation

On indique tout d'abord si cette affectation du bâti est simple ou multiple afin de saisir la localisation géographique de la mixité fonctionnelle (au sens de la loi S.R.U.). Cela se traduit ensuite par la notation de la fonction (ou du manque d'affectation : vacance) des étages et du rez-de-chaussée. Ainsi, il est aisé de comprendre si le bâtiment est consacré entièrement à la fonction d'habitat, ou si la fonction est mixte, associant une fonction économique ou d'annexe. Il peut s'agir d'une boutique, d'un atelier, annexe, remise, garage ou autre.

- Commentaires

Une case de commentaires libres permet de compléter cette description urbanistique, de préciser certains critères, de noter les particularités du bâti.

L'historique :

- Date portée n°1 et n°2

Ce sont les dates portées sur le bâtiment lui-même, indiquées parfois en façades avec le nom de l'architecte ou de l'entrepreneur qui a réalisé le bâtiment ou inscrites sur un élément de la façade, par exemple sur le linteau de la porte d'entrée....

- Date par source écrite

Il s'agit des possibilités de dater le bâtiment par les indications données par les archives écrites ou tout document bibliographique parlant du bâtiment.

- Datation par source iconographique

La superposition du plan de cadastre d'aujourd'hui avec des plans de cadastre plus anciens permet de constater l'existence de tel ou tel bâtiment antérieurement à l'époque ou le plan a été dressé et ainsi de pouvoir apprécier une datation approchée du bâti ; par exemple, lorsque le polygone actuel figure déjà au cadastre napoléonien on peut croire que le bâtiment est antérieur à ce plan. Néanmoins, il faut que l'analyse visuelle confirme que le bâtiment actuel semble bien pouvoir être effectivement antérieur à cette date.

Nous n'avons pas rencontré de plan général précis de Surgères qui soit antérieur au cadastre de 1823. Par exemple, les albums des itinéraires de Trudaine ne concernent pas Surgères. Le plan du cadastre napoléonien est le premier plan figurant le bâti de l'ensemble de la commune de façon précise et superposable avec une certaine fiabilité au cadastre actuel. C'est lui qui a donc servi de base à l'analyse topo-historique.

ses deux plans ont été superposés. La visite de terrain a permis de démontrer avec une certaine assurance quels sont les polygones du plan napoléonien subsistant aujourd'hui. Les difficultés de superposition ne proviennent généralement que d'erreurs dues aux méthodes de relevé du 19e siècle (surtout au centre de ces îlots très vastes) et

à quelques extensions plus récentes parfaitement délimitées entre les mailles d'un parcellaire toujours intact. Cette superposition fera ressortir les modifications intervenues ultérieurement.

COMMUNE DE SURGERES Z.P.P.A.U.P.					BATIMENT				FICHE N°		
IDENTIFICATION	îlot	enquêteur/date			Sect. Cad.	N° Parcelle :		N° Bâtiment :			
	1ère adresse :	N°	Voie	Nom voie	2ème adresse :	N°	Voie	Nom Voie			
Type	Nature du bâtiment	Maison	Maison ville	Logis second.	Petit habitat	Immeuble	Activité	Equipement	Annexe	Commun	Autre :
	Implantation	Sur rue	Angle rues	Sur cour	Sur mitoyen	Fond parcelle	Traversante	Isolée	Autre :		
Datation	Date portée n° 1 :	portée n°2 :		par source :		Inscrit au plan de 1823		Inscrit au plan de ?			
	Datation dominante	Antér. XVIe	XVIe	XVIIe		XVIIIe		XIXe		XXe	NSP
Hauteur	Nb d'étages droits :	dont attique :		1è 1/2	2è 1/2	1è 1/2	2è 1/2	1è 1/2	2è 1/2	1è 1/2	2è 1/2
	Nb de combles :										
Occupation	Spécificité	Unique	Double	Triple							
	Occupation des étages	Habitat	Commerce	Bureaux	Equipement	Hôtel voyag.	Atelier	Entrepôt	Annexe	Vacance	Autre :
	Occupation du RdC	Habitat	Commerce	Bureaux	Equipement	Hôtel voyag.	Atelier	Entrepôt	garage	Vacance	Autre :
Liaison	Lié à :										
COMMENTAIRE											
TOITURE	Volume	Non vu	1 pan	2 pans	Croupe	4 pans	Mansart origine	Mansart ajout	Terrasse	Autre :	
	Matériau couverture	Tuile canal	Tuile mécan.	Tuile plate	Ardoise	Zinc	Verre	Terrasse	Tôle	Précaire	
	Détails de qualité	Nb Lucarne		Cheminée	Epi	Girouette	Autre :				
COMMENTAIRE sur toiture											
FACADES	Typologie architecturale	Vernaculaire	Médiéval	Renaissance	Classique	Néoclassique	Eclectique	Art Nouveau	Art déco	Moderne	
	Matériau de structure	Pierre de taille	Moellon	Pierre+Moellon	Brique	Brique+Pierre	Béton	Pan de fer	Bois	Autre :	
	Matériau de revêtement	Enduit chaux	Enduit ciment	Peinture	Sans	Autre :					
	Eléments de qualité	Composition	Modénature	portail	balcon	Attique	Forme des baies	Sculpture	Ferronnerie	Devanture	Autre :
COMMENTAIRE sur façade											
BILAN DU BATIMENT	Etat du bâti	Bon	Moyen	Mauvais	Ruine						
	Intérêt patrimonial	Majeur	Certain	Faible	Dévalorisant						
	Protection existante	Classé M.H.	Façade CLMH	Inscrit ISMH	Façade ISMH		Sans				
	Protection proposée	ZPPAUP	Autre :								
	Evolution souhaitée	ravalement	restauration	restitution	refec. Devant	autre :					
COMMENTAIRE sur bilan											
Créer fiche idem :											GHB 06/12/05

- Datation dominante

Lorsque aucune source n'offre d'indication précise pour dater le bâti, l'analyse visuelle de son architecture permet d'apprécier l'époque de construction, par rapport aux proportions, aux éléments de décor du style architectural, à l'emploi de matériaux spécifiques. Cette datation concerne le gros œuvre d'origine du corps de bâtiment, indépendamment des modifications, adjonctions ou dénaturations qui l'ont ultérieurement affecté. "Ne sais pas" a été utilisé pour des bâtiments peut-être anciens mais trop modifiés pour pouvoir avancer une date de construction.

Description architecturale

La toiture

- La typologie de toit, son volume :

La forme du toit est importante pour apprécier la typologie architecturale du bâtiment selon qu'il est en appentis, à deux pans, avec croupe (à 3 pans), à quatre pans, à comble brisé d'origine ou rajouté, en toit terrasse. Deux choix sont en outre ouverts à l'enquêteur : non vu, quand la toiture ne peut être appréciée visuellement ; autre : s'il existe des toitures plus complexes, généralement exceptionnelles (clocher à flèche...).

- Matériaux de couverture :

Bien que la tuile canal « tige de botte » soit le matériau de couverture le plus répandu dans la région, d'autres matériaux ont également été utilisés, soit à l'origine soit rajoutés : tuile mécanique à emboîtement (y compris les modèles récents), tuile plate, ardoise, zinc, verre, tôle, matériaux synthétiques, précaires (plastique, plaques Fibrociment), autres. La dénomination "tuile mécanique" a été donnée à des couvertures modernes simulant la tuile creuse.

- Détail de qualité :

La qualité d'une toiture est aussi donnée par les éléments de composition ou de décor tels que les cheminées, épis, girouettes ou décor de faitages, ou lucarnes (plus rares car elles correspondent seulement aux types de toitures à pente prononcée)

- Commentaires :

Une case de commentaires libres permet aussi de compléter cette description de la toiture, de préciser certaines particularités si la forme, le matériau de couverture et les décors sont de l'époque originelle ou rapportés.

La façade

- La typologie de façade, son style architectural :

La typologie stylistique du bâtiment est une indication complémentaire à sa datation. Elle permet d'identifier sa spécificité architecturale et décorative. Dix critères correspondant aux grandes périodes stylistiques ont été prédéterminés en fonction de la première visite détaillée sur le terrain.

- Matériaux de structure de la façade :

Ces modalités concernent la structure de la construction par delà les matériaux qui peuvent la recouvrir : construction en pierre de taille, en brique, en moellon, en béton, en charpente métallique. Pour les combinaisons de matériaux on trouve les solutions constructives suivantes : brique et pierre, pierre et moellons.

- Revêtement de façade :

On indique ici si la structure du mur est recouverte, d'un enduit à la chaux, un enduit ciment ou d'un autre matériau (d'un bardage de bois, de tôles, d'une vêtue...).

- Eléments de qualité :

La qualité architecturale de la façade peut aussi provenir de sa composition générale, de la présence d'une modénature (chaînages, bandeaux filants, corniche, encadrements de baie...), l'existence d'un portail, d'une porte (avec ou non ses vantaux), la forme de l'attique et des ses baies, la forme des autres baies (fenêtres, portes...) ou encore la présence de particularités comme balcon, ferronneries de garde-corps, sculptures d'agrafe, céramiques incrustées, peintures... ou encore, la subsistance à rez-de-chaussée d'une devanture ancienne de qualité.

- Commentaires :

Une case de commentaires libres permet aussi de compléter cette description de la façade, de préciser certaines particularités de la composition ou des décors.

L'évaluation patrimoniale, bilan du bâtiment

- Etat d'entretien du bâti :

Quatre critères ont été prédéfinis :

Satisfaisant signifie un bon état d'entretien ou une construction récente ; l'état moyen correspond à un bâti qui demanderait un léger entretien (ravalement, menuiseries à restaurer ou remplacer) ; le mauvais état est celui qui réclame des travaux plus importants (toit creusé, façades fissurées...) ou encore la restitution de parties anciennes dégradées de la composition architecturale ; la ruine ou le très mauvais état est caractérisé par l'effondrement ou le risque prochain d'effondrement du toit, ou de grave dévers de la structure, rendant la restauration problématique).

- Intérêt patrimonial :

L'intérêt patrimonial est le croisement des différents critères liés à la nature du bâtiment, à son ancienneté et son histoire, à sa qualité architecturale intrinsèque (toiture et façades) ou d'ensemble, de représentativité des types architecturaux propres à Surgères et, enfin, des potentialités qu'il offre en matière de restauration et de mise en valeur compte tenu de son état d'entretien. Le jugement volontairement sévère sélectionne les bâtiments qui, moyennant une restauration, sont restituables dans leur état d'origine ou dans un état cohérent.

Cinq critères de gradation ont été choisis pour l'intérêt patrimonial: l'intérêt majeur correspondant principalement aux grands monuments et édifices reconnus ; les bâtiments d'un intérêt certain sont ceux qui ont une qualité architecturale intrinsèque, une histoire marquante et qui, parmi les types architecturaux de Surgères en sont les meilleurs représentants ; le faible intérêt est attribué aux bâtiments d'accompagnement des précédents qui ont une architecture sans grande composition mais qui témoignent des types de l'architecture surgéroise ; "sans" correspond aux constructions sans intérêt particulier, elles ne feront pas l'objet d'une fiche d'inventaire ; un critère supplémentaire a été ajouté : « dévalorisant » pour les bâtiments qui par leur présence, leur volume, leur architecture, leurs couleurs ont un effet visuel négatif sur la qualité du paysage urbain ou naturel.

Il est à remarquer que certains bâtiments qui pourraient postuler à une des trois premières catégories d'intérêt patrimonial ont été déclassés à la catégorie inférieure compte tenu des dégradations subies à caractère irréversible.

- Protection existante

Il paraît bon de rappeler si le bâtiment bénéficie déjà d'une protection légale au titre des monuments historiques ou des sites.

- Une déduction d'ordre réglementaire

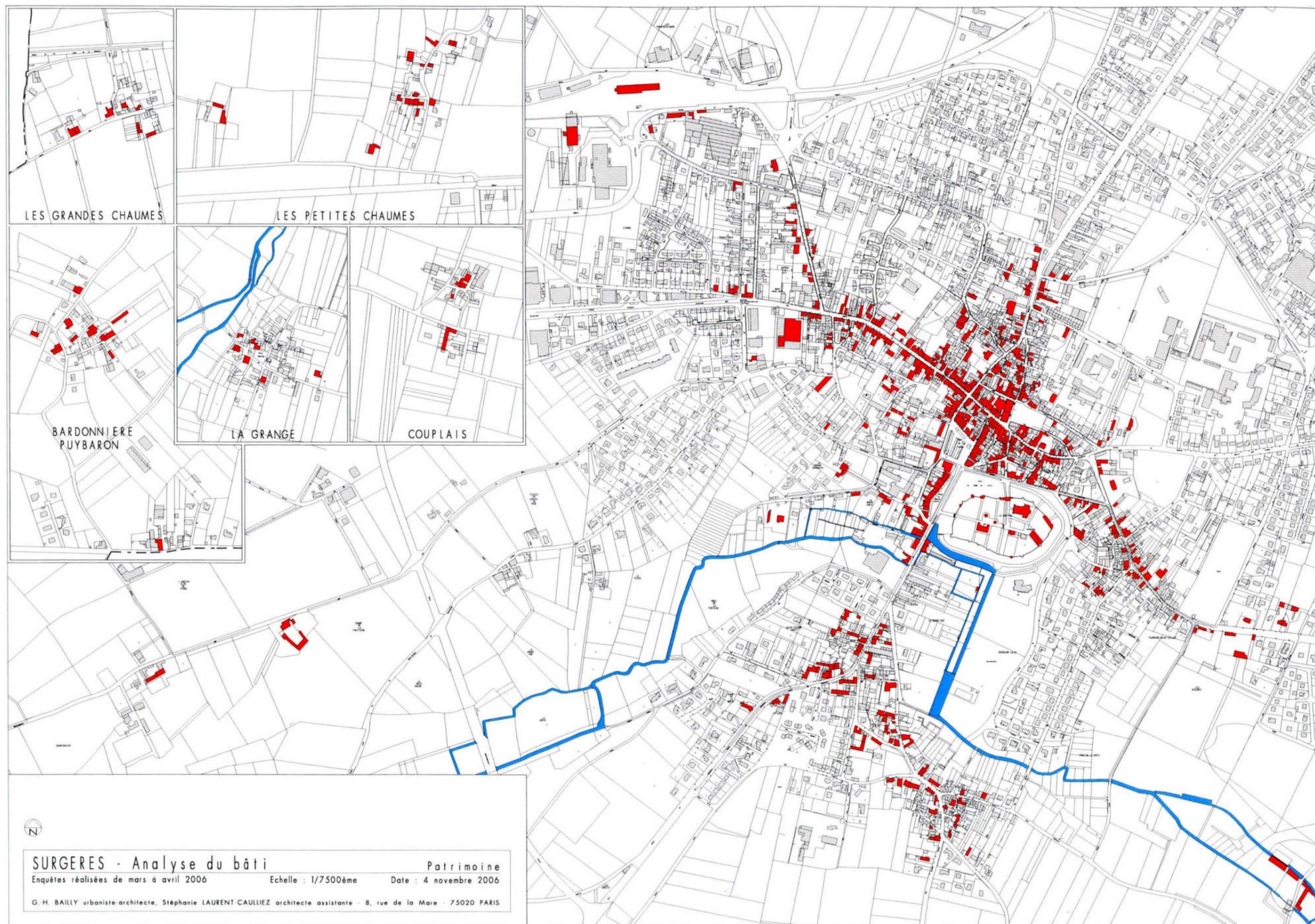
Le bilan de chaque bâtiment selon la grille des analyses précédentes, donne tout naturellement une orientation quant au souhait ou non de sa préservation et quant au moyen de cette protection.

- Une déduction d'ordre opérationnel

De même, il est possible de déduire des analyses les types d'interventions souhaitables pour mettre en valeur cet élément du patrimoine. Cinq possibilités diversement graduées sont offertes, du simple ravalement à la restitution de l'état d'origine en passant par la restauration, la réfection de la devanture (c'est souvent une cause de dévalorisation de l'architecture ancienne) ou autre quand il y a lieu de prescrire des aménagement particuliers.

- Commentaires

Pour cette section également, une case de commentaires libres a été prévue pour expliquer les choix de critères, justifier la note, compléter les souhaits de protection ou d'intervention.



3 - La constitution de la couche patrimoniale du S.I.G.

La procédure d'enquête

Un reportage photographique sera réalisé sur les bâtiments ayant fait l'objet d'une fiche sous la forme d'un ou plusieurs clichés numériques pour la plupart des édifices.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées au cours du premier trimestre 2006. Elles ont permis de recueillir les données bâtiment par bâtiment, manuellement sur le bordereau d'enquête décrit précédemment et préparé à l'avance sous forme de cahiers à l'îlot. Ainsi, 573 fiches ont été remplies sur le terrain. Seuls les éléments bâtis d'intérêt patrimonial ont fait l'objet de l'ouverture et de la rédaction d'une fiche d'enquête. De ce fait, certains immeubles sans doute anciens, mais tellement remaniés au point d'avoir perdu leur qualité architecturale n'ont pas été relevés. Les données ainsi recueillies sur le terrain ont ensuite été vérifiées, tempérées et homogénéisées quant aux jugements premiers portés sur le terrain.

Un reportage photographique a ensuite été réalisé sur les bâtiments ayant fait l'objet d'une fiche sous la forme d'un ou plusieurs clichés numériques pour la plupart des édifices.

La saisie des fiches pour constituer la base de données

Les fiches ont été toutes saisies sur le tableur Access pour constituer la base des données numériques et alphanumériques du S.I.G. de telle sorte que son exploitation permette des tris statistiques.

La polygonation

Le fond de plan cadastral fourni a nécessité quelques vérifications ; en effet, il comporte différentes imprécisions qu'il importe de corriger avant son utilisation pour le S.I.G., parmi lesquelles :

- des polygones de bâtiments non fermés,
- des hangars, abris divers représentés par une croix ou des fines hachures bleues sur le cadastre actuel au lieu de hachures sont à modifier s'ils présentent un intérêt patrimonial,
- les polygones hachurés des emprises construites du cadastre doivent quelques fois être découpés en plusieurs polygones selon les corps de bâtiments différents et hétérogènes pour correspondre à celui qui présente un intérêt patrimonial.

La polygonation de la couche patrimoniale du S.I.G. a donc été retravaillée sous Autocad 2004 puis transférée sous Carto-Winstar.

L'agrafage des fichiers alphanumériques

La base de données numériques et alphanumériques réalisée a ensuite été "agrafée" fiche par fiche à la base de données cartographiques du fond de plan informatisé ; les liens établis informatiquement entre les deux types de bases, entre chaque fiche et le polygone correspondant du fond de plan ont été établis sous Stargis et permettent indifféremment de naviguer de l'un à l'autre, de la fiche vers le plan ou réciproquement pour constituer la couche patrimoniale du S.I.G.

L'agrafage des fichiers photographiques

Les photographies qui ont pour but d'illustrer les éléments du patrimoine, enregistrées avec un appareil numérique, ont ensuite été liées à chaque fiche sur Access. 484 clichés ont été enregistrés ; la prise de vue n'a pas été systématique. Seuls les éléments présentant un réel intérêt patrimonial ont fait l'objet d'une ou plusieurs photos. Certains clichés ont été pris pour illustrer les spécificités ou les pathologies du patrimoine architectural, urbain et paysager de Surgères, les problèmes qu'il rencontre, et les manières de rétablir les états originaux ou les états de cohérence et leur mise en valeur.

4 - L'exploitation des résultats de l'enquête terrain

La consultation automatique sur écran ou l'édition papier des fiches

L'intérêt de la couche patrimoniale du S.I.G. ainsi réalisée est d'avoir accès, sur simple requête à partir de l'adresse ou du n° cadastral de la parcelle ou, plus simplement encore, après avoir ouvert le fichier du plan à l'écran et en cliquant sur le polygone concerné, de faire apparaître à l'écran la fiche correspondante, les photos qui lui sont attachées ou d'autres éléments liés.

Ces fiches-écran peuvent également être éditées accompagnées d'un petit plan de situation et de la (ou des) photos correspondantes.

La cartographie thématique

Le second avantage de la couche patrimoniale du S.I.G. est de permettre la réalisation automatique d'une cartographie thématique. Les cartes du présent rapport de présentation, support et l'illustration des analyses historiques, urbaines, architecturales et paysagères pour l'élaboration de la Z.P.P.A.U.P., ont ainsi été réalisées ; d'autres, en complément ou à partir de tris croisés des paramètres de la fiche, peuvent être effectuées.

Les cartes éditées à partir de la couche patrimoniale du S.I.G. sont les suivantes :

- la carte de repérage du patrimoine,
- la carte de datation,
- la carte de la typologie architecturale,
- la carte du nombre de niveaux,
- la carte des fonctions du bâti,
- la carte de l'occupation des rez-de-chaussée,
- la carte des volumes et des matériaux de toiture,
- la carte des matériaux de structure des façades,
- la carte des matériaux de revêtement des façades,
- la carte de l'intérêt patrimonial des constructions,
- la carte de l'état du bâti,
- la carte des propositions de préservation au vu de l'intérêt et de l'état,
- la carte de l'évolution (les interventions à mener sur le bâti).

Les potentialités d'exploitation ultérieure

Le troisième intérêt de cette couche patrimoniale du S.I.G. se situe au niveau de ses potentialités d'exploitation ultérieure à la présente étude de Z.P.P.A.U.P. :

- pour l'instruction des autorisations d'urbanisme : l'accès immédiat à l'écran des renseignements des fiches et des photos permet de raccourcir les délais d'instruction des dossiers ;
- la base numérique n'est pas fermée ; elle permet des mises à jour, des extensions de données (colonnes supplémentaires du tableur), voire des ajouts de nouvelles fiches dès lors que celles-ci, une fois saisies, sont agrafées.